

Avec la participation financière de



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE**

Pôle Territorial du Mortainais

DEMARCHE TRAME VERTE ET BLEUE

Phase 2 : plan d'actions Rapport final

Août 2018

Co-construction du programme d'actions piloté par
la Chambre d'agriculture de la Manche et
le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

TERRES d'**a**VENIR



SOMMAIRE

SIGLES	3
PREAMBULE	4
1. METHODOLOGIE GENERALE	4
1.1. Phase 1	5
1.2. Phase 2	6
2. PLAN D’ACTIONS	9
2.1. Présentation des actions en fonction des enjeux objectifs et valeur ajoutée pour la fonctionnalité Trame Verte et Bleue	9
2.2. Fiches - actions	18
Actions transversales	19
Actions Composante « Bocage »	25
Actions Composante « Zones cultivées »	38
Actions Composante « Zones humides »	49
Actions Composante « Cours d’eau »	54
Actions Composante « Bois et forêts »	59
Actions Composante « Landes »	66
2.3. Synthèse financière des actions	73
ANNEXES	74

SIGLES

ABN	Association Bio Normandie
AAP	Appel à projets
AESN	Agence de l'Eau Seine-Normandie
AFAC-Agroforesterie	Association Française Arbres et Haies Champêtres
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ARB	Agence Régionale pour la Biodiversité
CA	Chambre d'agriculture
CA50	Chambre d'agriculture de la Manche
CAMSMN	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD50	Conseil départemental de la Manche
CEN	Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CRDA Manche	Association des Comités Régionaux de Développement Agricole de la Manche
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
CUMA	Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ENI-ECOPHYTO	Effets Non Intentionnels ECOPHYTO
FABM	Fédération des Associations de Boisement de la Manche
FDC50	Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche
GIEE	Groupement d'intérêt économique et Environnemental
MAE	Mesures Agro-Environnementales
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques Au 1 ^{er} janvier 2017, l'Onema est devenue l'Agence Française pour la Biodiversité
Plan ECOPHYTO	Plan qui vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNRNM	Parc Naturel Régional Normandie Maine
Réseau DEPHY	Réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
TVB	Trame Verte et Bleue
UE	Union Européenne

PREAMBULE

La Communauté de Communes du Mortainais¹ a souhaité conduire une démarche locale en faveur de la biodiversité.

Cette ambition s'est appuyée sur l'appel à projet « **Trame Verte et Bleue (TVB) : des projets pilotes pour agir à l'échelle locale** » lancé en juin 2015 par l'ancienne Région Basse-Normandie et l'Union Européenne à l'attention des communautés de communes. La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire lancé en 2010 dans le cadre du Grenelle de l'environnement, visant à concilier les activités humaines et la biodiversité.

L'objectif de l'appel à projet est d'accompagner des démarches locales pilotes visant à renforcer la traduction opérationnelle des enjeux identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) adopté en juillet 2014 et de mettre en œuvre un **plan d'actions partagé** pour préserver et restaurer la Trame Verte et Bleue. Ces démarches comprennent au minimum 2 volets :

- Un **diagnostic** de la Trame Verte et Bleue du territoire comprenant une cartographie de la Trame au 1/25.000^{ème}, en déclinaison du SRCE,
- Un **plan d'actions** pour préserver voire restaurer les continuités écologiques du territoire.

Le second volet (plan d'actions) définit des actions concrètes pour la préservation, la gestion ou la restauration des continuités écologiques identifiées dans le diagnostic et à mettre en place à court terme (dans un délai de 3 à 5 ans maximum).

Le présent rapport a pour objet de présenter le plan d'actions.

Le conseil communautaire a également décidé de s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire de structures déjà très impliquées sur le Mortainais : la Chambre d'agriculture de la Manche et le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie.

1. METHODOLOGIE GENERALE

Une démarche pédagogique a été construite de manière à favoriser la co-construction du plan d'actions **AVEC** les acteurs locaux.

La méthodologie générale appliquée comprend :

- La réalisation d'une analyse de la fonctionnalité d'écosystèmes sur la préservation de la biodiversité (bocage, cultures, prairies, zones humides...) et des pratiques agricoles ;
- La création des conditions d'échanges impliquant le plus grand nombre d'acteurs locaux (agriculteurs, acteurs de l'environnement et du paysage, élus, professionnels, habitants), tout au long de la démarche, afin d'identifier des enjeux, de s'accorder sur des priorités, de se fixer des objectifs communs et faire émerger des projets d'actions ;
- Une démarche ascendante favorisant la pertinence des actions et l'appropriation des actions par les acteurs du terrain, tout en étant en phase avec le SRCE.

Le plan d'actions tient compte de l'ensemble des contributions qui ont été proposées par les acteurs du territoire et les participants aux réunions des comités techniques, comités de pilotage et groupe de travail. C'est pourquoi il importe, au-delà de l'intitulé des actions, de s'approprier le contenu des fiches, qui reprend très largement les idées, les pistes de réflexion, les propositions d'action émises.

¹ Depuis le 1^{er} Janvier 2017, les Communautés de Communes du Mortainais, d'Avranches - Mont Saint-Michel, du Val de Sée, de Saint-Hilaire-du-Harcouët et de Saint-James ont fusionné pour devenir la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

1.1. PHASE 1

Pendant cette phase relative à l'élaboration du diagnostic, des éléments de connaissance ont été constitués sur les continuités écologiques et les activités structurant l'aménagement du territoire. Six composantes du paysage (ou sous-trames) ont été définies pour caractériser la Trame Verte et Bleue sur le territoire d'étude. Elles sont reprises dans le tableau suivant :

Intitulé	Précisions
Zones cultivées	Inclut les cultures, les prairies et les vergers
Haies	Haies et talus
Zones humides	Prairies, friches et boisements humides, mares, landes humides et tourbières
Boisements	Bois et forêts
Landes	Landes sèches, affleurements rocheux et pierriers (éboulis)
Cours d'eau	Ensemble du réseau hydrographique, à l'exception des fossés

Trois composantes du paysage ont fait l'objet d'inventaires complémentaires dans le cadre de ce diagnostic :

- Landes sèches (milieux considérés comme remarquables dans le SRCE et caractéristiques du Mortainais, plus particulièrement de la ligne de crête reliant Mortain à Domfront) : délimitation et caractérisation.
- La filière bois-énergie (Evaluation de la biomasse ligneuse et valorisation du bois).
- Les zones cultivées (analyse des pratiques agricoles à l'échelle des exploitations préférentiellement dans les zones à enjeux identifiées, selon l'application d'un outil méthodologique employé a été le diagnostic « paysages et biodiversité » développé depuis 2010 par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Le paysage a été considéré comme une potentielle « entrée mobilisatrice » pour faciliter l'appropriation des enjeux par les acteurs locaux et, par la suite, la mise en œuvre des actions. L'identification d'unités paysagères a complété l'analyse des 6 composantes du paysage. Elle a pour principal objet de reconnaître des différences de paysages pour agir de façon plus circonstanciée, plus adaptée au contexte. Une unité paysagère est une zone du territoire dans laquelle les milieux naturels et les activités humaines ont des caractéristiques physiques et anthropiques propres. 5 unités paysagères ont pu être distinctement identifiées.

La fonctionnalité de la TVB, les réservoirs et continuités écologiques, les éléments fragmentants ont été représentés sur une cartographie au 1/25 000. De façon schématique, le Mortainais peut être subdivisé en trois zones :

- Une zone centrale où la fonctionnalité est jugée robuste
- Une zone Nord où la fonctionnalité est jugée assez robuste
- Une zone Sud où la fonctionnalité est jugée fragile

L'état actuel des 6 composantes du paysage et leurs dynamiques en cours ont été présentés aux membres du groupe multi-acteurs pour identification des messages d'alerte et des enjeux.

Les deux réunions du groupe multi-acteurs ont rassemblé 49 participants (hors animateurs).



Première réunion le 09 février 2017



Deuxième réunion le 14 mars 2017

1.2. PHASE 2

Pendant cette phase relative à l'élaboration du plan d'actions, la recherche de des conditions d'échanges impliquant le plus grand nombre d'acteurs locaux a été poursuivie pour favoriser une démarche ascendante. Elle s'est traduite par :

L'accompagnement de groupes d'acteurs opérationnels :

Trois groupes d'acteurs opérationnels ont été constitués et se sont réunis à deux reprises :

- Première réunion sur le terrain, avec témoignages d'acteurs ayant une expérience dans la mise en œuvre d'une action en lien avec les conclusions du diagnostic effectué en phase 1 : enjeux et messages d'alerte identifiés. Le développement d'une démarche de type « benchmarking » a été développée dans l'objectif de montrer des actions réalisées dans ou à l'extérieur du territoire, liées aux enjeux identifiés en phase 1.
- Deuxième réunion en salle pour construire le plan d'actions.

Groupe opérationnel	Premières réunions « terrain retours d'expérience »	Deuxièmes réunions « salle »
<p>Composantes « Zones cultivées » et « bocage »</p>	<p>Filière bois-énergie : commune nouvelle de Valdallière (14), le 14 novembre 2017.</p> <p>Gestion des prairies, couverts multi-espèces : Barenton et Isigny-le-Buat, le 16 novembre 2017</p>   	<p>21 novembre 2017</p>  

Groupe opérationnel	Premières réunions « terrain – retours d’expérience »	Deuxièmes réunions « salle »
Composantes « Zones humides » et « cours d’eau »	<p>Gestion de zones humides à Barenton, le 21 novembre 2017.</p> <p>Entretien d’un cours d’eau à Saint-Hilaire-du-Harcouët, le 21 novembre 2017.</p> 	<p>28 novembre 2017</p>  

Groupe opérationnel	Premières réunions « terrain – retours d’expérience »	Deuxièmes réunions « salle »
Composantes « Landes » et « forêts »	<p>Gestion des landes à Rouelle (61), le 23 novembre 2017.</p> <p>Scierie de Saint Barthélémy, le 23 novembre 2017.</p>  	<p>05 décembre 2017</p> 

Les quatre réunions « terrain » ont rassemblé 57 participants (hors animateurs).
Les trois réunions « salle » ont rassemblé 39 participants (hors animateurs).

Une cohérence avec les conclusions du diagnostic TVB :

- Les enjeux TVB : les témoignages « retours d'expérience » ont été organisés sur des sujets correspondant aux enjeux et messages d'alerte identifiés par l'analyse sur la fonctionnalité TVB et par les participants du groupe multi-acteurs.

Rappel des enjeux identifiés par composante/sous-trame :

Sous-trame	Enjeux
« Zones cultivées »	<ul style="list-style-type: none">■ Accompagner le développement de pratiques agricoles conciliant production agricole et préservation de l'environnement.■ Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie.■ Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer.
« Haies-talus »	<ul style="list-style-type: none">■ Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne.■ Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie (économique, environnementale et sociale).
« Bois-forêts »	<ul style="list-style-type: none">■ Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture.■ Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt.■ Valoriser localement les feuillus.
« Zones humides »	<ul style="list-style-type: none">■ Conforter la reconnaissance des services rendus par les zones humides.■ Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux, pratiques réalisables ou non.■ Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût de travail pour l'entretien des zones humides.■ Explorer d'autres pistes de valorisation des zones humides (méthanisation, biomasse...).
« Landes »	<ul style="list-style-type: none">■ Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités.■ Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais (chemins, voie verte) par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes.■ Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques.■ Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables.
« Cours d'eau »	<ul style="list-style-type: none">■ Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau.■ Mettre en évidence une des orientations du programme d'actions favorisant la biodiversité.

- Les zones à enjeux : la participation d'acteurs implantés dans les zones à enjeux identifiées constitue une condition essentielle à la réussite de la mise en œuvre d'actions pouvant maintenir ou restaurer les continuités écologiques. C'est pourquoi la composition des groupes de travail s'est appuyée sur une recherche de forte représentation d'acteurs implantés sur ces zones à enjeux.

Un appui sur les structures locales existantes

Des instances, des collectifs, des dynamiques existent déjà sur le territoire.

S'appuyer sur leurs initiatives locales, leurs expériences et leurs savoir-faire sur des thématiques ciblées ont permis d'identifier différentes personnes qui pourraient porter des actions ou tenir un rôle d'acteur-relais.

Une coordination avec le projet de plan d'actions TVB « Mont Saint-Michel - Normandie » :

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, les Communautés de Communes du Mortainais, d'Avranches Mont Saint-Michel, du Val de Sée, de Saint-Hilaire-du-Harcouët et de Saint-James ont fusionné pour devenir la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie (CAMSMN).

Les démarches TVB portées par les anciennes communautés de communes du Mortainais, d'Avranches – Mont Saint-Michel seront désormais portées par la nouvelle Communauté d'agglomération.

Les propositions d'actions effectuées dans le cadre de la phase 2 « co-construction du plan d'actions » des deux démarches TVB ont été partagées et se sont enrichies mutuellement tout en préservant les besoins et attentes des participants des deux territoires.

2. PLAN D' ACTIONS

47 actions ont été identifiées par les membres des groupes de travail opérationnels. Face à ce nombre important, une priorisation a été opérée en coordination avec les élus et collaborateurs de la Communauté d'agglomération (voir tableau ci-après) et a abouti à l'identification de 26 actions « priorité forte » et 21 actions « priorité moyenne ».

2.1. PRESENTATION DES ACTIONS EN FONCTION DES ENJEUX OBJECTIFS ET VALEUR AJOUTEE POUR LA FONCTIONNALITE TVB

Les actions en priorité forte sont en marron

ACTIONS TRANSVERSALES

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
A	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire sur le maintien ou la restauration de la biodiversité	A1	Sensibilisation des habitants, élus et acteurs locaux sur la biodiversité	Sensibiliser les habitants, les élus et acteurs locaux sur le rôle de la biodiversité sur le territoire.	Assurer des animations pédagogiques "biodiversité" intégrées dans un plan de communication annuel.	Apport d'appropriation, de mobilisation pour mise en place d'actions en continu à destination des populations
		A2	Acquisition de connaissances sur la Trame Verte et Bleue.	Renforcer la connaissance sur la TVB pour une compréhension / appropriation accrue de la Trame Verte et Bleue et assurer un suivi de cette connaissance.	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser et valoriser l'information, la connaissance et les études déjà réalisées, - Compléter les connaissances au besoin, - Travailler en réseau avec les collectivités territoriales, structures locales pour croiser visions et connaissances relatives à la TVB et faciliter l'appropriation par les acteurs locaux, - Mettre en œuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des connaissances pour une amélioration continue et l'atteinte des objectifs de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. 	
		A3	Communication sur les actions de préservation ou restauration de la biodiversité déjà mises en œuvre par les acteurs du territoire.	Valoriser les actions des structures locales en faveur de la biodiversité pour créer une dynamique.	Communiquer, informer sur les actions des structures locales en faveur de la biodiversité.	
		A4	Animation et évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions TVB.	Veiller à la bonne exécution du programme d'actions selon le calendrier prévisionnel. Assurer son évaluation à l'aide des indicateurs de moyens et de résultats.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les conditions de mise en œuvre du programme d'actions, - Animer la mise en œuvre des actions, - Utiliser les indicateurs de suivi figurant dans les fiches-actions pour évaluer l'état d'avancement du programme d'actions. 	
		A5	Prise en compte des continuités écologiques dans le PLUI.	Intégrer la préservation de la Trame Verte et Bleue dans la procédure d'élaboration du PLUI.	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des codes de l'urbanisme et code de l'environnement sur préservation et remise en état des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme, - Prise en compte du Schéma de Cohérence Ecologique : adopté en juillet 2014 dans l'ancienne Basse-Normandie, - Compatibilité avec le SCOT de la Baie du Mont Saint-Michel, la charte PNR Normandie-Maine, les SAGEs de la Sélune, Vire, Mayenne (et Sée). 	

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Tous publics Elus locaux, agriculteurs	Région Normandie, Département Manche, ARB, DREAL, AESN, PNRNM, Communes, SAGE, CEN, CAUE, acteurs pédagogiques et de l'enseignement, accueils de loisirs, CA50, CRDA, forum du Mortainais...	1 poste d'animateur sur tout le territoire de la CAMSMN : 235.000 €	Nouvelle réponse à l'AAP « patrimoine naturel » (validé en Bureau du 28 mars 2018), Subventions AESN sur les thématiques environnementales ayant des objectifs communs avec la préservation de la biodiversité : lutte contre l'érosion...	Besoin d'un volume de temps d'animation affecté à ces actions	Pérennité des subventions dans la prise en charge financière de nouveaux postes.
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers			Observations	
Animateur CAMSMN Appui : PNRNM, CA, CEN...	Région, Etat ?, CD50 (en partenariat indirect)			<ul style="list-style-type: none"> - Une partie « sensibilisation » figurant dans de nombreuses autres actions des composantes sera intégrée à ces actions. - PLUi : intégrer des objectifs « biodiversité » basés sur la fonctionnalité identifiée dans le diagnostic 	

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
B	Reconnaître la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie avec les agriculteurs Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité	B1	Mise en œuvre de diagnostics bocagers et Plans de Gestion durable de Haies, à l'échelle des exploitations	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Maintien du système bocager agricole avec ses haies. Gestion d'une production économique de bois dans le cadre d'un label bois (gestion durable)	Le réseau de haies joue un rôle majeur en tant que support pour la biodiversité mais également pour le déplacement des espèces.
		B2	Réalisation d'études de faisabilité pour l'installation de chaudières à bois dans les équipements collectifs publics	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Soutenir et développer le marché du bois bocager local	
		B3	Réalisation d'un plan de mobilisation précis avec état de la ressource dans le cadre d'un plan d'approvisionnement de chaufferies collectives	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Soutenir et développer le marché du bois bocager local Mobiliser la ressource, et assurer l'approvisionnement bois de façon durable	
		B4	Sensibilisation à l'intérêt de chaudières individuelles bois	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Soutenir et développer le marché du bois bocager local Rendre autonomes les exploitations, (raccourcissement de la filière)	
		B5	Déclinaison du label « Bois bocager local »	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Soutenir et développer le marché du bois bocager local	
		B6	Instauration du paillage en copeaux pour les espaces verts des collectivités	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Soutenir et développer le marché du bois bocager local	
		B7	Sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation du bois bocager en litière et paillage	Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	Soutenir et développer le marché du bois bocager local	
		B8	Plantation et regarnissage de haies : Plan Pluriannuel de Recomposition Bocagère	Conforter la trame verte et la ressource bois de haie	Conforter le programme de reconstitution des haies et la ressource bois. Renforcer la culture locale de plantation de haie. Mettre en place une synergie d'actions avec les « planteurs d'arbres » historiques du territoire.	
		B9	Actualisation et diffusion d'un recueil bibliographique sur les intérêts de la haie	Conforter la trame verte et la ressource bois de haie	Sensibiliser les élus et agriculteurs à l'intérêt à long terme de la haie	
		B10	Accompagnement à la mise en œuvre du dispositif « compensation carbone Responsabilité sociale et environnementale »	Favoriser les projets bocagers de séquestration du carbone	Sensibiliser les élus et agriculteurs à l'intérêt à long terme de la haie, en lien avec la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie-Climat en cours d'élaboration	
		B11	Organisation d'une gouvernance pour accompagner l'évolution du bocage : les commissions bocage	Conforter la trame verte et la ressource bois de haie	Sensibiliser les élus et agriculteurs à l'intérêt à long terme de la haie	
		B12	Définition de nouvelles organisations collectives de travail pour entretenir les haies	Conforter la trame verte et la ressource bois de haie	Maintien du réseau de haie, faciliter l'entretien	

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Agriculteurs, propriétaires, Association de Boisement du Pays de la Baie, Communes.	CD50, CA50, AESN, Région Normandie, DREAL, Fédération des Chasseurs, Haiecobois.	<ul style="list-style-type: none"> (1 poste CAMSMN à maintenir = 3 km/an sur le Mortainais). 1 poste complémentaire (10 km/an) d'animateur et/ou prestation extérieure d'appui : 235.000 €. 	<ul style="list-style-type: none"> CD50 Plan bocage, AESN, Région Normandie : aide pour la mise en place de poste d'animateur. CD50, Région Normandie, AESN : aide à l'investissement et prestation d'animation. AFAC Agroforesteries, FDC 50 : aide à l'investissement. 	Un technicien bocage. Synergie d'action (Zéro phyto...) Nombreux partenariats possibles et aides	Animation déterminante. Coordination et complémentarité des actions et des acteurs
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers	Observations			
CAMSMN FABM	CD50, AESN, Région Normandie, DREAL, AFAC Agroforesteries, FDC50, Normandieforever.	<ul style="list-style-type: none"> Plantations 50 km : 500.000 € Prestation PGH et diagnostic bocage : 77.000 € 		<ul style="list-style-type: none"> - <u>L'animation haie</u> et commissions bocage en levier de projet TVB. - Le diagnostic Bocage (CA50/CD50) pour orienter et <u>aider les exploitants agricoles</u> à intégrer les haies dans leurs systèmes : développement de l'autoconsommation durable de bois, agronomie, élevage et biodiversité, organiser l'entretien des haies. 	

ZONES CULTIVEES

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
C	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie</p> <p>Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et environnement</p> <p>Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer</p>	C1	Soutien à l'émergence de projets d'échanges parcellaires	Favoriser le maintien des prairies	Faciliter l'exploitation des prairies au travers du regroupement parcellaire et/ou du rapprochement parcellaire avec les bâtiments d'exploitation	<p>Les terres agricoles couvrent quasiment 80% du territoire du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Les agriculteurs sont donc des acteurs majeurs de la TVB.</p> <p>Les prairies permanentes sont considérées comme l'un des éléments "clé" pour la circulation de nombreuses espèces. Pour autant, les surfaces en herbe ont diminué au profit des cultures depuis ces dernières décennies sur le Mortainais. L'objectif de cette action est d'inverser la tendance par le maintien, voire l'augmentation des surfaces en herbe au sein des exploitations.</p> <p>Le développement de pratiques agro-écologiques permet par ailleurs d'intégrer la biodiversité dans les systèmes culturels.</p>
		C2	Diffusion d'outils de communication sur la pertinence des systèmes « herbagers »	Favoriser le maintien des prairies	Informé sur la pertinence (économique, sociale et environnementale) des prairies	
		C3	MAE "système" incitant au maintien des prairies	Favoriser le maintien des prairies	Soutenir financièrement des systèmes d'exploitation valorisant la présence de prairies	
		C4	Incitation à l'émergence de groupes d'échange entre agriculteurs	Favoriser le maintien des prairies	Faciliter l'évolution des pratiques agricoles par les échanges entre agriculteurs	
		C5	Soutien à l'acquisition en copropriété d'outils culturels préservant les sols	Limiter l'érosion des sols et l'utilisation de produits phytosanitaires	Concevoir et développer des pratiques agri-écologiques (mutualisation, mise en relation)	
		C6	Diagnostiques sur la biodiversité, à l'échelle des exploitations avec valorisation en fermes ouvertes plus « challenge »	Sensibiliser les agriculteurs et les habitants sur l'intérêt de la biodiversité pour l'agriculture (et réciproquement)	Sensibiliser aux pratiques agri-écologiques	
		C7	Incitation financière à la plantation de pommiers et poiriers haute tige	Favoriser le maintien des vergers haute-tige	Inciter les particuliers et les agriculteurs à replanter des poiriers et pommiers et à les entretenir	
		C8	Sensibilisation au maintien et à l'entretien des vergers haute-tige	Favoriser le maintien des vergers haute-tige	Fournir des conseils à l'entretien et la valorisation des pommiers et poiriers	
		C9	Organisation de visites-démonstrations sur les pratiques en faveur de la biodiversité	Sensibiliser les agriculteurs et les habitants sur l'intérêt de la biodiversité pour l'agriculture (et réciproquement)	Sensibiliser aux pratiques agri-écologiques	
		C10	MAE "semis direct sous couvert permanent" animation	Limiter l'érosion des sols et l'utilisation de produits phytosanitaires	Favoriser l'activité biologique des sols	

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Agriculteurs (+ CUMA ou propriétaires fonciers selon actions)	SAGE(s), PNRNM, CEN, CRDA, ABN, AESN, DDTM, DREAL	<ul style="list-style-type: none"> Echanges parcellaires : 400 € par ha échangé + 10.000 € pour animation 1 opération, soit 60.000 €. MAE système : montage (10.000 €) + animation annuelle (10.000 €/an x 3) soit 40.000 €. Groupe d'échanges : 40.000 € Plant : 12-15 € + 5 € min. si greffé : 25.000 €. 	<ul style="list-style-type: none"> Département. AESN. AAP lié aux groupes DEPHY, GIEE, CIVAM, ENI-Ecophyto. 	<ul style="list-style-type: none"> Des agriculteurs motivés. Des dispositifs d'aide encourageants (ex : MAE) 	<ul style="list-style-type: none"> EP : manque implication élus locaux ou agriculteurs. MAE : fiabilité des dispositifs de paiement d'aide.
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers	Observations			
Chambre d'agriculture, CIVAM, CEN	CD50, UE-Etat (dispositifs d'aide aux investissements)	<ul style="list-style-type: none"> Les échanges parcellaires peuvent aussi être encouragés par la commission Bocage. Assurer la publicité de la mesure actuelle MAE système 3. 			

ZONES HUMIDES

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
D	<p>Conforter la reconnaissance des services rendus par les ZH</p> <p>Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux/pratiques réalisables ou non</p> <p>Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût du travail pour l'entretien des ZH</p> <p>Explorer d'autres pistes de valorisation des ZH</p>	D1	Accompagnement des agriculteurs dans la gestion de leurs zones humides : conseil, aide aux investissements (clôtures notamment)	Favoriser le maintien de l'exploitation agricole des zones humides	Développer et renforcer une économie d'élevage dans les zones humides en : Soutenant la gestion agricole et prairiale des zones humides, Maintenant l'ouverture des habitats par l'entretien des prairies, voire leur restauration.	<p>La conservation des fonctionnalités des prairies humides (notamment en tant que réservoirs de biodiversité) nécessite un maintien de milieux ouverts et d'une agriculture extensive adaptée à ces milieux.</p> <p>« Ces écosystèmes abritent une biodiversité dont la richesse est très importante. La moitié des oiseaux en France y passent au moins une partie de leur temps, de même que la totalité des amphibiens ». Agence Française pour la biodiversité</p>
		D2	Conception d'un guide des bonnes pratiques en zone humide		Sortir" du cadre réglementaire en concevant un guide précisant les interventions et pratiques à privilégier dans les zones humides, Porter à connaissance les bonnes pratiques agricoles avec un document de référence technico-économique de pratiques aux gestionnaires de zones humides.	
		D3	Amélioration de l'information sur la réglementation et les dispositifs d'aide		Améliorer la lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser en zone humide, notamment sur les interventions à éviter	
		D4	Développer des mesures agro-environnementales et climatiques avec dates de pâturage adaptées		'Poursuivre la mise en œuvre des MAE sur le territoire du SAGE de la Sélune. Etendre le dispositif sur les zones humides des bassins-versants de la Sée et de l'Egrenne	

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Gestionnaire des zones humides : agriculteurs, collectivités territoriales, association de protection de l'environnement, particuliers	SAGE(s), DDTM, DREAL, ONEMA, AESN, Chambre d'agriculture, PNRNM, CEN, Région, Département	1 poste d'animateur sur tout le territoire de la CAMSMN : 235.000 €	- AESN, - Délégation travaux partenaires possibles	Besoin d'un volume de temps d'animation affecté à ces actions	Pérennité des subventions dans la prise en charge financière de nouveaux postes.
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers			Observations	
CAMSMN et/ou CA, CEN, PNRNM	AESN, Etat, Région Normandie, Département			- MAE : recenser les agriculteurs déjà bénéficiaires et évaluer le déploiement possible. Demander une souplesse à la Région dans la gestion des dates de pâturage par la création d'un protocole basé sur les conditions météo.	

COURS D'EAU

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
E	<p>Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau, notamment les orientations favorisant la biodiversité</p> <p>Positionner les enjeux sur la biodiversité au sens large plutôt que sur une seule espèce</p> <p>Améliorer la prise en compte des petits cours d'eau et des sources en amont des bassins versants</p>	E1	Diffusion de la plaquette d'information	S'intégrer dans le dispositif existant de restauration des cours d'eau	Sensibiliser et communiquer auprès des agriculteurs, du grand public et des écoles	Besoin d'équilibre entre l'absence ou le manque d'entretien (problèmes d'embâcles, de ragondins...) et l'excès d'entretien (problème d'érosion, d'inondation) dans un territoire positionné en tête de 4 bassins hydrographiques
		E2	Journée de démonstration de travaux			
		E3	Organisation de chantiers d'entretien participatifs			
		E4	Suppression des obstacles à l'écoulement	Restaurer la continuité écologique en intervenant sur les obstacles à l'écoulement recensés (suppression ou aménagement)		

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Agriculteurs, entreprises de travaux, grand public, école	SAGE(s), DDTM, DREAL, ONEMA, AESN, Chambre d'agriculture, PNRNM, CEN, Région, Département	- Plaquette d'information : 6.750 € - Journées annuelles de démonstration de travaux (1/an) : 12.000 €)	AESN		
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers			Observations	
CAMSMN, SAGE(s), CEN, PNRNM...	AESN, Etat, Région, Département			- MAE : recenser les agriculteurs déjà bénéficiaires et évaluer le déploiement possible. Demander une souplesse à la Région dans la gestion des dates de pâturage par la création d'un protocole basé sur les conditions météo.	

BOIS ET FORÊTS

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
F	<p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p> <p>Valoriser localement les feuillus</p>	F1	Création d'un annuaire des professionnels du bois local	Structurer et valoriser la filière « bois local »	Favoriser la lisibilité de la filière de production locale	La composante « bois et forêts » est un élément important de la trame verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65% de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors: l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert).
		F2	Information et accompagnement des propriétaires forestiers vers une exploitation "différenciée" de leur bois		'Maintenir la diversité des peuplements forestiers, notamment en feuillus	
		F3	Création d'un label bois local		Accompagner les transformateurs à valoriser la production locale	
		F4	Recensement des besoins en scieries mobiles sur le territoire		Favoriser l'exploitation de la ressource locale difficile d'accès	
		F5	Organisation d'un événement autour du bois : la Fête du bois		Sensibiliser le grand public et les élus sur l'intérêt de la filière bois locale	
		F6	Création d'un point-info « bois »		Favoriser la lisibilité de la filière de production locale	

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Grand public, Propriétaires forestiers, Professionnels du bois, Acteurs locaux	Département, Ecoles, collèges, ALSH, Forum du Mortainais, association environnementales, consommateurs, CRDA, CEN, association Ouest Nature, CRPF, Syndicat des forestiers, profession bois, PNRNM, CCI, experts et conseillers forestiers	- Liste : 12.500 € - Information et accompagnement propriétaires : 25.000 € - Fête du bois : 32.000 € + bénévolat		Implication des acteurs locaux : filiales, associations locales...	Un manque d'implication des propriétaires
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers			Observations	
CCI, CRPF, Syndicat des forestiers, Profession bois...				- L'efficacité des actions sera d'autant plus forte qu'elles seront mises en œuvre à une échelle plus importante que le Mortainais.	

LANDES

N°	Enjeux	N° action	Actions	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Valeur ajoutée sur la fonctionnalité TVB
G	<p>Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités</p> <p>Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes</p> <p>Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques</p> <p>Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables</p>	G1	Cartographie et inventaires faunistique et floristique des landes	Favoriser le maintien des landes	Améliorer la connaissance sur les landes	Milieux remarquables de la trame verte, les landes hébergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de réservoirs de biodiversité indéniables, et qui plus est identitaires du territoire, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais.
		G2	Recherches bibliographiques sur les usages des landes		Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt et l'existence des landes Mettre en avant la contribution collective des propriétaires à la préservation du patrimoine naturel remarquable du territoire	
		G3	Rencontres et mise en réseau des propriétaires forestiers		Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt et l'existence des landes	
		G4	Organisation de chantiers d'entretien participatifs		Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt et l'existence des landes	
		G5	Création d'un circuit touristique sur les landes		Favoriser le maintien et l'entretien des landes	
		G6	Accompagnement des propriétaires dans la gestion et l'entretien des landes			

Actions prioritaires :

Publics ciblés	Acteurs à mobiliser	Coût total sur 5 ans	Subventions possibles	Facteurs de réussites	Difficultés/Vigilances
Tous publics Elus locaux, agriculteurs	Région, Département, Agence Régionale de la Biodiversité, DREAL, AESN, PNRNM, Communes, SAGE, CEN, CAUE, acteurs pédagogiques et de l'enseignement, accueils de loisirs, CA50, CRDA, forum du Mortainais...	1 poste d'animateur sur tout le territoire de la CAMSMN : 45.000 €	Nouvelle réponse à l'AAP « patrimoine naturel » (validé en Bureau du 28 mars 2018), Subventions AESN sur les thématiques environnementales ayant des objectifs communs avec la préservation de la biodiversité : lutte contre l'érosion...	Besoin d'un volume de temps d'animation affecté à ces actions	Pérennité des subventions dans la prise en charge financière de nouveaux postes.
Maîtres d'œuvre	Partenaires financiers			Observations	
Animateur CAMSMN Appui : PNRNM, CA, CEN...	Région, Etat ?, CD50 (en partenariat indirect)			<ul style="list-style-type: none"> - Une partie « sensibilisation » figurant dans de nombreuses autres actions des composantes sera intégrée à ces actions. - PLUi : intégrer des objectifs « biodiversité » basés sur la fonctionnalité identifiée dans le diagnostic 	

Tableau récapitulatif du nombre d'actions par composante :

	Enjeux et axes d'actions transversaux	Composante bocage	Composante Zones cultivées	Composante Zones humides	Composante Cours d'eau	Composante Bois et forêts	Composante Landes	TOTAL
Actions « priorité forte »	3	6	6	2	3	3	3	26
Actions « priorité moyenne »	2	6	4	2	1	3	3	21
TOTAL	5	12	10	4	4	6	6	47

2.2. FICHES-ACTION

Chaque action a fait l'objet d'une rédaction d'une fiche action avec les informations suivantes :

- Constats et enjeux identifiés à l'issue de la phase 1,
- Objectif,
- Contexte-justification des actions,
- Conditions de réussite – difficultés possibles,
- Résultats attendus sur la biodiversité,
- Contenu et déroulement de l'action,
- Localisation prioritaire d'intervention dans le Mortainais,
- Exemples et illustrations,
- Public ciblé,
- Partenaires à mobiliser.

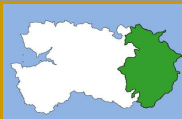
Chaque action « priorité forte » comprend également les informations supplémentaires suivantes :

- Budget prévisionnel : coût, subventions possibles,
- Calendrier de réalisation,
- Indicateurs de suivi.

Ces informations ont néanmoins pu être renseignées pour des actions « priorité moyenne ».

Les actions « priorité forte » sont identifiables avec un titre sur bandeau de couleur marron.

Fiches Actions transversales

FICHE	Action transversale	<i>Sensibiliser les habitants, élus et acteurs locaux sur la biodiversité</i>	
A1			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Au-delà de l'élaboration du diagnostic partagé, effectuée en 2017, les habitants, les élus locaux, les acteurs locaux peuvent être de véritables acteurs d'une politique locale en faveur de la Trame Verte et Bleue. La diversité des usagers présents sur le territoire multiplie les visions sur la vocation et la gestion des différents espaces. La richesse des points de vue des uns et des autres permet une lecture collective de l'environnement naturel et peut être intégrée dans l'élaboration d'une planification ou de la politique locale de la collectivité. Les propositions d'action TVB qui résultent d'une telle co-construction offrent l'opportunité d'innover ou de pousser plus loin les actions déjà engagées ou à engager avec les populations.</p>	T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
A	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire sur le maintien ou la restauration de la biodiversité

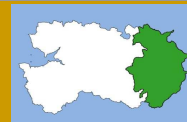
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Sensibiliser les habitants, les élus et acteurs locaux sur le rôle de la biodiversité sur le territoire

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>La concrétisation de la Trame Verte et Bleue sur un territoire repose sur une mobilisation de partenaires associatifs et représentants de territoires. L'appropriation de cette politique est un processus de long terme, qui nécessite la mise en place d'actions en continu à destination des populations.</p> <p>Une fois la Trame Verte et Bleue définie, la collectivité peut soutenir et accompagner de nombreuses initiatives d'habitants qu'elle considère comme des outils favorisant la biodiversité locale. De nombreux micro-projets participatifs, ou opérations pilotes, peuvent contribuer à alimenter la Trame Verte et Bleue en continu et à créer un lien social entre les habitants et leur environnement naturel proche. Ils permettent aussi d'apporter des connaissances écologiques nouvelles, de reconstituer le patrimoine naturel déficitaire et de renforcer la perméabilité écologique de certains milieux. Une association du thème biodiversité avec d'autres thèmes, environnementaux, sociaux ou économiques pourra être recherchée pour faciliter la mobilisation des acteurs locaux.</p>	Assurer des animations pédagogiques "biodiversité" intégrées dans un plan de communication annuel

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	Assurer des animations pédagogiques (exemple : journée nature-biodiversité, information sur sentiers de randonnées - observatoire de la nature, concours photographie des paysages, sorties-visites terrain)
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une prise de conscience de l'importance des continuités écologiques et plus généralement de la biodiversité.</p> <p>De meilleures compréhension et acceptation des enjeux par les citoyens.</p> <p>Une identification de la TVB comme un levier de développement et d'aménagement du territoire.</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	- enquête photographique Le Gave de Pau

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Association AVRIL Parc Naturel Régional Normandie-Maine Conseil départemental de la Manche	Ecoles, collèges, ALSH, forum du Mortainais	Habitant, enfants
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

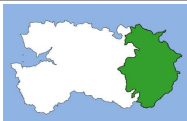
BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - C					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Animation	1 poste animateur (poste également affecté aux actions A4, A5, B6, B7, B9, C8)	45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €
							0 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total C		45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €
Subventions possibles							AESN : 80 % du poste sur 5 ans

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	- Ressources humaines mobilisées par la Collectivité	Note(s) au bureau ou Conseil communautaire		
	- Plan de financement du programme d'actions			
INDICATEURS DE RESULTATS	- Nombre de partenaires associés	- Conventions de partenariat, bon de commande		
	- Nombre et type d'actions mis en œuvre	Bilan de réalisation par action : secteur de territoire concerné, nombre de bénéficiaires, surfaces concernées, type d'actions engagées		

FICHE	Action transversale	<i>Acquisition de connaissances sur la Trame Verte et Bleue</i>	
A2			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Au-delà de l'élaboration du diagnostic partagé, effectuée en 2017, les habitants, les élus locaux, les acteurs locaux peuvent être de véritables acteurs d'une politique locale en faveur de la Trame Verte et Bleue. La diversité des usagers présents sur le territoire multiplie les visions sur la vocation et la gestion des différents espaces. La richesse des points de vue des uns et des autres permet une lecture collective de l'environnement naturel et peut être intégrée dans l'élaboration d'une planification ou de la politique locale de la collectivité. Les propositions d'action TVB qui résultent d'une telle co-construction offrent l'opportunité d'innover ou de pousser plus loin les actions déjà engagées ou à engager avec les populations.</p>	<p>C1 : Connaissance de la localisation des habitats naturels C2 : Connaissance concernant des réservoirs de biodiversité potentiels C3 : Connaissance de la répartition des espèces végétales et animales C4 : Connaissance concernant la répartition des espèces végétales et animales invasives C5 : connaissance concernant la fragmentation des continuités écologiques des continuités écologiques des cours d'eau C6 : Connaissance concernant la fragmentation des continuités écologiques terrestres</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
A	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire sur le maintien ou la restauration de la biodiversité

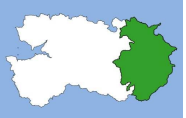
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Renforcer la connaissance sur la TVB pour une compréhension / appropriation accrue de la Trame Verte et Bleue et assurer un suivi de cette connaissance

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>La concrétisation de la Trame Verte et Bleue sur un territoire repose sur une mobilisation de partenaires associatifs et représentants de territoires. L'appropriation de cette politique est un processus de long terme, qui nécessite la mise en place d'actions en continu à destination des populations.</p> <p>Une fois la Trame Verte et Bleue définie, la collectivité peut soutenir et accompagner de nombreuses initiatives d'habitants qu'elle considère comme des outils favorisant la biodiversité locale. De nombreux micro-projets participatifs, ou opérations pilotes, peuvent contribuer à alimenter la Trame Verte et Bleue en continu et à créer un lien social entre les habitants et leur environnement naturel proche. Ils permettent aussi d'apporter des connaissances écologiques nouvelles, de reconstituer le patrimoine naturel déficitaire et de renforcer la perméabilité écologique de certains milieux. Une association du thème biodiversité avec d'autres thèmes, environnementaux, sociaux ou économiques pourra être recherchée pour faciliter la mobilisation des acteurs locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser et valoriser l'information, la connaissance et les études déjà réalisées <ul style="list-style-type: none"> - Compléter les connaissances au besoin - Travailler en réseau avec les collectivités territoriales, structures locales pour croiser visions et connaissances relatives à la TVB et <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'appropriation par les acteurs locaux - Mettre en oeuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des connaissances pour une amélioration continue et l'atteinte des objectifs de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	A partir notamment des données utilisées ou collectées dans le diagnostic TVB, définir des indicateurs de suivi de l'évolution du territoire sur la faune et la flore et les activités humaines type observatoire (en lien avec l'observatoire de la biodiversité Normandie)
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une connaissance continue de l'état de la biodiversité en lien avec l'évolution des activités humaines sur le territoire</p> <p>Une compréhension accrue du fonctionnement des continuités écologiques sur le territoire.</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Association AVRIL Parc naturel régional Normandie-Maine Conseil départemental de la Manche	Agence Régionale de la Biodiversité, DREAL, Conservatoire espaces naturels, SAGE(s), Chambre d'agriculture,	Elus, acteurs du territoire, habitants, organismes oeuvrant pour la biodiversité
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

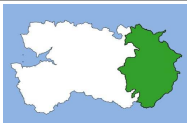
FICHE A2	Action transversale	<i>Acquisition de connaissances sur la Trame Verte et Bleue</i>	
-------------------------------	----------------------------	---	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - C							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!
		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!
		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!
Total animation régie		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!
Total C		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS				

FICHE	Action transversale	<i>Communication sur les actions de préservation ou restauration de la biodiversité déjà mises en œuvre par les acteurs du territoire</i>	
A3			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Au-delà de l'élaboration du diagnostic partagé, effectuée en 2017, les habitants, les élus locaux, les acteurs locaux peuvent être de véritables acteurs d'une politique locale en faveur de la Trame Verte et Bleue. La diversité des usagers présents sur le territoire multiplie les visions sur la vocation et la gestion des différents espaces. La richesse des points de vue des uns et des autres permet une lecture collective de l'environnement naturel et peut être intégrée dans l'élaboration d'une planification ou de la politique locale de la collectivité. Les propositions d'action TVB qui résultent d'une telle co-construction offrent l'opportunité d'innover ou de pousser plus loin les actions déjà engagées ou à engager avec les populations.</p>	T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
A	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire sur le maintien ou la restauration de la biodiversité

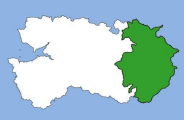
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Valoriser les actions des structures locales en faveur de la biodiversité pour créer une dynamique

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>La concrétisation de la Trame Verte et Bleue sur un territoire repose sur une mobilisation de partenaires associatifs et représentants de territoires. L'appropriation de cette politique est un processus de long terme, qui nécessite la mise en place d'actions en continu à destination des populations. Une fois la Trame Verte et Bleue définie, la collectivité peut soutenir et accompagner de nombreuses initiatives d'habitants qu'elle considère comme des outils favorisant la biodiversité locale. De nombreux micro-projets participatifs, ou opérations pilotes, peuvent contribuer à alimenter la Trame Verte et Bleue en continu et à créer un lien social entre les habitants et leur environnement naturel proche. Ils permettent aussi d'apporter des connaissances écologiques nouvelles, de reconstituer le patrimoine naturel déficitaire et de renforcer la perméabilité écologique de certains milieux. Une association du thème biodiversité avec d'autres thèmes, environnementaux, sociaux ou économiques pourra être recherchée pour faciliter la mobilisation des acteurs locaux.</p>	Communiquer, informer sur les actions des structures locales en faveur de la biodiversité

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	Recenser les actions oeuvrant directement ou indirectement à la préservation de la biodiversité. Informer les habitants du territoire des résultats de ces actions
RESULTATS ATTENDUS	Une dynamique en faveur des actions à mettre en œuvre pour préserver ou restaurer la biodiversité.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Association AVRIL Parc naturel régional Normandie-Maine Conseil départemental de la Manche	Ecoles, collèges, ALSH, forum du Mortainais, associations de préservation de l'environnement, consommateurs, CRDA, CEN	Acteurs locaux
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE	Action transversale	<i>Communication sur les actions de préservation ou restauration de la biodiversité déjà mises en œuvre par les acteurs du territoire</i>	
A3			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - C					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
recensement des actions réalisées	3 jours	2 025 €					2 025 €
Communication sur les actions (site internet, article, plaquette)	5 jours	3 375 €					3 375 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 400 €
Total C		5 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 400 €
Subventions possibles							

4. INDICATEURS

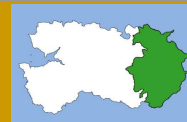
INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Temps consacré au recensement			
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de projets recensés			
	Nombre d'articles, plaquettes etc			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p style="text-align: center;">Au-delà de l'élaboration du diagnostic partagé effectuée en 2017, les habitants, les élus locaux, les acteurs locaux peuvent être de véritables acteurs d'une politique locale en faveur de la Trame Verte et Bleue. La diversité des usagers présents sur le territoire multiplie les visions sur la vocation et la gestion des différents espaces. La richesse des points de vue des uns et des autres permet une lecture collective de l'environnement naturel et peut être intégrée dans l'élaboration d'une planification ou de la politique locale de la collectivité. Les propositions d'action TVB qui résultent d'une telle co-construction offrent l'opportunité d'innover ou de pousser plus loin les actions déjà engagées ou à engager avec les populations.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p>
ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
A	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire sur le maintien ou la restauration de la biodiversité
OBJECTIFS STRATEGIQUES	
<p>Veiller à la bonne exécution du programme d'actions selon le calendrier prévisionnel Assurer son évaluation à l'aide des indicateurs de moyens et de résultats</p>	
CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>La concrétisation de la Trame Verte et Bleue sur un territoire repose sur une mobilisation de partenaires associatifs et représentants de territoires. L'appropriation de cette politique est un processus de long terme, qui nécessite la mise en place d'actions en continu à destination des populations.</p> <p>Une fois la Trame Verte et Bleue définie, la collectivité peut soutenir et accompagner de nombreuses initiatives d'habitants qu'elle considère comme des outils favorisant la biodiversité locale. De nombreux micro-projets participatifs, ou opérations pilotes, peuvent contribuer à alimenter la Trame Verte et Bleue en continu et à créer un lien social entre les habitants et leur environnement naturel proche. Ils permettent aussi d'apporter des connaissances écologiques nouvelles, de reconstituer le patrimoine naturel déficitaire et de renforcer la perméabilité écologique de certains milieux. Une association du thème biodiversité avec d'autres thèmes, environnementaux, sociaux ou économiques pourra être recherchée pour faciliter la mobilisation des acteurs locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les conditions de mise en œuvre du programme d'actions - Animer la mise en œuvre des actions - Utiliser les indicateurs de suivi figurant dans les fiches-actions pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'actions

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION			
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Etape 1 : Rechercher des acteurs pilotes d'actions, acteurs relais, acteurs opérationnels, financements, Contribuer à fédérer les acteurs du territoire autour des résultats de la démarche de co-construction du programme d'actions TVB Mortainais</p> <p style="text-align: center;">Etape 2 : Animer la mise en œuvre du programme d'actions</p> <p>Etape 3 : Vérifier que les résultats soient en conformité avec les objectifs selon les indicateurs d'actions figurant dans chaque fiche - action. Les indicateurs ont vocation à apprécier l'évolution du territoire vers la préservation ou la restauration de la biodiversité</p>		
RESULTATS ATTENDUS	<p>Des conditions de réussite réunies pour mettre en œuvre le plan d'actions</p> <p>Une capacité à évaluer l'état d'avancement de mise en œuvre des actions et les pistes à améliorer</p>		
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS			
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération	DREAL, Région, Département	Communauté d'agglomération, financeurs des actions
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Préparation, organisation des conditions de mise en œuvre du programme d'actions, recherches de partenaires et financements	un mi-temps chargé de mission	Animation en Régie, création ou renforcement d'un poste (technicien bocage ou zones humides), voir action A1					
Animer la mise en œuvre du programme d'actions, assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre	un mi-temps chargé de mission						
				0 €	0 €	0 €	0 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total C		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subventions possibles							

4. INDICATEURS


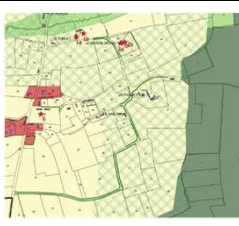
INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	- Ressources humaines mobilisées par la Collectivité	Note(s) au Bureau ou Conseil communautaire		
	- Plan de financement du programme d'actions			
INDICATEURS DE RESULTATS	- Nombre de partenaires associés	- Conventions de partenariat, bon de commande		
	- Nombre et type d'actions mis en œuvre	Bilan de réalisation par action : secteur de territoire concerné, nombre de bénéficiaires, surfaces concernées, type d'actions engagées		

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
	T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire
ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
A	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire sur le maintien ou la restauration de la biodiversité
OBJECTIFS STRATEGIQUES	
Intégrer la préservation de la Trame Verte et Bleue dans la procédure d'élaboration du PLUI	
CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Sensibiliser les différents acteurs de l'aménagement du territoire aux enjeux de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue (TVB), à l'intérêt et à la nécessité de les prendre en compte dans le Plan Local d'urbanisme Intercommunal.</p> <p>Favoriser la prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les PLU et PLUI, en fournissant des éléments d'explication, d'organisation ainsi que des méthodes et des outils pour guider les acteurs dans leurs réflexions et leurs choix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des codes de l'urbanisme et code de l'environnement sur préservation et remise en état des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme - Prise en compte du Schéma de Cohérence Ecologique : adopté en juillet 2014 dans l'ancienne Basse-Normandie - Compatibilité avec le SCOT de la Baie du Mont Saint-Michel, la charte PNR Normandie-Maine, les SAGEs de la Sélune, Vire, Mayenne (et Sée)

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION			
MODALITES D'ORGANISATION	<p>S'appuyer sur le diagnostic Trame Verte et Bleue</p> <p>Organiser des réunions de concertation avec les gestionnaires de haies, zones humides...</p>		
RESULTATS ATTENDUS	<p>Un respect des codes de l'urbanisme et de l'environnement</p> <p>Une prise en compte du SRCE</p> <p>Une compatibilité avec le SCOT de la Baie du Mont Saint-Michel, les SAGEs et la charte du PNR Normandie-Maine</p> <p>Une articulation avec les actions du programme Trame Verte et Bleue à mettre en œuvre</p>		
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 20%; text-align: center;">  <p>PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU TERRITOIRE DE SEVRES-TAUTE Parcelle n°4 - Recensement 2018</p> </div> <div style="width: 20%; text-align: center;">  </div> <div style="width: 60%; padding-left: 20px;"> <p>PLUI Sèvres-Taute : arrêt de projet en mai 2018</p> </div> </div>		
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération	Bureaux d'études en charge de la réalisation du PLUI, DDTM, DREAL, Chambre d'agriculture, CEN	Communauté d'agglomération
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

Fiches Actions composante « Bocage »

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais.</p> <p>Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte</p>	<p style="text-align: center;">P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p style="text-align: center;">T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES
<p>Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée</p>

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : La stratégie bocage des exploitations agricoles avec le diagnostic bocage de la Chambre d'agriculture et du Conseil départemental de la Manche et la rentabilité de production de bois des haies dans le cadre d'une gestion de haie avec les plans de gestion. Au modèle Type de la Chambre d'agriculture sera ajouté le volet Biodiversité pour la sensibilisation, et selon les secteurs, améliorer les connectivités et le rôle de corridor et améliorer les pratiques d'entretien. ACTION PRIORITAIRE et proportionnée au développement des chaufferies bois. NB chaufferies (existantes 5 unités et une en projet).</p>	<p>Maintien du système bocager agricole avec ses haies. Gestion d'une production économique de bois dans le cadre d'un label bois (gestion durable)</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Pour les agriculteurs en questionnement sur le bocage, un diagnostic bocage pourra être proposé aux exploitants volontaires, afin d'intégrer les différents enjeux environnementaux et de gestion des haies (en cours d'élaboration avec le CD50). Action de promotion et de réalisation des diagnostics bocage sur les exploitations : définir le projet "haie" de l'exploitation agricole (intégration de tous les paramètres bocage dans le projet d'exploitation et aider l'exploitant à maintenir son linéaire de haies (10 diagnostics/an).</p> <p>Action de promotion et de mise en place des Plans de Gestion de Haies (PGH) auprès des exploitations agricoles et des producteurs de bois approvisionnant les chaufferies locales en plaquettes d'origine bocagère. Cartographier les haies concernées, estimer le volume mobilisable en MAP/exploitation, orienter la gestion durable (bois-énergie, TVB...) sur une rotation d'environ 15 ans, garantir une production de bois-énergie régulière, assurer la régénération du bocage (valorisation et travaux d'amélioration...).</p> <p>Réalisation du volet biodiversité du PGH.(5 Plans de gestion par an).</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Nombre de diagnostic bocage 10/an</p> <p>Nombre de plans de gestion réalisés 5/an</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Installation de 14 chaufferies pour des Collèges de la Manche : approvisionnement par Haiecobois avec 100 plans de gestion de haies réalisés par la Chambre d'agriculture</p> <p>- (Financement par Haiecobois, aide en ex chèque Conseil du CRBN, aide en amont pour la promotion et la mobilisation collectives des agriculteurs par la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental).</p>



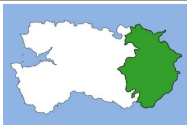
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture, CAMSMN	CAMSMN , Conseil départemental, Région, AESN, FCUMABN, Prestataires	Haiecobois, agriculteurs, propriétaires,
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Promotion des plans de gestion de haie	5 jours par an	3 750 €	3 750 €	3 750 €	3 750 €	3 750 €	18 750 €
Réalisation des Plans de Gestion 10 u/an	5 plans de gestion/an (Bois-énergie et volet biodiversité)	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	50 000 €
Réalisation des diagnostics 1/an	10 diagnostics/an	1 607 €	1 607 €	1 607 €	1 607 €	1 607 €	8 035 €
Total animation régie							
Total C		15 357 €	15 357 €	15 357 €	15 357 €	15 357 €	76 785 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	NB Convention partenariat NB Prestation	Compte-rendu	annuel	
INDICATEURS DE RESULTATS	Diagnostic bocage Plans de gestion réalisés Document communication et promotion	Documents	annuel	15/an

FICHE	Composante Bocage	<i>Réalisation d'études de faisabilité pour l'installation de chaudières à bois dans les équipements collectifs publics</i>	
B2			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais. Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte carbone...).</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B 2	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

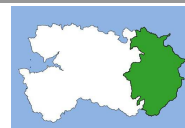
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : développer une filière bois-énergie pour apporter une rentabilité au bocage avec des débouchés bois-énergie issus des haies en synergie avec le maintien des haies et leurs rôles de corridors écologiques. ACTION PRIORITAIRE et soutenue par le Plan Bocage du Conseil départemental qui soutient 10 études par le SDEM.</p>	Soutenir et développer le marché du bois bocager local

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Identifier des porteurs de projets potentiels. Une étude de faisabilité systématique au moment des réhabilitations de bâtiment. Réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments publics, pour la mise en place de chaufferies bois et/ou de réseaux de chaleur (remplacement des chaudières vieillissantes, situations de bâtiments énergivores, constructions nouvelles initiées par la collectivité). Réaliser des études de faisabilité, proposer l'application d'outils d'aide à la décision aux porteurs de projets, solutions techniques : matériels, équipements, réseaux. Repères financiers : investissements, aides mobilisables, comparatifs économiques.</p>
RESULTATS ATTENDUS	10 sites diagnostiqués vers 10 chaudières collectives
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div> <p style="text-align: center;">Accompagnement de l'architecte de l'ex-Communauté de Communes du Mortainais et réalisation de la chaufferie du nouveau bâtiment de la Communauté de communes. (action transversale de la Haie à la Chaudière).</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
Bocage dense avec dominante prairies permanentes	SDEM, CAMSMN	ADEME, Région Normandie (Haieco Bois, approvisionnement bois Chambre d'agriculture sur cubage ressource)	Collectivités territoriales, entreprise, agriculteurs, particuliers.
Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

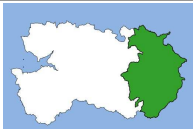


3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Mise en place d'un technicien énergie	1 ETP à la CAMSMN	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	180 000 €
Prestation : SDEM et études complémentaires	2 études par an	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	37 500 €
Prestation, étude Ressource bois pour thermicien et gestion durable	2 études par an	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	75 000 €
Total animation régie		36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	180 000 €
Total €		58 500 €	58 500 €	58 500 €	58 500 €	58 500 €	292 500 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Technicien Energie	Compte-rendu	annuel	2/an%
	Etudes de faisabilité commandées	Compte-rendu	annuel	2/an%
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de sites diagnostiqués	Calendrier projets Chaufferies	Annuel	2/an%
	Nombre de chaudières bois plaquettes installées ou en commande			

FICHE	Composante Bocage	<i>Réalisation d'un plan de mobilisation précis avec état de la ressource dans le cadre d'un plan d'approvisionnement de chaufferies collectives</i>	
B3			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

<p style="text-align: center;">CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1</p> <p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais.</p> <p>Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte carbone...).</p>	<p style="text-align: center;">ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE</p> <p style="text-align: center;">P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p style="text-align: center;">R1 : Restauration des fonctionnalités des réservoirs de biodiversité</p>
---	--

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B3	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES	
Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée	

<p style="text-align: center;">CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS</p> <p>Les haies peuvent constituer des corridors biologiques mais aussi des habitats pour une grande diversité d'espèces qui y trouvent le gîte et le couvert.</p> <p>Le pied de haie avec sa bande enherbée constitue, selon sa gestion, une zone refuge ou de nidification pour les espèces vivant au sol ; elle est également favorable aux insectes parmi lesquels de nombreux auxiliaires.</p> <p>Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, le bocage du Mortainais est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : développer une filière bois-énergie pour apporter une rentabilité au bocage et maintenir ou améliorer la connectivité et la qualité des haies.</p>	<p style="text-align: center;">OBJECTIFS SPECIFIQUES</p> <p style="text-align: center;">Soutenir et développer le marché du bois bocager local</p> <p style="text-align: center;">Mobiliser la ressource et assurer l'approvisionnement bois de façon durable.</p>
--	--

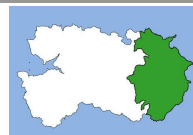
2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION																																																								
<p style="text-align: center;">MODALITES D'ORGANISATION</p>	<p>Autour des chaufferies, en place ou en projet, réalisation des plans d'approvisionnement. Enquête auprès des exploitations agricoles et des producteurs de bois candidats pour l'approvisionnement des chaufferies bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'animation pour la mobilisation des agriculteurs, - Recenser les candidats, repérage cartographique de l'ensemble des haies, estimer le volume mobilisable en MAP/exploitation (en gestion durable pour une production de bois-énergie régulière), - Estimer un résultat économique pour décision. - Réalisation du plan d'approvisionnement pour la chaufferie (liste des exploitation et volume annuels), - Intégrer systématiquement Haiecobois dans les plans d'approvisionnement pour garantir la qualité (cahier des charges signé par les producteurs) et la durabilité (PGH). 																																																							
<p style="text-align: center;">RESULTATS ATTENDUS</p>	<p style="text-align: center;">10 plans réalisés à l'échéance</p> <p style="text-align: center;">Nombre d'exploitation en tableau de bord puis en plan de gestion.</p> <p style="text-align: center;">Volume de bois-énergie</p>																																																							
<p style="text-align: center;">EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	<div style="text-align: center;"> <p>Le plan d'approvisionnement durable en bois DE HAIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Un état des lieux • -Une estimation du volume de bois • -Un programme d'amélioration des haies • -Un tableau des résultats prévisionnels <p style="text-align: center;"><small>Localisation des Haies et des travaux</small></p> <table border="1" style="margin: auto;"> <thead> <tr> <th>Parcelle</th> <th>Surface (ha)</th> <th>Statut</th> <th>Volume (m³)</th> <th>Observations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1001</td><td>1.2</td><td>Haie</td><td>120</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1002</td><td>0.8</td><td>Haie</td><td>80</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1003</td><td>1.5</td><td>Haie</td><td>150</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1004</td><td>0.5</td><td>Haie</td><td>50</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1005</td><td>1.0</td><td>Haie</td><td>100</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1006</td><td>0.7</td><td>Haie</td><td>70</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1007</td><td>1.1</td><td>Haie</td><td>110</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1008</td><td>0.9</td><td>Haie</td><td>90</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1009</td><td>1.3</td><td>Haie</td><td>130</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> <tr><td>1010</td><td>0.6</td><td>Haie</td><td>60</td><td>Etat satisfaisant</td></tr> </tbody> </table>  </div>	Parcelle	Surface (ha)	Statut	Volume (m³)	Observations	1001	1.2	Haie	120	Etat satisfaisant	1002	0.8	Haie	80	Etat satisfaisant	1003	1.5	Haie	150	Etat satisfaisant	1004	0.5	Haie	50	Etat satisfaisant	1005	1.0	Haie	100	Etat satisfaisant	1006	0.7	Haie	70	Etat satisfaisant	1007	1.1	Haie	110	Etat satisfaisant	1008	0.9	Haie	90	Etat satisfaisant	1009	1.3	Haie	130	Etat satisfaisant	1010	0.6	Haie	60	Etat satisfaisant
Parcelle	Surface (ha)	Statut	Volume (m³)	Observations																																																				
1001	1.2	Haie	120	Etat satisfaisant																																																				
1002	0.8	Haie	80	Etat satisfaisant																																																				
1003	1.5	Haie	150	Etat satisfaisant																																																				
1004	0.5	Haie	50	Etat satisfaisant																																																				
1005	1.0	Haie	100	Etat satisfaisant																																																				
1006	0.7	Haie	70	Etat satisfaisant																																																				
1007	1.1	Haie	110	Etat satisfaisant																																																				
1008	0.9	Haie	90	Etat satisfaisant																																																				
1009	1.3	Haie	130	Etat satisfaisant																																																				
1010	0.6	Haie	60	Etat satisfaisant																																																				

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture	Haiecobois, Plan Bocage du Conseil départemental CAMSMN	
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

**Composante
Bocage**

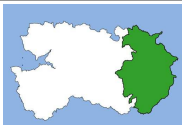
Réalisation d'un plan de mobilisation précis avec état de la ressource
dans le cadre d'un plan d'approvisionnement de chaufferies collectives

**3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER****BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER**

ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Prestation : 10 Plans de mobilisation de bois	Progressif AN 1 0, AN2 1, An 3 2, AN 4 3, An 5 4	0 €	7 500 €	15 000 €	22 000 €	30 000 €	74 500 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total €		0 €	7 500 €	15 000 €	22 000 €	30 000 €	74 500 €

4. INDICATEURS**INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES**

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	10 commandes de plan de mobilisation	CR ou calendrier projet de mobilisation de bois par chaufferie	par an	10 plans
INDICATEURS DE RESULTATS				

FICHE	Composante Bocage	<i>Sensibilisation à l'intérêt de chaudières individuelles bois</i>	
B4			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais. Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte carbone...).</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B4	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

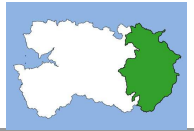
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : développer une filière bois-énergie pour apporter une rentabilité au bocage et maintenir ou améliorer la connectivité et la qualité des haies. Le bois produit et utilisé sur l'exploitation est le plus rentable.	<p>Soutenir et développer le marché du bois bocager local</p> <p>Rendre autonomes les exploitations (raccourcissement de la filière)</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>1°) Mobiliser/sensibiliser</p> <p>2°) Faire l'évaluation de la ressource sur l'exploitation (cf action B1 et B3)</p> <p>3°) Analyser les bâtiments de l'exploitation pour le stockage + prévoir les investissements si besoin</p> <p>4°) Formation à la production de plaquette de qualité (essaimage bonnes pratiques entre agriculteurs, mise en réseau)</p>
RESULTATS ATTENDUS	Nombre de chaudières individuelles installées
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>De nombreuses exploitations utilisent du bois de bocage pour le chauffage sur l'exploitation</p> <p>ex: Dominique JEHAN (Romagny), M. PARIS (Sourdeval)...</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	FRCUMA BN	CAMSMN Chambre d'agriculture	Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

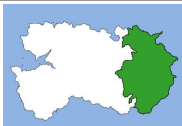


3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Intégrée à l'action A1							
Total animation régie							
Total C							

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS				

FICHE	Composante Bocage	<i>Déclinaison du label "Bois bocager local"</i>	
B5			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

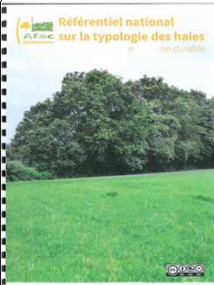

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais. Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte carbone...).</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B5	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

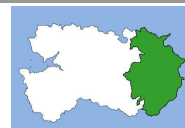
OBJECTIFS STRATEGIQUES
<p>Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée</p>

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : développer une filière bois-énergie pour apporter une rentabilité au bocage et maintenir ou améliorer la connectivité et la qualité des haies. (Cette action est tributaire de la mise en place du Label National)</p>	<p>Soutenir et développer le marché du bois bocager local</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Création et animation d'un groupe de travail technique sur les pratiques locales d'entretien et de valorisation des haies.</p> <p>Exercice de transposition du cahier des charges national sur les exploitations intéressées, une attention devra être portée à la traduction du terme "local": le cahier des charges devra préciser la distance maximale d'approvisionnement du bois.</p> <p>Création de fiches de bonnes pratiques et modalité d'application du cahier des charges.</p> <p>Diffusion, communication.</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Promotion des bonnes pratiques d'entretien.</p> <p>Précision concernant l'application locale du cahier des charges label bois, typologie des haie modalité d'entretien.</p> <p>Mise en œuvre du label pour les approvisionnement en cours et justification de gestion durable pour les appels d'offre.</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;">  <p>Référentiel national AFAC sur la typologie des haies en agriculture durable</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Guide des bonnes pratiques pour une gestion durable des haies Associations de Boisement de la Manche, CA50 2007 Typologie des haies, AFAC Agroforesteries 2017</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR UNE GESTION DURABLE DES HAIES</p> </div> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes			
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures	Haiecobois - FRCUMA BN - Chambre d'agriculture	FABM - CD50	Producteurs de bois
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

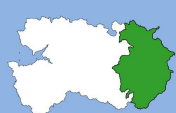


3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Expertise de la Chambre d'agriculture et Haïecobois, promotion du cadre national		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Expertise de la Chambre d'agriculture, usages et typologie locale	Notice technique d'application locale	0 €	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €	15 000 €
Création de fiches en régie et communication		0 €	0 €	10 000 €	0 €	0 €	10 000 €
Total animation régie		0 €	0 €	7 500 €	0 €	0 €	15 000 €
Total €		0 €	7 500 €	17 500 €	0 €	0 €	25 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Prestation d'expertise	CR	Année de réalisation	Notice technique
INDICATEURS DE RESULTATS	Fiches techniques locales	Documents de communication		Communication et fiches

FICHE	Composante Bocage	<i>Sensibiliser à l'instauration du paillage en plaquettes pour les espaces verts des collectivités (Volet action A1)</i>	
B6			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais. Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte carbone...).</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

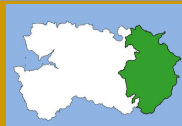
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : <u>développer une filière bois pour apporter une rentabilité au bocage</u> et maintenir ou améliorer la connectivité et la qualité des haies. <u>Action en cours à la CAMSMN, en synergie avec le Zéro Phyto</u>. ACTION PRIORITAIRE liée au diagnostic B1</p>	Soutenir et développer le marché du bois bocager local

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une brochure technico-économique de sensibilisation, de conseil de mise en œuvre et des contacts opérationnels. - Réalisation d'une plaquette simple (1 page) à destination du grand public et des entreprises pour mettre le consommateur au centre de la prise de décision. - Organisation de journées d'information. - Contact et information des responsables (élu et techniques) en charge des espaces verts ; y compris gestionnaire de plantation de haie et planteurs de haie : ACTION PREVUE PAR L'AGGLO. - Animation et mise en relation. - Mise en place d'un numéro de téléphone d'information unique (un référent sur l'Agglo).
RESULTATS ATTENDUS	<p>500 tonnes/an de bois achetée à Haiecobois.</p> <p>Nombre de communes sensibilisées.</p> <p>Nombre de conseils aux particuliers et entreprises.</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une animation paillage bois avec les associations de boisement de la Manche, résultat dès la première année : 120 tonnes de plaquettes produites pour les plantations de haie. - Utilisation de plaquettes de bois issues du bocage local pour les plantations des haies du PPRB de l'agglo (855 tonnes depuis 2014) <div style="text-align: right;">  </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	CAMSMN	Haiecobois	Intercommunalité, communes, entreprises et particuliers, associations de boisement, FABM
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

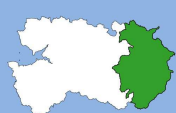


3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Animation du programme intégrée aux missions des techniciens bocage (action en cours).		4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Communication et édition de fiches			1 000 €				1 000 €
Total animation régie		4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Total €		4 000 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	21 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Plan de charge techniciens bocage	CR	annuel	20 jours/an
	Commande de bois des collectivités	CR d'enquête	annuel	500 tonnes/an de bois achetées à Haiebois Nombre de communes sensibilisées Nombre de conseils aux particuliers et entreprises
INDICATEURS DE RESULTATS	Tonnes de bois	CR	annuel	500 tonnes/an de bois achetées à Haiebois Nombre de communes sensibilisées (Autres nombre de conseils aux particuliers et entreprises)
	Fiches techniques	Fiche	annuel	2000 fiches

FICHE	Composante Bocage	Sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation du bois bocager en litière et paillage	
B7			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais. Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte carbone...).</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

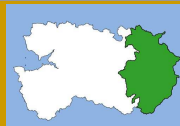
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Conforter le développement d'une filière bois-énergie locale territorialisée

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler selon deux axes : développer une filière bois-énergie pour apporter une rentabilité au bocage et maintenir ou améliorer la connectivité et la qualité des haies.	Soutenir et développer le marché du bois bocager local

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p style="text-align: center;">1°) Mobiliser/sensibiliser</p> <p>Recherche bibliographique et recherche des expériences locales. Réalisation d'une brochure technico-économique de sensibilisation, de conseil de mise en œuvre et des informations pour les contacts opérationnels. Organisation de journées d'information.</p> <p style="text-align: center;">2) Faire l'évaluation de la ressource sur l'exploitation (cf action B1 et B3) et visite d'exploitations exemplaires.</p> <p>Recherche d'exploitations intéressées, accompagnement pour mise en oeuvre production de bois en auto-consommation (analyser les bâtiments de l'exploitation pour le stockage + prévoir les investissements si besoin).</p> <p style="text-align: center;">3) Formation à la production de plaquette de qualité (essaimage bonnes pratiques entre agriculteurs, mise en réseau)</p>
RESULTATS ATTENDUS	Volume de bois bocager en autoconsommation.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Introduction de la possibilité de pailler les plantations de haie, dans le cadre de la Charte pour la qualité des plantations du bocage de la Manche. La première année utilisation de 120 tonnes de bois par la Fédération des Associations de Boisement de la Manche.</p> <div style="text-align: right;"> <p>MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES HAIES</p> <p>Coût de production du bois décheté : 20 €/m3 80 €/T</p> <p>Substitution de la paille par les copeaux :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Couche de 30 à 35 cm • Passages réguliers de vibroculteur pour aérer la sous-couche • Ajout de copeaux durant l'hiver <p><small>Présentation du Plan de Gestion des Haies - mai 19 mars 2019</small></p> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture, Fcumabn,	CAMSMN, Ferme expérimentale de la Blanche Maison	Agriculteurs - éleveurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Prestation : Bibliographie, édition brochure	Une prestation	7 500 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	17 500 €
Prestation : animation et conseil		7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	37 500 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total €		15 000 €	17 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	55 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Prestation brochure	CR	Année 2	Une brochure 2000 exemplaires
INDICATEURS DE RESULTATS	Prestation animation	Enquête évolution des pratiques des exploitations	annuel	500 tonnes/an

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL



CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais.</p> <p>Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>R2 : Restauration de la fonctionnalité des continuités écologiques de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES	
<p>Conforter la Trame Verte et la ressource bois de haie</p>	

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Ce réseau de haies joue un rôle majeur en tant que support pour la biodiversité mais également pour le déplacement des espèces. La restauration de la Trame Verte passe donc par la plantation de nouvelles haies et le regarnissage des haies dégradées.</p> <p>Comme évoqué lors du comité technique de février 2018, cette action doit être menée prioritairement dans les secteurs où les continuités sont jugées fragiles.</p> <p>Dans le cadre du dispositif avec l'association de boisement, le linéaire planté est d'environ 2,5 km/an + 4000 plants. Depuis l'origine, cette action a ainsi permis la plantation de plus de 60 km de haies. Les collectivités ayant formé la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie ont planté 40 km de haies depuis 2013 dans le cadre de la préservation de la</p>	<p>Conforter le programme de reconstitution des haies et la ressource bois.</p> <p>Renforcer la culture locale de plantation de haie. Mettre en place une synergie d'action avec les "planteurs d'arbres" historiques du territoire.</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Trois leviers apparaissent indispensables pour favoriser la plantation de haies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la communication : communication notamment sur les dispositifs d'aide, actions de sensibilisation pour favoriser la réhabilitation des haies (recépage, regarnissage, restauration), organisation de journées "Ferme-ouverte" pour communiquer sur l'intérêt des haies au travers de témoignages d'agriculteurs ; - l'animation, assurée par le technicien bocage. Il joue le rôle de "pivot technique", accompagne et conseille les différents acteurs, fait le lien sur le terrain entre agriculteurs et entrepreneurs, planifie et coordonne les chantiers de plantation et de regarnissage ; - l'aide à l'investissement (dispositifs déjà existants). <p>L'action peut s'organiser comme suit :</p> <p>Développer le programme de reconstitution bocagère de la Communauté d'agglomération. Communiquer sur les dispositifs d'aides et l'intérêt (privé et collectif) de la plantation de haies. Favoriser l'animation et la réalisation des projets de plantation de haies bocagères en régie et le cas échéant en prestation de partenaires (Association de boisement).</p> <p>Dans les secteurs où les continuités sont jugées fragiles, inciter à la création de haies et de talus, en prenant en compte les objectifs de maîtrise des ruissellements et de lutte contre l'érosion (privilégier l'implantation de haies anti-érosives ou en ceinture de bas-fond).</p> <p>Dans les secteurs où les continuités sont jugées robustes et assez robustes, inciter au maintien et à la régénération de l'existant (distribution de plants bocagers : 4000 plants/an).</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>10 km plantés et 4000 plants distribués /an</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Plan bocage du CD50 volet FABM : Communication, animation, aide financière à l'investissement : 1 million de plants de haie plantés. Maîtrise d'œuvre Chambre d'agriculture FABM : 50 km/an dont 20 000 plants distribués en zone de maintien du Bocage.</p> <p>PPRB : Saint-James (2013-2016) PPRB CAMSMN (2017-...)</p> <div style="display: flex; align-items: center;">   </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	CAMSMN, FABM	CA50, AESN, Région Normandie, CD50, Fédération des Chasseurs, AFAC Agroforestrie	Agriculteurs, Association de boisement du pays de la Baie, Communes.
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Subventions envisageables - du département de la Manche via le Plan bocage 2017-2021 (pour création d'un poste de technicien bocage, aides à l'investissement) - de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (pour création d'un poste de technicien bocage et aides à l'investissement ; aides à la plantation limitées aux haies anti-érosives), - de la région Normandie (aides à la plantation).							
Echéancier - €							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Animation en Régie, création ou renforcement d'un poste (Technicien bocage et animation des commissions bocage)	Un poste en place (3 km/an), création de poste ou prestation pour passer de 2 km/an à 10 km/an.	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	225 000 €
Aide à Investissement PPRB	10 km/an	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	500 000 €
Prestation : animation plantation haie agricole	1 par an dont ferme ouverte... remise de plants , démonstration et communication positive	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	37 500 €
Prestation Opération de distribution de plants bocagers	4 000/an	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Total animation régie		45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	225 000 €
Total €		156 500 €	156 500 €	156 500 €	156 500 €	156 500 €	782 500 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Création d'un ETP animation, communication et suivi dont SIG	Un poste de technicien bocage créé en régie et prestation de conseil ou événementiel	annuel	1
	Budget investissement	Engagement de dépenses et suivi budgétaire	annuel	
INDICATEURS DE RESULTATS	Linéaire de haies plantées Nombre de planteurs	Tableau de bord des plantations	annuel	10 km de haies/an
	Nombre de plants distribués	Tableau de bord des plantations	annuel	4 000 plants

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

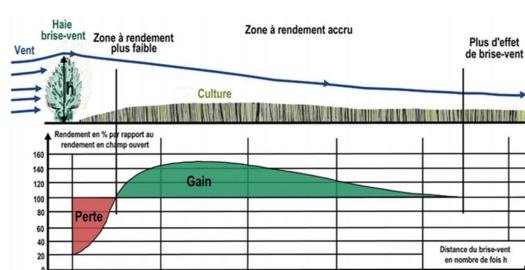

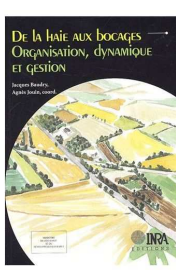
CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais.</p> <p>Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte</p>	<p>C2 : Connaissance concernant des réservoirs de biodiversité potentiels</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES
<p>Conforter la Trame Verte et la ressource bois de haie</p>

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte, avec une faible rentabilité.</p> <p>Le constat à l'issue de la phase 1 est, à contrario, que la rentabilité économique agricole indirecte de la haie est mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie (économique, environnementale et sociale) a été identifié par le groupe de travail comme l'un des enjeux majeurs pour assurer le maintien du bocage.</p>	<p>Sensibiliser les élus et agriculteurs à l'intérêt à long terme de la haie</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
<p>MODALITES D'ORGANISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage DREAL, participation, - Recherche bibliographique, - Recherche de témoignages, - Réalisation d'études en partenariat INRA sur les auxiliaires de cultures, - Participation diffusion des résultats.
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<p>Publication d'un document de références et de témoignages</p>
<p>EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p>"De la Haie aux Paysages" 2004- INRA Jacques Baudry - Gérons le bocage, valorisons nos haies, synthèse des références témoignages de gestionnaire - Chambre d'agriculture Manche - Eddy CLERAN - 2004</p> </div> <div style="flex: 2;">  </div> <div style="flex: 1;">  </div> <div style="flex: 1;">  </div> </div>

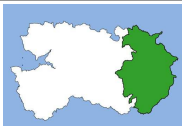
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	DREAL	SAGEs, INRA, AgroCampus, CATERBN, ATBVB, CAN	Agriculteurs, techniciens, associations
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Participation, étude auxiliaires des culture (en cours CAMSMN) et expérimentation en lien avec Références locales	PM Mission technicien bocage	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Mise en place d'un stage	Stage master 6 mois	an	Mémoire annuel de références et de bibliographie
INDICATEURS DE RESULTATS				

FICHE	Composante Bocage	<i>Accompagnement à la mise en œuvre du dispositif « compensation carbone Responsabilité sociale et environnementale », pour favoriser les plantations de haies</i>	
B10			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

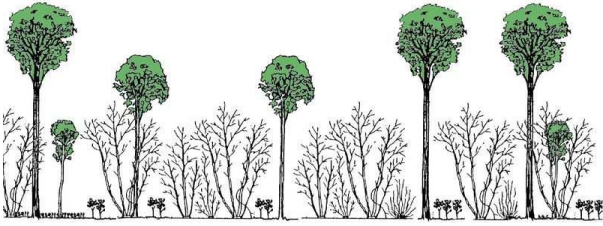
CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1 Une régression du bocage . La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système. Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie . Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité. Une conscience présente sur l' intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais. Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...). Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte R2 : Restauration de la fonctionnalité des continuités écologiques de la matrice verte T2 : S'adapter au changement climatique
--	---

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B10	Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité

OBJECTIFS STRATEGIQUES	
Favoriser les projets bocagers de séquestration du carbone	

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Les arbres jouent un rôle dans l'atténuation du changement climatique en tant que puits à carbone. Selon les espèces de haies, un hectare de haie permet un stockage du carbone (biomasses aérienne, racinaire, dans le sol et les racines) de 1 500 à 8 000 kg CO ₂ e/ha/an soit 1 500 à 8 000 tonnes sur 100 ans (source : Institut de l'Elevage et mission Bocage). Action PRIORITAIRE, en lien avec augmentation des surfaces d'intérêt écologique en zone TVB Fragile. Source de financement pour installation d'arbre sur le long terme.	Sensibiliser les élus et agriculteurs à l'intérêt à long terme de la haie, en lien avec la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie-Territorial en cours d'élaboration

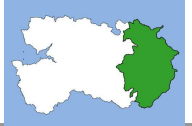
2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	Cette action comporte plusieurs volets : - Evaluer le stock de carbone pour connaître les marges de progression du bocage : renouvellement haies anciennes, favoriser l'utilisation locale du bois, etc - Favoriser des initiatives de plantation bocagère en partenariat avec NORMANDIE FOREVER, association d'entreprises, de fondations, de collectivités et d'organismes forestiers. Son objectif est de contribuer à la réduction des émissions de CO ₂ notamment par la séquestration de carbone dans les arbres. Après avoir réalisé une évaluation carbone d'une activité économique, un financement à hauteur de 14 €/tonne de CO ₂ est alors facturé au compensateur volontaire qui reçoit alors un compte-rendu complet du chantier. Cette somme correspond à 12 € au titre du reboisement et 2 € pour le fonctionnement de l'association. Ce montant est le produit d'un calcul moyen théorique prenant en compte des critères régionaux tel que l'état initial de la parcelle et le type de reboisement prévu. A ce calcul initial, sont ensuite ajoutés 20 % de mise en réserve au titre de l'assurance du projet afin de pallier les risques d'incendies et de tempêtes notamment.
RESULTATS ATTENDUS	Une dynamique locale en faveur du bocage et de l'agro-foresterie générée par la lutte contre le changement climatique, une source de financement de la plantation d'arbre.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	Pas d'exemples sur les haies bocagères en France. Transposer le mèle forestier à la haie via ses arbres de haut-jet ou par l'agroforesterie <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Normandie Forever	ADEME DE NORMANDIE, Biomasse Normandie, NORMANDIE FOREVER, Professionbois, CRPF	Gestionnaire des zones humides : agriculteurs, collectivités territoriales, association de protection de l'environnement, particuliers
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

**Composante
Bocage**

*Accompagnement à la mise en œuvre du dispositif
« compensation carbone Responsabilité sociale et environnementale »,
pour favoriser les plantations de haies*

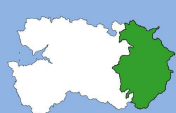


3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Intégration du cahier des charges PM Conseiller bocage	CF intégration de la mission du Technicien Bocage						
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS				

FICHE	Composante Bocage	Organisation d'une gouvernance pour accompagner l'évolution du bocage : les commissions bocage.	
B11			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais.</p> <p>Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B 11	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES	
<p>Conforter la Trame Verte et la ressource bois de haie</p>	

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>La commission bocage est un outil de concertation qui permet de gérer en local des enjeux plus globaux. La préservation du bocage n'est pas une mise sous cloche du bocage. Les haies sont amenées à bouger selon l'évolution des parcelles et des modes d'exploitations. Dans le PLUi, le maintien d'un paysage bocager prenant en compte les enjeux de la TVB et de la préservation de la qualité de l'eau passe par une préservation souple. La commission bocage donne un avis (opposition ou non-opposition) sur les projets d'arasement dans le respect du règlement écrit du PLU/PLUi.</p> <p>La commission bocage est animée par le Maire. Elle est composée de 6 à 8 personnes élus et non-élus. Sa composition représente les différents usagers du territoire (élus, agriculteurs, chasseurs/nécheurs, randonneurs). ACTION PRIORITAIRE</p>	<p>Sensibiliser les élus et agriculteurs à l'intérêt à long terme de la haie</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>-Création d'une commission bocage par communes (les petites communes peuvent se regrouper) : délibération du 22 juin 2017,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation des commissions bocage, - Instruction de demandes de modification des haies, - Accompagnement en conseil technique des décisions, - Contrôle de l'application.
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une commission par commune Des haies déplacées plutôt que supprimées Des projets compatibles Règlement PAC</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%;"> <p>Territoire de l'ex-Communauté de Communes de Saint-James Commune de Romagny Commune de saint-Martin de Landelles</p> </div> <div style="width: 35%; text-align: center;">  </div> </div>

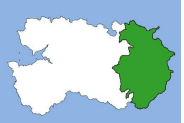
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes			
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures	CAMSMN	SAGEs, FABM ou CaN	Agriculteurs, élus
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Création du poste Technicien bocage (pour mémoire, inclus dans fiche B8)	Un poste action B8	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestation "expertise BCAE7"	20 prestations par an	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	30 000 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total €		6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	30 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Création du poste de technicien bocage	CR	an	Une commission active par commune
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de commissions			Nombre de communes
	Nombre de dossier PAC			

FICHE	Composante Bocage	<i>Définition de nouvelles organisations collectives de travail pour entretenir les haies</i>	
B12			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une régression du bocage. La conjoncture agricole, la volatilité des marchés et la PAC induisent des évolutions des systèmes avec un impact sur le maillage bocager. Une dynamique, portée par les agriculteurs, écartelée entre un bocage qui est un élément clé du système d'exploitation et un bocage vécu comme une contrainte dans la gestion du système.</p> <p>Des acteurs présents et volontaires pour développer une filière bois-énergie. Une dynamique difficile en raison d'une faible rentabilité dans un marché à forte concurrence. Un potentiel gisement et biomasse sous exploité.</p> <p>Une conscience présente sur l'intérêt paysager, identitaire de la haie pour le développement des activités (tourisme, sport-nature...). Le bocage est un produit d'appel pour le Mortainais.</p> <p>Une rentabilité économique agricole indirecte de la haie mal reconnue (protection des sols, abri auxiliaires de cultures...).</p> <p>Une fonction environnementale du bocage peu reconnue. Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, empreinte</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
B 12	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie</p> <p>Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité</p>

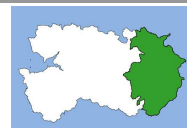
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Conforter la Trame Verte et la ressource bois de haie

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais est un territoire rural où le bocage est un élément structurant identitaire. Relativement bien conservé sur l'ensemble du territoire, il est cependant de plus en plus perçu comme une contrainte. Pour maintenir ce bocage, il est indispensable de travailler à des solutions d'entretien des haies pour soulager les agriculteurs du poids de l'entretien. Le Plan Bocage Départemental met en avant une action sur l'investissement en matériel d'entretien.</p>	Maintien du réseau de haie, faciliter l'entretien

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Création et animation d'un groupe de travail : faire un état des lieux des besoins des agriculteurs concernant l'entretien des haies (Idem B5). Faire un état des moyens existants pour l'entretien (en régie les agriculteurs, les associations, les entreprises, les CUMA...).</p> <p>Analyse et propositions d'amélioration en investissement, logistique collective et organisation. Communication, mobilisation des acteurs. Aide à l'organisation.</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Promotion des bonnes pratiques d'entretien. Solutions d'entretien clé en main ou nouvelle solution technique.</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Le Plan Bocage Manche 2017-2021. Mise en œuvre en 2017 - mise en place d'un comité technique - communication et succès de l'aide à l'investissement dès la première année.</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Fcumabn, Chambre d'agriculture, CAMSMN	CD50	Agriculteurs, associations et associations de boisement, Haiecobois, Cuma, entreprises,
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Participation groupe de travail, analyse, solution,	Nombre de réunions, mobilisation enquêtes... intégration de la mission programme technique bocage	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Investissements complément aide CD50	En fonction complémentarité CD50	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	500 000 €
Communication et mobilisation des acteurs		4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Total C		108 000 €	108 000 €	108 000 €	108 000 €	108 000 €	540 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	participation groupe de travail	CR	Année de réalisation	Une étude
	Investissement	Programme concerté avec CD50	annuel	Investissement matériel ou humain selon conclusion de l'état de lieux (étude)
INDICATEURS DE RESULTATS	Etude	CR	annuel	Liste de préconisations
	Mobilisation des acteurs	Nb de matériels, nombre de système logistic	annuel	Des nouvelles solution d'entretien des haies

Actions composante « zones cultivées »

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'oeuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>P5 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice bleue</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie</p> <p>Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité</p> <p>Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer</p>

OBJECTIFS
Favoriser le maintien des prairies

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>L'augmentation de surfaces accessibles aux troupeaux améliore la gestion du pâturage, tandis que le rapprochement des terres éloignées permet une diminution de la fertilisation minérale grâce à une meilleure répartition des déjections animales et une rotation des cultures plus longue. La forme plus géométrique des parcelles favorise le développement d'itinéraires alternatifs aux traitements phytosanitaires (désherbage mécanique par exemple) ou permet une plus grande précision des pulvérisateurs. Un parcellaire groupé rend la circulation moins dense et facilite les traversées de routes d'espèces animales sauvages.</p>	<p>Faciliter l'exploitation des prairies au travers du regroupement parcellaire et/ou du rapprochement parcellaire avec les bâtiments d'exploitation</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Une sensibilisation sur les intérêts du regroupement parcellaire pour l'agriculture et pour les collectivités afin de susciter une demande des différents acteurs du territoire dans les domaines de l'agriculture-voierie-aménagement de l'espace - Un accompagnement des agriculteurs, des propriétaires, des collectivités, des géomètres et des notaires dans la mise en œuvre d'un dispositif qui est soumis à un cadre juridique précis. - Un portage et un suivi du projet par des acteurs locaux, gage de l'efficacité de la mise en œuvre du dispositif. <p style="text-align: center;">NB : à envisager : une participation financière des agriculteurs</p>

RESULTATS ATTENDUS	- Un parcellaire groupé autour des bâtiments d'exploitation et davantage géométrique
--------------------	--

EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p>Opération coordonnée d'échanges parcellaires à</p> </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;"> <p>AVANT L'ECHANGE</p>  <p>APRES L'ECHANGE</p>  <p>exemple de réalisation à Tanis</p> </div> </div>
---------------------------	--

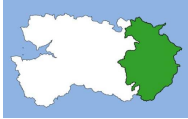
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communes, Communauté d'agglomération, Chambre d'agriculture	Conseil départemental, CRDA, SAGEs, PNR Normandie-Maine	Agriculteurs, propriétaires de foncier agricole
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Coût de l'animation (les frais de notaires et de géomètres sont pris en charge par le Conseil départemental et les agriculteurs)							
ACTION	Dimensionnement (variable en fonction de la taille des secteurs de territoire)	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Identification des secteurs de territoire à besoin de regroupement parcellaire	Evaluation de la dispersion du parcellaire pour identifier les besoins et/ou information générale pour identifier la demande (3 jours)	2 013 €					2 013 €
Sensibilisation échanges parcellaires et mobilisation pour 1 territoire (cf groupe de communes)	Rencontre avec les agriculteurs pour clarifier la demande et les mobiliser Analyser le parcellaire pour identifier les agriculteurs ayant intérêt à échanger Présentation de la démarche + présentation de l'outil + premières simulations Coordination COPIL + notaires-géomètres-Conseil départemental pour remboursement frais administratifs 5 jours	3 355 €					3 355 €
Animation de groupes d'agriculteurs	Réunion de 3 groupes d'agriculteurs avec un animateur (2 réunions par groupe / an) et le plus souvent sans animateur (cf recherche d'autonomie). Présentation des simulations d'échanges validation 12 jours		8 052 €				8 052 €
Accompagnement individuel des exploitations dans le montage de leur dossier d'échanges parcellaires	Réalisation de plans, contacts notaires-géomètres, rédaction de nouveaux baux ou conventions d'échanges en jouissance 4 jours			2 684 €			2 684 €
COPIL - bilan de fin d'opération	1 COPIL avant, pendant et en fin d'opération, un rapport final synthétique comprenant le bilan de l'opération 5 jours			3 355 €			3 355 €
Total animation régie			0 €	0 €	0 €	0 €	
Total € (Montant de la collectivité en fonction de la prise en charge par le Conseil départemental et les agriculteurs)		5 368 €	8 052 €	6 039 €			19 459 €
Subventions possibles	Conseil départemental (prise en charge d'une partie par les agriculteurs possible)						

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Présence des élus locaux Présence d'un animateur	Emargement aux réunions	annuel	Une implication des élus locaux pour favoriser la réussite de l'opération
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre d'agriculteurs présents aux réunions Nombre de groupes d'agriculteurs coordonnés Nombre de COPIL	Compte-rendu des réunions	annuel	20 agriculteurs bénéficiaires de l'opération
	Nombre d'hectare échangés Nombre d'hectares ayant une utilisation agricole modifiée	Bilan annuel et final : cartographie, tableaux	annuel	100 ha échangés, 300 ha bénéficiant d'une évolution de leur utilisation

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Diffusion d'outils de communication sur la pertinence (économique, sociale) des systèmes "herbagers"</i>	
C2			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'œuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

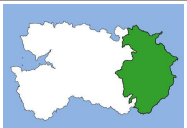
ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie</p> <p>Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité</p> <p>Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer</p>

OBJECTIFS
<p>Informers sur la pertinence (économique, sociale et environnementale) des prairies</p>

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les terres agricoles représentent quasiment 80 % du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement passe par une réflexion sur sa rentabilité, les outils techniques et de communication ainsi que les aides à déployer.</p>	<p>Sensibiliser sur la pertinence économique des prairies</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION			
MODALITES D'ORGANISATION	<p>- Porte ouverte : démontrer l'intérêt économique, social et environnemental de la prairie via la découverte d'une exploitation dont le système d'exploitation est tourné sur toutes les pratiques liées aux prairies (pâturage, fauche) et la valorisation des prairies. Cette porte ouverte pourrait s'appuyer sur les résultats des gagnants du Challenge performance économique dans la catégorie plus de 75 % d'herbe. Les concurrents sont discriminés selon des indicateurs économiques (charges opérationnelles, l'Excédent Brut d'Exploitation par unité de main-d'œuvre familiale, la marge brute de l'atelier lait) mais aussi selon la valorisation de l'herbe, la conduite économe, l'autonomie et la cohérence du système extensif avec le milieu.</p> <p>Lors de cette porte ouverte, l'exploitation sera présentée sous trois angles :</p> <ul style="list-style-type: none"> * la gestion technique de la prairie : règles de décision pour conduire le pâturage (stock d'herbe disponible, croissance journalière de l'herbe, hauteur d'herbe...) et gestion des prairies de fauches, * la rentabilité économique : coût alimentaire, coût de production, achat de concentrés, * l'organisation du travail. <p>La porte ouverte doit permettre l'échange entre les visiteurs, l'exploitant et les conseillers référents des 3 thématiques.</p> <p>Une fiche technique synthétique sera distribuée aux visiteurs.</p> <p>Afin d'assurer la promotion de l'évènement un article sera publié en amont de la porte ouverte. Un second article sera publié à l'issue de la journée, il permettra notamment de recueillir l'avis des visiteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - RDV bout de Champ plusieurs fois dans l'année pour accompagner les agriculteurs dans la prise de décision sur la gestion des prairies. - Etablir des fiches d'information présentant l'intérêt technico-économique basé sur des références technico-économiques déjà acquises ou en cours d'acquisition. - Utiliser l'Observatoire de l'herbe : bulletin hebdomadaire issu d'un réseau d'observations qui fait état de la pousse de l'herbe, de la météo et des enjeux liés à la gestion de la 		
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une dynamique agricole locale en faveur du maintien des prairies.</p>		
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div>		
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture, CIVAM		Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

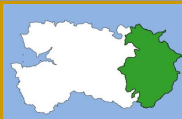
FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Diffusion d'outils de communication sur la pertinence (économique, sociale) des systèmes "herbagers"</i>	
C2			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - C					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Préparation		1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €
Journée d'action		2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	12 500 €
Communication		2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €
Total animation régie		2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	12 500 €
Total C		5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €	27 500 €
Subventions possibles		AESN (80 %)					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Fiche technique synthétique	4 pages papier	A l'issue de l'action	1
	Nombre d'articles diffusés	Article de presse	A l'issue de l'action	2
	Nombre de visiteurs	Fiche d'émargement	A l'issue de l'action	

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>MAE "système" incitant au maintien des prairies</i>	
C3			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'oeuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie</p> <p>Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité</p> <p>Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer</p>

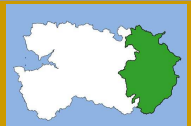
OBJECTIFS
Favoriser le maintien des prairies

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les terres agricoles représentent quasiment 80 % du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement passe par une réflexion sur sa rentabilité, les outils techniques et de communication ainsi que les aides à déployer.</p>	Soutenir financièrement des systèmes d'exploitation valorisant la présence de prairies

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Faire la publicité de la mesure MAEC système évolution 3 - envoi de fiche résumé et du cahier des charges.</p> <p>Cette mesure est encore ouverte pour la campagne PAC 2018.</p> <p>Les modalités d'organisation, le budget prévisionnel dépendront du contenu du futur Programme de Développement Rural Régional de Normandie, mettant en oeuvre les crédits FEADER 2020-2026</p>
RESULTATS ATTENDUS	Des surfaces en herbe bénéficiant de pratiques combinant performance économique et performance environnementale.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Sur plus de 450 exploitations engagées dans MAEC systèmes proposées par la Chambre d'agriculture de la Manche entre 2015 et 2016, seulement 40 se situent dans le Mortainais.</p> <p>Sur ces 40 engagés, la moitié est engagée sur des mesures évolution visant à faire augmenter la part d'herbe dans le système.</p> <p>L'autre moitié est engagée dans une mesure dite de maintien des systèmes herbagers.</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	SAGEs, Chambre d'agriculture, CENBN	DDTM, CIVAM, PNR Normandie-Maine, ABN, CRDA	Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Rédaction des cahiers des charges	- Prise en compte des références technico-économiques agricoles - Animation de groupes de travail techniques avec Institutions et responsables professionnels agricoles	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €
Animation		10 000 €	10 000 €	10 000 €			30 000 €
Aides agro-environnementales souscriptants	Contrat de 5 ans 1000 ha contractualisés : - base : 400 € / ha	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	2 000 000 €
Total animation régie		20 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	30 000 €
Total C		420 000 €	410 000 €	410 000 €	400 000 €	400 000 €	2 040 000 €
Subventions possibles		Etat-Europe					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de réunions animées Nombre d'agriculteurs présents Nombre d'agriculteurs contactés	Compte-rendu de réunions Liste d'agriculteurs	annuel	Une animation active auprès des bénéficiaires potentiels
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de bénéficiaires MAE Surfaces contractualisées Montant engagé	Bilan annuel	annuel	900 ha contractualisés sur 9 000 ha de prairies permanentes sur le territoire soit 10 % 10 % des agriculteurs du territoire
				Des prairies maintenues et gérées de façon extensive

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Incitation à l'émergence de groupes d'échange entre agriculteurs</i>	
C4			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'œuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	<p>Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie</p> <p>Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité</p> <p>Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer</p>

OBJECTIFS
Favoriser le maintien des prairies

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les terres agricoles couvrent quasiment 80 % du territoire du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Les agriculteurs sont donc des acteurs majeurs de la TVB.</p> <p>Les prairies permanentes sont considérées comme l'un des éléments "clé" pour la circulation de nombreuses espèces. Elles sont de fait l'un des éléments de base ayant permis la représentation cartographique des continuités écologiques du Mortainais (avec les haies et les zones humides).</p> <p>Pour autant, les surfaces en herbe ont diminué au profit des cultures depuis ces dernières décennies sur le Mortainais. L'objectif de cette action est d'inverser la tendance par le maintien, voire l'augmentation des surfaces en herbe au sein des exploitations.</p> <p>Les agriculteurs présents dans les groupes de travail ont souligné qu'échanger au travers de groupes d'échange était la clé pour évoluer dans ses pratiques. Ceci permet de partager ses retours d'expérience (ses réussites comme ses échecs) et ses interrogations et de s'inscrire dans une dynamique de groupe.</p>	Faciliter l'évolution des pratiques agricoles par les échanges entre agriculteurs

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION			
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Faciliter l'émergence d'un groupe technique sur la conduite des prairies ou l'autonomie fourragère. La dynamique de groupe devra s'appuyer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une volonté initiale de plusieurs agriculteurs (l'émergence d'un tel groupe ne peut se faire que sur la base du volontariat au départ du projet, - l'organisation régulière de "rencontres et réunions" (2-3/an) afin de maintenir la dynamique de groupe, - une posture "d'animation plutôt que de conseil" de la structure accompagnatrice, - la possibilité d'appuis ou de retours d'expérience d'intervenants extérieurs au groupe, - la mise en commun des éléments techniques, voire économiques de chacune des exploitations afin de comparer les différents systèmes. 		
RESULTATS ATTENDUS	La constitution d'un groupe d'agriculteurs engagés et impliqués dans la recherche de pratiques agricoles valorisant les prairies		
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div>		
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	CRDA de la Manche, FR CIVAM	Chambre d'agriculture, CUMAs, ABN	Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

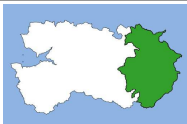
FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Incitation à l'émergence de groupes d'échange entre agriculteurs</i>	
C4			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Animation d'un groupe de référents agricoles Recensement de candidats	Animation en salle ou RDV Bout de champ	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	40 000 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total €		8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	40 000 €
Subventions possibles		CASDAR, appel à projet					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Envoi d'une plaquette de promotion	Fichier excel de prospection	Fin de l'action	
INDICATEURS DE RESULTATS	Constitution d'un groupe d'agriculteurs	Feuilles d'émergement	à l'issue des 5 ans	
	Nombre d'agriculteurs intégrant le groupe	Feuilles d'émergement	à l'issue des 5 ans	10-12

FICHE C5	Composante Zones cultivées	<i>Soutien à l'acquisition en copropriété d'outils culturels préservant les sols</i>	
-------------------------------	---	--	---

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL



CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'oeuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité

OBJECTIFS
<p> limiter l'érosion des sols et l'utilisation de produits phytosanitaires</p>

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les terres agricoles représentent quasiment 80 % du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement passe par une réflexion sur sa rentabilité, les outils techniques et de communication ainsi que les aides à déployer.</p>	<p>Concevoir et développer des pratiques agri-écologiques (mutualisation, mise en relation)</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
<p>MODALITES D'ORGANISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des CUMAs (liens possibles avec l'action sur l'entretien de la haie) - Repérage des agriculteurs souhaitant acquérir du matériel favorisant les techniques culturales simplifiées avec appui des réseaux professionnels agricoles (liens possibles avec l'action sur la constitution d'un groupe "autonomie fourragère" ou "prairie") - Animation de réunions pour favoriser l'achat en co-propriété (liens possibles avec actions de sensibilisation sur les techniques culturales simplifiées)
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<p>Des agriculteurs équipés pour développer des pratiques agro-écologiques</p>
<p>EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

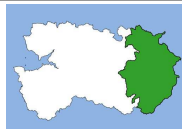
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	CUMA	Chambre d'agriculture	Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE

C5

Composante
Zones cultivées

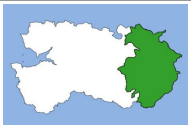
Soutien à l'acquisition en copropriété d'outils culturels préservant les sols



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Animation	5 à 10 réunions CUMA / an	6 500 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	19 500 €
Total animation régie							
Total C							
Subventions possibles					PCAET		

FICHE	Composante C6	<i>Diagnostics d'exploitation agricole sur la biodiversité, avec valorisation en fermes ouvertes plus "challenge"</i>	
--------------	--------------------------------	---	---

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

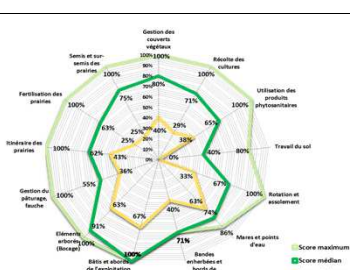
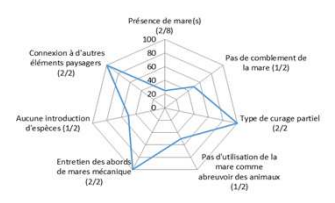
CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent : - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe.</p> <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'œuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité

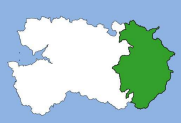
OBJECTIFS
Sensibiliser les agriculteurs et les habitants sur l'intérêt de la biodiversité pour l'agriculture (et réciproquement)

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le renforcement de la biodiversité passe par sa connaissance, l'appropriation des enjeux et la mise en œuvre d'actions adaptées à chaque système d'exploitation. Une communication et une analyse individualisées permettent de sensibiliser les agriculteurs et de favoriser leurs engagements en faveur de la biodiversité.</p>	<p>Trois objectifs régissent l'utilisation du Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et mettre en avant les pratiques agricoles et aménagements en faveur de la biodiversité appliqués dans les exploitations agricoles normandes, - Sensibiliser les agriculteurs à la préservation d'un potentiel de biodiversité au sein de leur exploitation au moyen de leurs pratiques agricoles et des aménagements, - Conseiller les agriculteurs vers le maintien ou l'amélioration du potentiel de biodiversité sur son exploitation. Les caractéristiques du système agricole, les difficultés, les analyses des agriculteurs sur les pistes d'amélioration proposées et leurs faisabilités par rapport au contexte de leur exploitation permettent de mettre en évidence les pistes d'amélioration qui pourront être intégrées à un futur plan d'actions.

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> -Entretien avec l'agriculteur, - Analyse cartographique des continuités écologiques du territoire croisé avec une analyse du potentiel de biodiversité présent sur les exploitations en fonction des pratiques, - Echanges avec l'agriculteur à partir des résultats des analyses, conseils sur des améliorations à apporter.
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une analyse des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématique cultures : rotation des cultures, couverts végétaux, travail du sol, utilisation des produits phytosanitaires, récolte des cultures, gestion des bords de champs et des bandes enherbées. - Thématique prairies : pratiques de fauche et de pâturage, semis et sur-semis des prairies, - Thématique éléments paysagers : entretien et gestion des mares, éléments arborés, abord et bâtis de l'exploitation, enseignements complémentaires
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Analyse sur potentiel de biodiversité présent sur les exploitations Exemple du Mortainais, 2017, bilan de 8 exploitations enquêtées</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;"><i>L'entretien et la gestion des mares et des points d'eau</i> <i>Exemple du Mortainais, 2017, bilan de 8 exploitations enquêtées</i></p>  </div> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'ŒUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes			
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE C6	Composante Zones cultivées	<i>Diagnostics d'exploitation agricole sur la biodiversité, avec valorisation en fermes ouvertes plus "challenge"</i>	
-------------------------------	---	---	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - C					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Diagnostics d'exploitation et analyses	20 exploitations enquêtées / an par un conseiller spécialisé	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	70 000 €
Total C		14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	70 000 €

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Incitation financière à la plantation de pommiers et poiriers haute tige</i>	
C7			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'œuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée des vergers haute-tige dans la préservation de la biodiversité

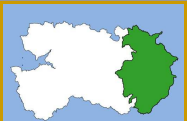
OBJECTIFS
Favoriser le maintien des vergers haute-tige

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les vergers haute-tige de poiriers et pommiers sont en régression dans le Mortainais. Bien que non pris en compte de façon spécifique dans le diagnostic TVB faute de données suffisantes, ils participent à la Trame Verte de façon indéniable (et qui plus est, typique du quart sud-est du Mortainais, dans la continuité de la "poirairie du Domfrontais").</p> <p>La baisse des débouchés économiques du cidre et du Calvados se traduit par un vieillissement et un non renouvellement des vergers du territoire faute de valorisation économique.</p> <p>L'action (associée à l'action C8) vise donc à inciter les particuliers et les agriculteurs à replanter des poiriers et pommiers (notamment remplacer les sujets morts ou déperissants au sein des vergers existants) et à les entretenir.</p>	<p>Inciter les particuliers et les agriculteurs à replanter des poiriers et pommiers et à les entretenir.</p> <p>Fournir des plants de pommiers ou poiriers haute-tige aux propriétaires de vergers en référence aux actions actuelles sur la livraison de plants bocagers "Opération 10 000 arbres pour les haies de la Manche".</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Information et inscription des propriétaires volontaires pour planter - Organisation d'une commande groupée de plants - Livraison des plants à un lieu commun aux bénéficiaires
RESULTATS ATTENDUS	<p>Des surfaces de vergers maintenus</p> <p>Des vergers suffisamment denses et fonctionnels</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Opération 10 000 arbres</p> <p>Opération 10 000 arbres pour les haies de la Manche</p> </div> </div> <p style="text-align: center;">Opération 10 000 arbres pour les haies de la Manche</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture (services boisement et cidricole)	Conseil départemental PNR Normandie-Maine AFAC agroforesterie	Propriétaires de verger : agriculteurs, particuliers
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

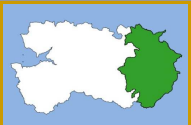
FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Incitation financière à la plantation de pommiers et poiriers haute tige</i>	
C7			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Communication	Articles de presse - plaquette en mairie	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	12 500 €
Enregistrement des inscriptions	Contact téléphonique	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €
Achat groupé de plants et livraison	Contacts pépiniériste Achat de plants : 12-15 €/plant (+ 5 € min. si greffé) - 200 plants	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Livraison plants - communication	1 trajet sur le territoire - point presse	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	3 750 €
Total animation régie		1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €
Total €		8 250 €	8 250 €	8 250 €	8 250 €	8 250 €	41 250 €
Subventions possibles		Conseil départemental					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	- Temps animation - Budget achat plants	Budget animation et budget plants	annuel	1 plaquette d'information chaque année et du temps affecté à l'animation
INDICATEURS DE RESULTATS	- Nombre de plaquettes distribuées - Nombre de bénéficiaires - Nombre de plants	Bilan annuel et final : cartographie, tableaux, plaquette d'information	annuel	200 arbres plantés /an

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Sensibilisation au maintien et à l'entretien des vergers haute tige</i>	
C8			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'oeuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

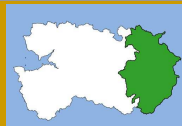
ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée des vergers haute-tige dans la préservation de la biodiversité

OBJECTIFS
Favoriser le maintien des vergers haute-tige

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les vergers haute-tige de poiriers et pommiers sont en régression dans le Mortainais. Bien que non pris en compte de façon spécifique dans le diagnostic TVB faute de données suffisantes, ils participent à la Trame Verte de façon indéniable (et qui plus est, typique du quart sud-est du Mortainais, dans la continuité de la "poirairie du Domfrontais").</p> <p>La baisse des débouchés économiques du cidre et du Calvados se traduit par un vieillissement et un non renouvellement des vergers du territoire faute de valorisation économique.</p> <p>L'action (associée à l'action C7) vise donc à inciter les particuliers et les agriculteurs à replanter des poiriers et pommiers (notamment remplacer les sujets morts ou déperissants au sein des vergers existants) et à les entretenir.</p>	Fournir des conseils à l'entretien et la valorisation des pommiers et poiriers

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION			
MODALITES D'ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Communication auprès des propriétaires : lettre d'infos... - Visite-démonstration (taille d'entretien, suppression du gui, greffage, dégustation de pommes ou de cidre et poirés, etc.) 		
RESULTATS ATTENDUS	<p>Des surfaces de vergers maintenus</p> <p>Des vergers suffisamment denses et fonctionnels</p>		
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS			
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération Chambre d'agriculture (services boisement et cidricole)	Conseil départemental PNR Normandie-Maine AFAC agroforesterie	Propriétaires de verger : agriculteurs, particuliers
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

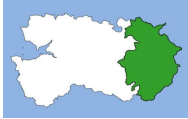


3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Lettre d'information		2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	12 500 €
Visite-démonstration		2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	12 500 €
							0 €
Total animation régie		2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	12 500 €
Total €		5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
Subventions possibles		Conseil départemental					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	- Temps animation - Budget reproduction	Budget animation - communication	annuel	1 lettre d'information / an
INDICATEURS DE RESULTATS	- Nombre de lettres d'information distribuées - Nombre d'inscriptions aux visites-démonstration	Bilan annuel et final : cartographie, tableaux, lettre-Infos, invitations	annuel	200 abonnés à la lettre minimum

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Organisation de visites-démonstrations sur les pratiques en faveur de la biodiversité</i>	
C9			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL



CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'oeuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et biodiversité

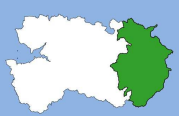
OBJECTIFS
Sensibiliser les agriculteurs et les habitants sur l'intérêt de la biodiversité pour l'agriculture (et réciproquement)

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les terres agricoles représentent quasiment 80 % du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement passe par une réflexion sur sa rentabilité, les outils techniques et de communication ainsi que les aides à déployer.</p>	Sensibiliser aux pratiques agri-écologiques

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

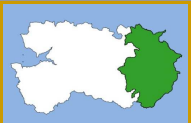
CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Organisation d'une action Bout de champ permettant d'observer différents indicateurs de biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fosse pédologique : structure du sol et biodiversité, - relevé de vers de terre, - flore indicatrice, - relevés d'insectes (ex : carabes). <p>Cette journée doit permettre de mettre en lumière les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.</p> <p>Cette action pourra s'appuyer sur le réseau d'observation des Effets Non Intentionnels des pratiques agricoles (ENI) et les réseaux DEPHY - Ecophyto.</p>
RESULTATS ATTENDUS	Des agriculteurs sensibilisés aux pratiques favorisant la biodiversité sur le territoire.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes			
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE C9	Composante Zones cultivées	<i>Organisation de visites-démonstrations sur les pratiques en faveur de la biodiversité</i>	
------------------------	---	--	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - C					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Organisation de visites démonstration		4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
Total C		4 000 C	4 000 C	4 000 C	4 000 C	4 000 C	20 000 C
Subventions possibles		CASDAR - Appel à projet					

FICHE	Composante Zones cultivées	<i>Conversion en semis direct sous couvert</i>	
C10			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>L'espace agricole, une composante essentielle à la biodiversité car présent sur 80 % du territoire.</p> <p>Un contexte économique agricole très difficile rendant les sujets « environnement-biodiversité » sensibles et moins prioritaires pour les agriculteurs.</p> <p>Une évolution des systèmes d'exploitation avec de plus en plus de cultures, de moins en moins d'herbe et de moins en moins de pâturage.</p> <p>Des techniques agricoles en pleine évolution qui tendent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A préserver les sols cultivés, - A optimiser la rentabilité des systèmes basés sur l'herbe. <p>Une diminution du nombre d'agriculteurs et de la main d'oeuvre, une hausse du nombre de salariés accompagnée d'une exigence accrue de productivité.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière de la fonction environnementale de l'agriculture.</p> <p>Une diminution de la surface agricole par l'urbanisation et la déprise.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
C	Gestion pérenne des sols agricoles de cultures

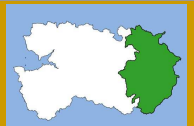
OBJECTIFS
Limiter l'érosion des sols et l'utilisation de produits phytosanitaires

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Les terres agricoles représentent quasiment 80 % du Mortainais. L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, constitue une activité économique importante sur le territoire. Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement passe par une réflexion sur sa rentabilité, les outils techniques et de communication ainsi que les aides à déployer.</p>	<p>Favoriser l'activité biologique des sols</p> <p>Mettre en place progressivement le semis direct sous couvert, la mise en place de couvert végétal en périodes d'interculture et la diversification des rotations culturales.</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Faire la publicité de la mesure MAE : envoi de fiche résumé et du cahier des charges.</p> <p>Cette mesure serait ouverte uniquement dans l'Avranchin et le Mortainais pour les campagnes PAC 2018 et 2019.</p> <p>Les modalités d'organisation, le budget prévisionnel dépendront du contenu du futur Programme de Développement Rural Régional de Normandie, mettant en oeuvre les crédits FEADER 2020-2026</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une couverture des sols permanente par des végétaux vivants ou morts, une gestion adaptée de la destruction des couverts précédant l'implantation de cultures printanières, une réduction du travail du sol,</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Sur plus de 450 exploitations engagées dans MAEC systèmes proposées par la Chambre d'agriculture de la Manche entre 2015 et 2016, seulement 40 se situent dans le Mortainais. Sur ces 40 engagés, la moitié est engagée sur des mesures évolution visant à faire augmenter la part d'herbe dans le système. L'autre moitié est engagée dans une mesure dite de maintien des systèmes herbagers.</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture	DDTM, ABN, CRDA	Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - C							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Rédaction des cahiers des charges	- Prise en compte des références technico-économiques agricoles - Animation de groupes de travail techniques avec Institutions et responsables professionnels agricoles	5 000 €					5 000 €
Animation		10 000 €	10 000 €				20 000 €
Aides agro-environnementales souscriptants	Contrat de 5 ans 1000 ha contractualisés : - base : 163 € / ha	163 000 €	163 000 €	163 000 €	163 000 €	163 000 €	815 000 €
Total animation régie		15 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	25 000 €
Total C		178 000 €	173 000 €	163 000 €	163 000 €	163 000 €	840 000 €
Subventions possibles		Etat-Europe					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de réunions animées Nombre d'agriculteurs présents Nombre d'agriculteurs contactés	Compte-rendu de réunions Liste d'agriculteurs	annuel	Une animation active auprès des bénéficiaires potentiels
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de bénéficiaires MAE Surfaces contractualisées Montant engagé	Bilan annuel	annuel	1000 ha contractualisées sur 21 900 ha de terres labourables sur le territoire soit 4,5 % 10 % des agriculteurs du territoire
				Des techniques du sol préservant l'activité biologique du sol en développement

Actions composante « zones humides »

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Les zones humides sont des milieux fragiles. Les zones humides du pôle territorial du Mortainais ont été inventoriées entre 2009 et 2017 par le SAGE Sélune et le cabinet d'études DERVENN. Elles occupent 13,2 % de la superficie du territoire (5 700 ha) et sont en grande partie sur des terres agricoles.</p> <p>Des contraintes d'exploitation soulignées et partagées par les agriculteurs, avec une tendance à la déprise car manque de rentabilité.</p> <p>Un intérêt collectif des zones humides reconnu (épuration et stockage de l'eau, régulation niveau d'eau, réservoir de biodiversité, intérêt touristique...).</p> <p>Une prise en compte réglementaire avec, par ailleurs, une faible lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière pour les agriculteurs.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
D	<p>Conforter la reconnaissance des services rendus par les ZH</p> <p>Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux/pratiques réalisables ou non</p> <p>Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût du travail pour l'entretien des ZH</p> <p>Explorer d'autres pistes de valorisation des ZH</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES	
Favoriser le maintien de l'exploitation agricole des zones humides	

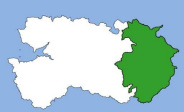
CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le désintérêt agricole porté à certaines parcelles favorise la fermeture du milieu.</p> <p>La conservation des fonctionnalités des prairies humides (notamment en tant que réservoirs de biodiversité) nécessite un maintien de milieux ouverts et d'une agriculture extensive adaptée à ces milieux.</p>	<p>Développer et renforcer une économie d'élevage dans les zones humides en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenant la gestion agricole et prairiale des zones humides, - Maintenant l'ouverture des habitats par l'entretien des prairies, voire leur restauration.

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Le Mortainais compte environ 5 700 hectares de zones humides, dont plus des trois quart sont des prairies humides. Au vu de cette surface très importante, une priorisation préalable des prairies humides sur lesquelles intervenir apparaît nécessaire. Cette priorisation pourrait s'appuyer sur les réservoirs de biodiversité humides connus sur le territoire et non gérés. Parmi les 25 réservoirs identifiés, 13 concernent majoritairement des prairies humides, hors Espaces naturels sensibles du département de la Manche et sites du Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (sites déjà gérés). Ces 13 réservoirs couvrent une surface totale de 280 hectares.</p> <p>Le travail consiste, dans un second temps, à identifier l'ensemble des propriétaires et/ou exploitants agricoles au sein de ces réservoirs humides, et de leur proposer un dispositif d'aide au maintien de l'élevage : soutien financier pour la réfection des clôtures et aménagements agropastoraux (points d'eau, accès aux parcelles), accompagnement technique (conseils sur le contrôle du Jonc diffus, sur l'amélioration des pratiques d'élevage en zones humides (prophylaxie, chargement, etc)). Ce travail pourrait être mené selon les modalités des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau, adaptée dans le cas de figure aux prairies humides identifiées comme réservoirs de biodiversité, avec programmation pluri-annuelle des travaux à mener, budget prévisionnel, etc.</p> <p>L'accompagnement technique pourrait être conduit par des organismes spécialisés ou gestionnaires (Chambre d'agriculture, Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie).</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Une conservation des surfaces en herbe et des activités d'élevage herbager en zones humides.</p> <p>Une identification des facteurs de déprise agricole et les leviers d'action afin de favoriser une agriculture économiquement viable.</p>

EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 30%;"> <p>4. Prairie de Loire en Saumurois</p>  <p>Valoriser les prairies de bords de Loire</p> </div> <div style="width: 30%;"> <p>6. Bords de Loire</p>  <p>Maintien des prairies des bords de Loire par le pastoralisme</p> </div> <div style="width: 30%;"> <p>7. Prairies humides creusées</p>  <p>Expérimentation de pratiques agricoles durables</p> </div> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture, CENBN, PNR Normandie-Maine, SAGES	Région Normandie, AESN, Chambre d'agriculture, CENBN, PNR Normandie-Maine, SAGES	Agriculteurs
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

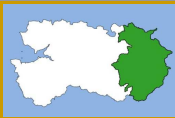
FICHE	Composante Zones Humides	<i>Accompagnement des agriculteurs dans la gestion de leurs zones humides : conseil, aide aux investissements (clôtures notamment)</i>	
D1			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Animation en Régie, création ou renforcement d'un poste (technicien zones humides)		45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €
Aides aux investissements Subventions = 70 % AESN + 10 % Conseil régional. 10 % à la charge du propriétaire ou exploitant		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	250 000 €
Total animation régie		45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €
Total €		95 000 €	96 000 €	97 000 €	98 000 €	99 000 €	485 000 €
Subventions possibles	Animation = 80 % du poste sur 5 ans pour la création d'un poste d'animateur Investissements = 70% AESN + 10 % Conseil régional. 10% à la charge du propriétaire ou exploitant						

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de propriétaires et d'exploitants rencontrés	Tableur excel	annuel	50
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de propriétaires et d'exploitants candidats	Convention de travaux	annuel	30
	Nombre de chantiers organisés	Réception de chantier	Fin de l'action	30

FICHE	Composante Zones Humides	Conception d'un guide des bonnes pratiques en zone humide	
D2			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL



CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Les zones humides sont des milieux fragiles. Les zones humides du pôle territorial du Mortainais ont été inventoriées entre 2009 et 2017 par le SAGE Sélune et le cabinet d'études DERVENN. Elles occupent 13,2 % de la superficie du territoire (5 700 ha) et sont en grande partie sur des terres agricoles.</p> <p>Des contraintes d'exploitation soulignées et partagées par les agriculteurs.</p> <p>Une tendance à la déprise car manque de rentabilité.</p> <p>Un intérêt collectif des zones humides reconnu (épuration et stockage de l'eau, régulation niveau d'eau, réservoir de biodiversité, intérêt touristique...).</p> <p>Une prise en compte réglementaire avec, par ailleurs, une faible lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière pour les agriculteurs.</p>	<p>P1 : Prise en compte de la présence d'espèces et d'habitats naturels patrimoniaux par les projets d'aménagements</p> <p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
D	<p>Conforter la reconnaissance des services rendus par les ZH</p> <p>Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux/pratiques réalisables ou non</p> <p>Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût du travail pour l'entretien des ZH</p> <p>Explorer d'autres pistes de valorisation des ZH</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES
Favoriser le maintien de l'exploitation agricole des zones humides

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le groupe multi-acteurs a, à plusieurs reprises, fait état d'une faible lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser en zone humide, notamment sur les interventions à éviter. Plus largement, l'objectif de l'action est de "sortir" du cadre réglementaire en concevant un guide précisant les interventions et pratiques à privilégier dans les zones humides.</p>	<p>Sensibiliser et porter à connaissance les bonnes pratiques agricoles avec un document de référence technico-économique de pratiques aux gestionnaires de zones humides.</p> <p>Sensibiliser sur les mesures de gestion adaptées aux différents milieux (par typologie de zones humides)</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Création et animation d'un groupe de travail technique</p> <p>Repérage d'exploitations intéressées par la problématique</p> <p>Analyse d'exploitations représentatives des typologies de pratiques en zones humides</p> <p>Valorisation des travaux basés sur des expertises locales partagées par les agriculteurs</p> <p>Création de fiches de bonnes pratiques</p> <p>Diffusion, communication</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Promotion des pratiques agricoles préservant l'environnement tout en étant économiquement viables</p> <p>Mise à disposition de clefs de décision pour adapter les pratiques aux enjeux environnementaux tout en retirant une plus-value économique</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: left;">  <p>La gestion agricole des zones humides du Finistère</p> <p>Contribution au guide technique d'aménagement et de gestion des zones humides (GTADZ)</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Guide des bonnes pratiques agricoles en zones humides, Chambre d'agriculture de Savoie, 2016</p> <p>Guides des pratiques agricoles des prairies en zone humide, Chambre d'agriculture du Morbihan, 2010</p> <p>La gestion agricole des zones humides du Finistère, 2011</p> </div> <div style="text-align: right;">  <p>GUIDE DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES EN ZONE HUMIDE</p> <p>2016</p> </div> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre d'agriculture	SAGES, PNR Normandie-Maine	Gestionnaire des zones humides : agriculteurs, collectivités territoriales, association de protection de l'environnement, particuliers
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE

D2

Composante
Zones Humides

Conception d'un guide des bonnes pratiques en zone humide



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

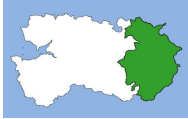
BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Conception et rédaction	25 jours	16 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	16 250 €
Total animation régie							
Total C		16 250 €					16 250 €
Subventions possibles							AESN: 80 %

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Réalisation du guide	Document papier et numérique		
INDICATEURS DE RESULTATS	1 guide diffusé et téléchargeable	Papier et pdf		

FICHE	Composante Zones Humides	<i>Amélioration de l'information sur la réglementation et les dispositifs d'aide</i>	
D3			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Les zones humides sont des milieux fragiles. Les zones humides du pôle territorial du Mortainais ont été inventoriées entre 2009 et 2017 par le SAGE Sélune et le cabinet d'études DERVENN. Elles occupent 13,2 % de la superficie du territoire (5 700 ha) et sont en grande partie sur des terres agricoles.</p> <p>Des contraintes d'exploitation soulignées et partagées par les agriculteurs.</p> <p>Une tendance à la déprise car manque de rentabilité.</p> <p>Un intérêt collectif des zones humides reconnu (épuration et stockage de l'eau, régulation niveau d'eau, réservoir de biodiversité, intérêt touristique...).</p> <p>Une prise en compte réglementaire avec, par ailleurs, une faible lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière pour les agriculteurs.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
D	<p>Conforter la reconnaissance des services rendus par les ZH</p> <p>Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux/pratiques réalisables ou non</p> <p>Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût du travail pour l'entretien des ZH</p> <p>Explorer d'autres pistes de valorisation des ZH</p>

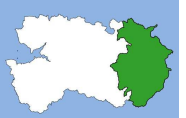
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Favoriser le maintien de l'exploitation agricole des zones humides

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le groupe multi-acteurs a, à plusieurs reprises, fait état d'une faible lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser en zone humide, notamment sur les interventions à éviter. La réglementation sur les zones humides est en effet souvent méconnue ou incomprise par les agriculteurs.</p>	<p>Sensibilisation et porter à connaissance des bonnes pratiques agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les travaux autorisés et interdits en zones humides (drainage, fossé...), - Présenter des travaux d'aménagement adaptés pour l'entretien et la gestion des zones humides - Informer sur les dispositifs d'aides et les procédures administratives de demande de travaux

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	Organiser un groupe de travail associant les services de l'Etat, les Agences de l'Eau, l'ONEMA, les SAGES et d'autres partenaires potentiels Créer un document illustré sur les travaux en zones humides
RESULTATS ATTENDUS	Un guide pédagogique "petit format"
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Guide d'entretien des cours d'eau de la Manche</p> </div> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	SAGES, DDTM	Chambre d'agriculture, CENBN, CATER, PNR Normandie-Maine	Agriculteurs Gestionnaires des zones humides Collectivités acteurs locaux
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			

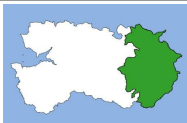
FICHE D3	Composante Zones Humides	<i>Amélioration de l'information sur la réglementation et les dispositifs d'aide</i>	
---------------------------	---	--	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Conception et rédaction	10 jours	6 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 750 €
Total animation régie							
Total €		6 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 750 €
Subventions possibles	AESN: 80 %						

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	1 guide diffusé et téléchargeable	Papier et pdf		

FICHE	Composante Zones Humides	<i>Développer des mesures agro-environnementales et climatiques avec dates de pâturage adaptées</i>	
D4			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Les zones humides sont des milieux fragiles. Les zones humides du pôle territorial du Mortainais ont été inventoriées entre 2009 et 2017 par le SAGE Sélune et le cabinet d'études DERVENN. Elles occupent 13,2 % de la superficie du territoire (5 700 ha) et sont en grande partie sur des terres agricoles.</p> <p>Des contraintes d'exploitation soulignées et partagées par les agriculteurs.</p> <p>Une tendance à la déprise car manque de rentabilité.</p> <p>Un intérêt collectif des zones humides reconnu (épuration et stockage de l'eau, régulation niveau d'eau, réservoir de biodiversité, intérêt touristique...).</p> <p>Une prise en compte réglementaire avec, par ailleurs, une faible lisibilité sur les travaux/pratiques possibles de réaliser.</p> <p>Un manque de reconnaissance financière pour les agriculteurs.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>P5 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice bleue</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
D	<p>Conforter la reconnaissance des services rendus par les ZH</p> <p>Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux/pratiques réalisables ou non</p> <p>Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût du travail pour l'entretien des ZH</p> <p>Explorer d'autres pistes de valorisation des ZH</p>

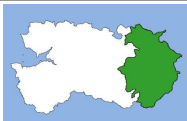
OBJECTIFS STRATEGIQUES
Favoriser le maintien de l'exploitation agricole des zones humides

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Deux grands types de mesures sont potentiellement proposés dans le Mortainais pour concilier préservation de l'environnement en pratiques agricoles en zones humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des mesures systèmes : le cahier des charges s'applique sur la totalité ou presque de l'exploitation. La mesure systèmes polyculture-élevage est la principale MAEC contractée dans la Région. - Deux mesures localisées dans le bassin-versant de la Sélune du Mortainais, "Maintien des zones humides" et "Création et entretien d'un couvert herbacé sur zone humide" avec absence de fertilisation et maîtrise du pâturage ou avec maîtrise du pâturage. 	<p>Poursuivre la mise en œuvre des MAE sur le territoire du SAGE de la Sélune.</p> <p>Etendre le dispositif sur les zones humides des bassins-versants de la Sée et de l'Egrenne</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Elaborer un projet agro-environnemental avec les acteurs du territoire</p> <p>Proposer un programme opérationnel à l'échelle des Bassins-versants</p> <p>Assurer la cohérence avec d'autres actions agricoles et environnementales sur le territoire</p> <p>Evaluer les besoins financiers</p> <p>Animer le dispositif auprès des agriculteurs et assurer la contractualisation des mesures</p> <p>Effectuer un bilan de fin d'opération</p>
RESULTATS ATTENDUS	<p>Maintien des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement et appui au changement de pratiques (ex : maintien ou reconversion en prairie permanente, pâturage extensif)</p>
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Deux mesures localisées dans le bassin-versant de la Sélune : "Maintien des zones humides" et "Création et entretien d'un couvert herbacé sur zone humide" avec absence de fertilisation et maîtrise du pâturage ou avec maîtrise du pâturage</p> <p>Bilan de la contractualisation entre 2013 et 2017 : 47 bénéficiaires, 602 ha contractualisés</p>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	SAGES Financier : UE, Etat, AESN	Région Normandie, Chambre d'agriculture, CEN, PNR Normandie-Maine	Agriculteur Tout gestionnaire de zones humides bénéficiaire de la PAC
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE	Composante Zones Humides	<i>Développer des mesures agro-environnementales et climatiques avec dates de pâturage adaptées</i>	
D4			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION (contenu à définir avec l'opérateur désigné)	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Rédaction du cahier des charges		5 000 €		0 €			5 000 €
Information, communication : organisation de réunions : information, bilan annuel, supports communication, articles de communication,		10 000 €	5 000 €				15 000 €
Conseils au changement de pratiques		5 000 €	5 000 €	5 000 €			15 000 €
Accompagnement à la complétude des déclarations PAC.		5 000 €	5 000 €	5 000 €			15 000 €
Aides agro-environnementales souscriptants	Contrat de 5 ans 1000 ha contractualisés : - base : 400 € / ha	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	2 000 000 €
Total animation régie		25 000 €	15 000 €	10 000 €	0 €	0 €	50 000 €
Total €		425 000 €	415 000 €	410 000 €	400 000 €	400 000 €	2 050 000 €
Subventions possibles		Etat-Région-AESN					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de réunions animées Nombre d'agriculteurs présents Nombre d'agriculteurs contactés			Les agriculteurs exploitant des zones humides
				30 % des agriculteurs exploitant des zones humides
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de bénéficiaires MAE Surfaces contractualisées			

Actions composante « cours d'eau »

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

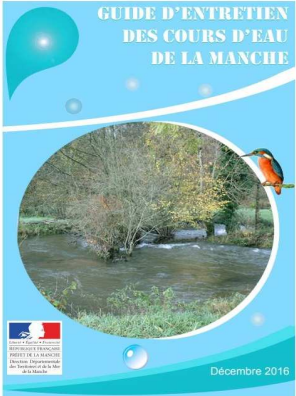
CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un constat partagé du besoin d'équilibre entre l'absence ou le manque d'entretien (problèmes d'embâcles, de ragondins...) et l'excès d'entretien (problème d'érosion, d'inondation). Des contraintes d'entretien des bords de cours d'eau (clôtures, branches) pour les agriculteurs, couplées à une faible rentabilité. Des programmes avec des moyens conséquents (Agences de l'Eau) portés par les collectivités. Une prise en compte de l'effacement des barrages et des seuils dans les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau prévue. Un produit « pêche » fort et indéniable, avec le Saumon comme « ambassadeur » (sur la Sée). Mais un manque d'image malgré une dynamique de valorisation de la Sée.</p>	<p style="text-align: center;">P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p style="text-align: center;">P4 : Maintien de la fonctionnalité des cours d'eau identifiés comme corridors</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
E	<p>Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau, notamment les orientations favorisant la biodiversité</p> <p>Positionner les enjeux sur la biodiversité au sens large plutôt que sur une seule espèce</p> <p>Améliorer la prise en compte des petits cours d'eau et des sources en amont des bassins versants</p>


OBJECTIFS STRATEGIQUES
S'intégrer dans le dispositif existant de restauration des cours d'eau

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
La position en tête de quatre bassins hydrographiques confère aux cours d'eau du territoire une qualité indéniable, biogéochimique (eau peu polluée et chargée en sédiments) et écologique. Pour appuyer les travaux de restauration entrepris sur la Sée et améliorer l'état des cours d'eau du reste du territoire, l'accent doit être mis sur la communication autour des actions qui peuvent être réalisées pour entretenir les cours d'eau.	Sensibiliser et communiquer auprès des agriculteurs, du grand public et des écoles

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
<p>MODALITES D'ORGANISATION</p> <p>La plaquette d'information correspond au <u>Guide d'entretien des cours d'eau de la Manche</u> réalisé par la DDTM de la Manche et édité en décembre 2016. Le document concerne l'entretien des cours d'eau (par qui, comment et quelles sont les précautions à prendre ?) et les mesures de gestion des berges mais également les interventions soumises à avis ou procédure préalable.</p> <p>L'action consiste à diffuser le plus largement possible cette plaquette afin d'informer le public concerné, au premier rang desquels les propriétaires et agriculteurs riverains des cours d'eau. Cette action pourrait s'appuyer sur les techniciens rivière et bocage de la Communauté d'agglomération dans le cadre des Programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. Un ciblage des entreprises de travaux publics et agricoles avec envoi systématique de la plaquette accompagné d'un courrier pourrait être également envisagé.</p> <p>EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie	DDTM50	Agriculteurs, propriétaires, grand public et entreprises de travaux publics et agricoles
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE	Composante Cours d'eau	<i>Diffusion de la plaquette d'information</i>	
E1			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - €							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Diffusion de la plaquette (non chiffrée car opérée par les techniciens de rivière et bocage de la CA MSMN)							0 €
Listing préalable des entreprises de travaux publics et agricoles		500 €					500 €
Envoi de la plaquette avec courrier d'accompagnement aux entreprises		500 €					500 €
Total €		1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de plaquettes diffusées		Annuel	300
	Nombre de courriers aux entreprises envoyés		à l'issue de A1	50

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un constat partagé du besoin d'équilibre entre l'absence ou le manque d'entretien (problèmes d'embâcles, de ragondins...) et l'excès d'entretien (problème d'érosion, d'inondation). Des contraintes d'entretien des bords de cours d'eau (clôtures, branches) pour les agriculteurs, couplées à une faible rentabilité. Des programmes avec des moyens conséquents (Agences de l'Eau) portés par les collectivités. Une prise en compte de l'effacement des barrages et des seuils dans les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau prévue. Un produit « pêche » fort et indéniable, avec le Saumon comme « ambassadeur » (sur la Sée). Mais un manque d'image malgré une dynamique de valorisation de la Sée.</p>	<p style="text-align: center;">P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p style="text-align: center;">P4 : Maintien de la fonctionnalité des cours d'eau identifiés comme corridors</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
E	<p>Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau, notamment les orientations favorisant la biodiversité</p> <p>Positionner les enjeux sur la biodiversité au sens large plutôt que sur une seule espèce</p> <p>Améliorer la prise en compte des petits cours d'eau et des sources en amont des bassins versants</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES
S'intégrer dans le dispositif existant de restauration des cours d'eau

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
La position en tête de quatre bassins hydrographiques confère aux cours d'eau du territoire une qualité indéniable, biogéochimique (eau peu polluée et chargée en sédiments) et écologique. Pour appuyer les travaux de restauration entrepris sur la Sée et améliorer l'état des cours d'eau du reste du territoire, l'accent doit être mis sur la communication autour des actions qui peuvent être réalisées pour entretenir les cours d'eau.	Sensibiliser et communiquer auprès des agriculteurs, du grand public et des écoles

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
<p>MODALITES Il s'agit de présenter concrètement aux entreprises concernées ce qu'il est autorisé de faire sur les cours d'eau, et de surcroît ce qu'il est conseillé de faire. Cette opération pourra être menée dans le cadre de travaux menés au travers des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau.</p> <p>D'ORGANISATION</p> <p>EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	

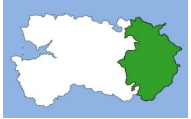
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie Association de pêche (AAPPMA) locale	CATER de Normandie Fédération Départementale de Pêche de la Manche	Agriculteurs, entreprises de travaux publics et agricoles
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - €							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Organisation de la journée		2 500 €		2 500 €			5 000 €
Total €		2 500 €	0 €	2 500 €	0 €	0 €	5 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de journées organisées	Bilan	Annuel	2
	Nombre d'entreprises présentes	Bilan	Annuel	5

FICHE E3	Composante Cours d'eau	Organisation de chantiers d'entretien participatifs	
-----------------	---------------------------	---	---

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un constat partagé du besoin d'équilibre entre l'absence ou le manque d'entretien (problèmes d'embâcles, de ragondins...) et l'excès d'entretien (problème d'érosion, d'inondation). Des contraintes d'entretien des bords de cours d'eau (clôtures, branches) pour les agriculteurs, couplées à une faible rentabilité. Des programmes avec des moyens conséquents (Agences de l'Eau) portés par les collectivités. Une prise en compte de l'effacement des barrages et des seuils dans les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau prévue. Un produit « pêche » fort et indéniable, avec le Saumon comme « ambassadeur » (sur la Sée). Mais un manque d'image malgré une dynamique de valorisation de la Sée.</p>	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P4 : Maintien de la fonctionnalité des cours d'eau identifiés comme corridors</p>

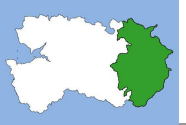
ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
E	<p>Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau, notamment les orientations favorisant la biodiversité</p> <p>Positionner les enjeux sur la biodiversité au sens large plutôt que sur une seule espèce</p> <p>Améliorer la prise en compte des petits cours d'eau et des sources en amont des bassins versants</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES
S'intégrer dans le dispositif existant de restauration des cours d'eau

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>La position en tête de quatre bassins hydrographiques confère aux cours d'eau du territoire une qualité indéniable, biogéochimique (eau peu polluée et chargée en sédiments) et écologique. Pour appuyer les travaux de restauration entrepris sur la Sée et améliorer l'état des cours d'eau du reste du territoire, l'accent doit être mis sur la communication autour des actions qui peuvent être réalisées pour entretenir les cours d'eau.</p>	Sensibiliser et communiquer auprès des agriculteurs, du grand public et des écoles

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION			
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Les chantiers participatifs consistent à mener une action de restauration, en l'occurrence d'entretien d'une ripisylve. Une attention particulière doit être portée sur la communication en amont, en fonction du public cible et du nombre de participants souhaités. Les "canaux" classiques (presse locale, affiches) doivent être utilisés. Les relais assurés par les "réseaux" existants sont souvent bénéfiques : office de tourisme auprès de ses abonnés, associations de pêche locales et de randonneurs auprès de leurs adhérents par exemple. L'organisation d'un chantier participatif nécessite du temps pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation : calage avec le propriétaire, repérage, fléchage et sécurisation du chantier, approvisionnement pour les boissons et le goûter, - le chantier-même (date à prévoir le week-end ou sur un jour férié), - la restitution : rédaction du bilan et diffusion aux participants (important), aux différentes têtes de réseau sollicitées, voire à la presse (rédaction d'un communiqué). 		
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS			
LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie Association de pêche (AAPPMA) locale		Agriculteurs, propriétaires, grand public
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

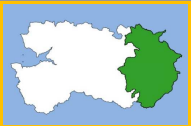
FICHE E3	Composante Cours d'eau	<i>Organisation de chantiers d'entretien participatifs</i>	
------------------------	---	--	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Organisation du chantier	4 chantiers (1 chantier annuel)		2 500 €	2 500 €			5 000 €
Total animation régie			2 500 €	2 500 €			
Total €			2 500 €	2 500 €			5 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de chantiers organisés	Bilan	Annuel	2
	Nombre de bénévoles présents	Bilan	Annuel	25

FICHE	Composante Cours d'eau	<i>Suppression des obstacles à l'écoulement (barrages, seuils, buses, restauration des sources en tête de bassin-versant)</i>	
E4			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un constat partagé du besoin d'équilibre entre l'absence ou le manque d'entretien (problèmes d'embâcles, de ragondins...) et l'excès d'entretien (problème d'érosion, d'inondation). Des contraintes d'entretien des bords de cours d'eau (clôtures, branches) pour les agriculteurs, couplées à une faible rentabilité. Des programmes avec des moyens conséquents (Agences de l'Eau) portés par les collectivités. Une prise en compte de l'effacement des barrages et des seuils dans les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau prévus. Un produit « pêche » fort et indéniable, avec le Saumon comme « ambassadeur » (sur la Sée). Mais un manque d'image malgré une dynamique de valorisation de la Sée.</p>	<p style="text-align: center;">P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p style="text-align: center;">P4 : Maintien de la fonctionnalité des cours d'eau identifiés comme corridors</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
E	<p>Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau, notamment les orientations favorisant la biodiversité</p> <p>Positionner les enjeux sur la biodiversité au sens large plutôt que sur une seule espèce</p> <p>Améliorer la prise en compte des petits cours d'eau et des sources en amont des bassins versants</p>

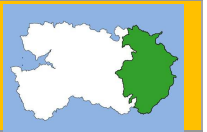
OBJECTIFS STRATEGIQUES
S'intégrer dans le dispositif existant de restauration des cours d'eau (Programmes de restauration et d'entretien)

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le réseau hydrographique joue un rôle déterminant dans la fonctionnalité de la Trame Bleue. Chaque cours d'eau peut être considéré comme un corridor assurant le déplacement des espèces aquatiques (et des sédiments). La position en tête de quatre bassins hydrographiques confère, par ailleurs, aux cours d'eau du territoire une qualité indéniable, biogéochimique (eau peu polluée et chargée en sédiments) et écologique notamment en terme d'habitats pour les salmonidés, au premier rang desquels le Saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>) et la Truite fario (<i>Salmo trutta</i>). Les cours d'eau classés en Znieff de type I, en APPB ou sur la liste 1 en application de l'article L214.17 du Code de l'environnement, sont retenus comme réservoirs de biodiversité.</p>	<p>Restaurer la continuité écologique en intervenant sur les obstacles à l'écoulement recensés (suppression ou aménagement)</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
<p>MODALITES D'ORGANISATION</p>	<p>Le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) (disponible sur le site du Service d'Administration National des Données et Référentiels sur l'Eau - SANDRE) synthétise l'ensemble des ouvrages recensés sur les cours d'eau. L'état de la connaissance est globalement bon pour les cours d'eau du Mortainais mais néanmoins hétérogène. Ce référentiel régulièrement actualisé permet de prioriser les zones d'intervention. La priorisation peut être faite à deux niveaux : priorisation des cours d'eau sur lesquels intervenir, selon l'état d'avancement des PRE et l'importance de ces cours d'eau pour le déplacement des espèces piscicoles notamment. Les groupes de travail ont axé les priorités sur les cours de la Sélune et de la Sée. Priorisation des obstacles sur un même cours d'eau selon le "gain" en linéaire de cours d'eau reconnecté, la faisabilité, etc. Selon l'importance de l'ouvrage (et donc du dimensionnement des travaux), la maîtrise d'ouvrage peut être assurée par la communauté d'agglomération ou la Fédération Départementale de Pêche de la Manche (pour les gros ouvrages). A noter que les effacements des barrages de Vezin et de la Roche qui Boit sur la Sélune, planifiés dans le cadre du grenelle, s'intègrent pleinement dans cette action.</p>
<p>EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	<p>Cette action est déjà menée dans le cadre des Programmes de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PRE) coordonnés par les techniciens de rivières du territoire. Plusieurs effacements de barrages ou de seuils ont ainsi été réalisés sur les différents bassins concernés. L'effacement du seuil de l'Aumondais (Saint-Hilaire-du-Harcouët) a fait l'objet d'une visite lors des ateliers des groupes multi-acteurs de novembre 2017 (cf. <i>Compte-rendu et photo jointe</i>).</p> <div style="text-align: right;">  </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie Fédération Départementale de Pêche de la Manche	CATER de Normandie	Propriétaires, communes, entreprises (ERDF)
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE	Composante Cours d'eau	<i>Suppression des obstacles à l'écoulement (barrages, seuils, buses, restauration des sources en tête de bassin-versant)</i>	
E4			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

Comme rappelé précédemment, cette action est prise en compte dans les PRE et n'a donc pas fait l'objet d'un chiffrage spécifique.

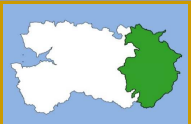
A noter que le budget de ce type d'action inclut du fonctionnement (poste des techniciens de rivières) et de l'investissement (travaux). Les coûts d'investissement sont très variables selon la nature, le dimensionnement, l'ancienneté de l'obstacle et la solution envisagée (arasement ou aménagement), pouvant aller de quelques milliers d'euros (suppression d'un seuil bétonné ou d'une buse) à plusieurs millions d'euros (aménagement des barrages de Vezins et de la Roche qui Boit avec traitement des sédiments piégés) par exemple.

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de propriétaires d'ouvrages informés	Tableur excel		?
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre d'ouvrages traités	Couche SIG (format shape)	Annuel	?
	Linéaire de cours d'eau reconnecté	Couche SIG (format shape)	Annuel	?

Actions composante « bois et forêts »

FICHE	Composante Bois et forêts	Création d'un annuaire des professionnels du bois local (Producteurs, scieurs, transformateurs ...)	
F1			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL



CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un rôle environnemental de la forêt reconnu, notamment vis-à-vis de la biodiversité. Un espace forestier assez peu rentable souffrant d'un manque de valorisation de la ressource bois (marché concurrentiel, manque d'industries de transformation...) Une logique économique présente principalement sur la Lande Pourrie avec prolongement sur les espaces boisés de Ger. Une présence de résineux pas suffisamment adaptée au milieu. Des propriétés forestières dispersées, morcelées, parfois enclavées et difficilement accessibles. Une tendance à un développement de la forêt : - Pour les loisirs, - Sans planification sauf pour les grandes forêts privées de la Lande Pourrie.</p>	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
F	<p>Valoriser localement les feuillus</p> <p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p>

OBJECTIFS	
Structurer et valoriser la filière "bois local"	

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais compte 3 400 ha de boisements sur son territoire, dont plus de la moitié est localisée dans les forêts de Mortain et de la Lande Pourrie. Cette composante du paysage est un élément important de la Trame Verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65 % de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors : l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais (moyenne de 1,29 hectares hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert). Deux dynamiques s'observent dans le Mortainais : - Légère extension de la forêt par enrichissement sur d'anciennes parcelles agricoles difficiles à exploiter (coteaux avec forte pente, fonds de vallée humides), - Augmentation des surfaces plantées, notamment en résineux, et qui plus est monospécifiques, moins favorable à la TVB. Afin de limiter cette seconde tendance, l'enjeu principal identifié par le groupe de travail en phase 1 du plan d'action TVB est de valoriser localement les feuillus.</p>	Favoriser la lisibilité de la filière de production locale

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Le consommateur s'approvisionne généralement en bois dans les grandes enseignes, dont la plupart sont hors du Mortainais (Caen, Saint-Lô, Rennes, Laval, etc), souvent par méconnaissance des fournisseurs locaux. L'action consiste donc à recenser l'ensemble de ces acteurs de la filière sur le Mortainais (et à proximité immédiate), à en dresser une liste exhaustive sur un support de communication adéquat afin que les particuliers puissent facilement s'adresser à ces acteurs du territoire. Les acteurs de la filière pressentis (liste non exhaustive) sont : - les producteurs de bois bûches : bois de chauffages pour cheminées et poêles, - les producteurs de copeaux et plaquettes : pour poêles, voire paillage des jardins et parterre, - les scieurs : planches, voliges, carrelots, poutres, etc - les menuisiers et artisans : parquets, terrasses, fenêtres, escaliers, plans de travail, etc. Différentes informations pourront figurer sur l'annuaire : adresse et contacts, description de l'activité avec type d'essences produits, certifications et labels, approvisionnement en bois local, carte de localisation de l'ensemble des contacts, etc. L'annuaire pourrait être disponible sous différents formats : format numérique sur le site de la Communauté d'agglomération par exemple, et format papier, avec une diffusion à prévoir. Son actualisation (tous les 5 ou 10 ans) est à prévoir.</p>
RESULTATS ATTENDUS	Une connaissance des acteurs locaux de la filière bois
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Des initiatives similaires ont déjà été entreprises en France. L'une des plus exhaustives a été menée dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et est disponible sur son site internet. Le Parc naturel régional du Morvan a également réalisé un annuaire, complété d'une carte de localisation des différents professionnels recensés.</p> <div style="text-align: right;">  <div style="background-color: #006633; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> <p>De la forêt à l'artisan Annuaire des professionnels du bois local</p>  </div> </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre de Commerce et d'industrie Conseil départemental de la Manche Profession Bois Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Chambre de Commerce et d'industrie Conseil départemental de la Manche Profession Bois Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Particuliers Propriétaires forestiers Professionnels du bois
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - C							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Recensement de l'ensemble des professionnels (prise de contact, collecte des informations)		5 000 €					5 000 €
Conception de l'annuaire (rédaction et mise en forme)		5 000 €					5 000 €
Impression pour un annuaire A4 20 pages (1 000 exemplaires)			2 500 €				2 500 €
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total C		10 000 €	2 500 €	0 €	0 €	0 €	12 500 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de professionnels du bois sollicités	Tableur excel	Fin de l'action	15
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de professionnels du bois référencés	Annuaire final	Fin de l'action	50
	Annuaire réalisé	Versions numérique et papier	Fin de l'action	1

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL




CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un rôle environnemental de la forêt reconnu, notamment vis-à-vis de la biodiversité.</p> <p>Un espace forestier assez peu rentable souffrant d'un manque de valorisation de la ressource bois (marché concurrentiel, manque d'industries de transformation...).</p> <p>Une logique économique présente principalement sur la Lande Pourrie avec prolongement sur les espaces boisés de Ger.</p> <p>Une présence de résineux pas suffisamment adaptée au milieu.</p> <p>Des propriétés forestières dispersées, morcelées, parfois enclavées et difficilement accessibles.</p> <p>Une tendance à un développement de la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les loisirs, - Sans planification sauf pour les grandes forêts privées de la Lande Pourrie. 	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
F	<p>Valoriser localement les feuillus</p> <p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p>

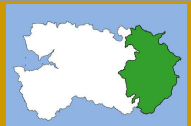
OBJECTIFS
Structurer et valoriser la filière "bois local"

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais compte 3 400 ha de boisements sur son territoire, dont plus de la moitié est localisée dans les forêts de Mortain et de la Lande Pourrie. Cette composante du paysage est un élément important de la Trame Verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65 % de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors: l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais (moyenne de 1,29 hectares hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert).</p> <p>Deux dynamiques s'observent dans le Mortainais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Légère extension de la forêt par enrichissement sur d'anciennes parcelles agricoles difficiles à exploiter (coteaux avec forte pente, fonds de vallée humides), - Augmentation des surfaces plantées, notamment en résineux, et qui plus est monospécifiques, moins favorable à la TVB. <p>Afin de limiter cette seconde tendance, l'enjeu principal identifié par le groupe de travail en phase 1 du plan d'action TVB est de valoriser localement les feuillus.</p>	<p>Maintenir la diversité des peuplements forestiers, notamment en feuillus</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Il s'agit, dans un premier temps, de rencontrer individuellement les propriétaires forestiers concernés pour leur expliquer la démarche. Un partenariat "écologie et forestier" semble approprié pour apporter des réponses techniques et montrer le positionnement non purement "environnemental".</p> <p>Une mise en réseau des propriétaires sera proposée au travers de temps d'échanges sur le terrain. Cette action vise à créer une émulation autour de la richesse insoupçonnée de leur patrimoine naturel, en mettant en avant leur contribution collective à la préservation du patrimoine naturel remarquable du secteur.</p> <p>Il s'agit, dans un second temps, d'organiser des journées plutôt "techniques" puisque les cœurs de cible sont les propriétaires forestiers. Plusieurs pistes de travail peuvent être étudiées : intérêt (écologique mais également économique) de diversifier les peuplements, et les essences mêmes au sein de ces peuplements : production de bois pour les sols riches et contribution à la biodiversité sur les landes par exemple ; modes d'entretien des lisières et des dessertes forestières plus favorables à la biodiversité, etc.</p> <p>Des interventions de professionnels du bois (voire d'autres propriétaires forestiers sous forme de témoignages), de conseillers forestiers semblent pertinentes.</p> <p>Le format salle - terrain semble approprié : la journée pourrait être organisée sur ce format, avec une matinée en salle puis une sortie en forêt l'après-midi.</p> <p>Au vu de la thématique et du public cible, cette action pourrait être associée à l'action G3 : "Rencontres et mise en réseau des propriétaires forestiers sur la problématique des landes". Seul le territoire d'intervention change : seul le secteur centre (forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) est concerné pour l'action G3 sur la problématique des landes alors que cette action peut être menée auprès des propriétaires forestiers de l'ensemble du Mortainais).</p>
RESULTATS ATTENDUS	Une sensibilisation et une information sur l'intérêt de la diversification des peuplements forestiers.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	  

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie Parc naturel régional Normandie-Maine Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche		Propriétaires forestiers Experts et conseillers forestiers
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

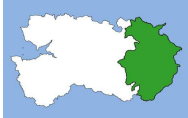
L'estimation ci-dessous concerne l'organisation de quatre journées d'échange envisagées dans le cadre de cette action. Il est rappelé que cette action pourra être associée à l'action G3. **Le budget prévisionnel de cette action est donc "redondant" avec l'action G3, à l'exception de la première ligne.**

ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Prise de contacts et rencontres propriétaires - hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie		500 €					500 €
Calage avec les intervenants			1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
Remboursement de frais des intervenants			300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
Organisation de la journée (choix de la visite, réservation de la salle, préparation du matériel, etc.)			2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
Total animation régie							
Total €		500 €	3 300 €	3 300 €	3 300 €	3 300 €	13 700 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de propriétaires contactés	Tableur excel	Annuel	50
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de journées d'échange	Compte-rendu	Annuel	4
	Nombre de personnes présentes	Compte-rendu	Annuel	10-15

FICHE	Composante Bois et forêts	<i>Création d'un label bois local</i>	
F3			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un rôle environnemental de la forêt reconnu, notamment vis-à-vis de la biodiversité.</p> <p>Un espace forestier assez peu rentable souffrant d'un manque de valorisation de la ressource bois (marché concurrentiel, manque d'industries de transformation...).</p> <p>Une logique économique présente principalement sur la Lande Pourrie avec prolongement sur les espaces boisés de Ger.</p> <p>Une présence de résineux pas suffisamment adaptée au milieu.</p> <p>Des propriétés forestières dispersées, morcelées, parfois enclavées et difficilement accessibles.</p> <p>Une tendance à un développement de la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les loisirs, - Sans planification sauf pour les grandes forêts privées de la Lande Pourrie. 	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
F	<p>Valoriser localement les feuillus</p> <p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p>

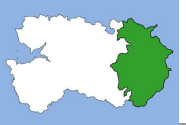
OBJECTIFS
Structurer et valoriser la filière "bois local"

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais compte 3 400 ha de boisements sur son territoire, dont plus de la moitié est localisée dans les forêts de Mortain et de la Lande Pourrie. Cette composante du paysage est un élément important de la Trame Verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65 % de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors : l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais (moyenne de 1,29 hectares hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert).</p> <p>Deux dynamiques s'observent dans le Mortainais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Légère extension de la forêt par enrichissement sur d'anciennes parcelles agricoles difficiles à exploiter (coteaux avec forte pente, fonds de vallée humides), - Augmentation des surfaces plantées, notamment en résineux, et qui plus est monospécifiques, moins favorable à la TVB. <p>Afin de limiter cette seconde tendance, l'enjeu principal identifié par le groupe de travail en phase 1 du plan d'action TVB est de valoriser localement les feuillus.</p>	<p>Accompagner les transformateurs à valoriser la production locale</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	Portage et mise en œuvre à l'échelle nationale.
RESULTATS ATTENDUS	Critère mobilisable dans les appels d'offre pour l'approvisionnement des copeaux de bois permettant de sélectionner les candidatures proposant du bois provenant d'une exploitation locale
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération	Ecoles, collèges, ALSH, forum du Mortainais, associations de préservation de l'environnement, consommateurs, CRDA, CEN	Acteurs locaux
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

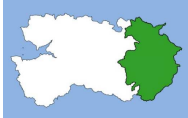
FICHE F3	Composante Bois et forêts	<i>Création d'un label bois local</i>	
-------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Portage et mise en œuvre à l'échelle nationale							

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS				

FICHE	Composante Bois et forêts	<i>Recensement des besoins en scieries mobiles sur le territoire</i>	
F4			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un rôle environnemental de la forêt reconnu, notamment vis-à-vis de la biodiversité.</p> <p>Un espace forestier assez peu rentable souffrant d'un manque de valorisation de la ressource bois (marché concurrentiel, manque d'industries de transformation...).</p> <p>Une logique économique présente principalement sur la Lande Pourrie avec prolongement sur les espaces boisés de Ger.</p> <p>Une présence de résineux pas suffisamment adaptée au milieu.</p> <p>Des propriétés forestières dispersées, morcelées, parfois enclavées et difficilement accessibles.</p> <p>Une tendance à un développement de la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les loisirs, - Sans planification sauf pour les grandes forêts privées de la Lande Pourrie. 	<p>P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
F	<p>Valoriser localement les feuillus</p> <p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p>

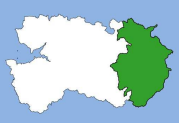
OBJECTIFS
Structurer et valoriser la filière "bois local"

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais compte 3 400 ha de boisements sur son territoire, dont plus de la moitié est localisée dans les forêts de Mortain et de la Lande Pourrie. Cette composante du paysage est un élément important de la Trame Verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65 % de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors : l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais (moyenne de 1,29 hectares hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert).</p> <p>Deux dynamiques s'observent dans le Mortainais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Légère extension de la forêt par enrichissement sur d'anciennes parcelles agricoles difficiles à exploiter (coteaux avec forte pente, fonds de vallée humides), - Augmentation des surfaces plantées, notamment en résineux, et qui plus est monospécifiques, moins favorable à la TVB. <p>Afin de limiter cette seconde tendance, l'enjeu principal identifié par le groupe de travail en phase 1 du plan d'action TVB est de valoriser localement les feuillus.</p>	Favoriser l'exploitation de la ressource locale difficile d'accès

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>A l'exception des forêts de Mortain et de la Lande Pourrie, les boisements sont souvent petits et morcelés. Pour tenter de valoriser ces petits volumes de bois de feuillus, l'action vise à recenser les besoins en scieries mobiles.</p> <p>Ce recensement pourrait être organisé en lien avec les communes ayant des surfaces en bois conséquentes sur leur territoire.</p> <p>La rédaction d'un document explicatif est à prévoir au début de l'action rappelant l'objectif et la suite à donner (déplacement d'une scierie mobile pour sciage sur mesure, conseils de préparation des bois à scier, tarifs prévisionnels) si les besoins sont significatifs.</p>
RESULTATS ATTENDUS	Une meilleure accessibilité pour l'exploitation du bois
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	A l'instar de l'action F1, les PNR des Pyrénées Ariégeoises et du Morvan ont déjà expérimenté des déplacements de scies mobiles pour valoriser les petits volumes de bois.

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Profession Bois Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie Communes volontaires Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche		Propriétaires forestiers Particuliers
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE F4	Composante Bois et forêts	<i>Recensement des besoins en scieries mobiles sur le territoire</i>	
-------------------------------	--	--	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Organisation d'un premier chantier chiffrée si résultat positif = 2000 euros							
Echéancier - €							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Calage avec les différents partenaires, rédaction d'une note explicative, transmission aux communes intéressées		1 000 €					1 000 €
Compilation des "retours" de propriétaires et particuliers		1 000 €					1 000 €
Organisation d'un premier chantier si résultat positif			2 000 €				2 000 €
Total €		2 000 €	2 000 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombres de communes partenaires		Commencement de l'action	5-15
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de retours de propriétaires et particuliers	Liste (tableur excel)	Fin de l'action	10-20?

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un rôle environnemental de la forêt reconnu, notamment vis-à-vis de la biodiversité.</p> <p>Un espace forestier assez peu rentable souffrant d'un manque de valorisation de la ressource bois (marché concurrentiel, manque d'industries de transformation...).</p> <p>Une logique économique présente principalement sur la Lande Pourrie avec prolongement sur les espaces boisés de Ger.</p> <p>Une présence de résineux pas suffisamment adaptée au milieu.</p> <p>Des propriétés forestières dispersées, morcelées, parfois enclavées et difficilement accessibles.</p> <p>Une tendance à un développement de la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les loisirs, - Sans planification sauf pour les grandes forêts privées de la Lande Pourrie. 	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
F	<p>Valoriser localement les feuillus</p> <p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p>

OBJECTIFS
Structurer et valoriser la filière "bois local"

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais compte 3 400 ha de boisements sur son territoire, dont plus de la moitié est localisée dans les forêts de Mortain et de la Lande Pourrie. Cette composante du paysage est un élément important de la Trame Verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65 % de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors : l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais (moyenne de 1,29 hectare hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert).</p> <p>Deux dynamiques s'observent dans le Mortainais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Légère extension de la forêt par enrichissement sur d'anciennes parcelles agricoles difficiles à exploiter (coteaux avec forte pente, fonds de vallée humides), - Augmentation des surfaces plantées, notamment en résineux, et qui plus est monospécifiques, moins favorable à la TVB. <p>Afin de limiter cette seconde tendance, l'enjeu principal identifié par le groupe de travail en phase 1 du plan d'action TVB est de valoriser localement les feuillus.</p>	Sensibiliser le grand public et les élus sur l'intérêt de la filière bois locale

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Organisation d'un événement bisannuel autour du bois. Il s'agit d'y convier tous les professionnels du bois locaux, des producteurs aux transformateurs pour qu'ils soient mieux identifiés par les consommateurs. Cette action vient en appui à l'action F1 "création d'un annuaire des professionnels du bois".</p> <p>Ce type d'événements nécessite une préparation très en amont (un an auparavant) pour "recruter" les bénévoles (avec l'Association Mortain Animation par exemple), organiser les exposants et intervenants, prévoir la logistique et la promotion... Un lieu d'accueil adéquat (terrain d'environ un hectare, avec parking, sanitaire, possibilité de branchements électriques) doit être retenu.</p> <p>A l'instar de la Fête du bois de Marigny-le-Lozon, un thème pourrait être proposé lors de chaque manifestation : à titre d'exemple le bois et la maison (meuble, charpente, bois bûche, copeaux, etc.)</p> <p>Des sorties et interventions peuvent ponctuer l'événement : visite d'une ferme avec présentation de la gestion des haies par l'agriculteur, promenade guidée en forêt ou dans le bocage pour présenter le lien entre bois et biodiversité, visite d'une forêt avec présentation des différents peuplements par un propriétaire forestier, etc.</p>
RESULTATS ATTENDUS	Un événement fédérateur pour les professionnels du bois et les consommateurs.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Plusieurs initiatives de ce genre existent en Normandie et en France. La plus proche est probablement la Fête du bois de Marigny-le-Lozon (50), dont l'organisation est assurée par une association locale. Cet événement est également organisé à Harcourt (27).</p> <div style="text-align: right;">  </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Communauté d'agglomération Mortain Animations	Conseil départemental de la Manche Ecoles, collèges, ALSH, forum du Mortainais, associations de préservation de l'environnement, consommateurs, CRDA, CEN, Association Ouest Nature, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie, Parc naturel régional Normandie-Maine	Acteurs locaux Grand public
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers			
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			

FICHE	Composante Bois et forêts	<i>Organisation d'un événement autour du bois : la Fête du bois</i>	
F5			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER

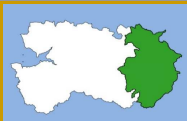
Le bilan financier établi par l'association "Fête du bois" de Marigny-le-Lozon pour l'édition 2017 est de 8 000 € mais fait ressortir une importante participation bénévole (non chiffrée) et la mise à disposition du site et de différents matériels. Ce chiffrage financier est vraisemblablement moindre que s'il mobilise uniquement du temps agent en régie.

Echéancier - C							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Organisation d'un événement			8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	32 000 €
Total animation régie							
Total €							32 000 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES

TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombres d'exposants et intervenants sollicités	Tableur excel	Fin de chaque édition	20-30
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de visiteurs		Fin de chaque édition	2000 - 3000
	Nombre d'exposants et intervenants		Fin de chaque édition	20

FICHE	Composante Bois et forêts	Création d'un point-info « bois »	
F6			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Un rôle environnemental de la forêt reconnu, notamment vis-à-vis de la biodiversité.</p> <p>Un espace forestier assez peu rentable souffrant d'un manque de valorisation de la ressource bois (marché concurrentiel, manque d'industries de transformation...).</p> <p>Une logique économique présente principalement sur la Lande Pourrie avec prolongement sur les espaces boisés de Ger.</p> <p>Une présence de résineux pas suffisamment adaptée au milieu.</p> <p>Des propriétés forestières dispersées, morcelées, parfois enclavées et difficilement accessibles.</p> <p>Une tendance à un développement de la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les loisirs, - Sans planification sauf pour les grandes forêts privées de la Lande Pourrie. 	<p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p> <p>T2 : S'adapter au changement climatique</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
F	<p>Valoriser localement les feuillus</p> <p>Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture</p> <p>Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt</p>

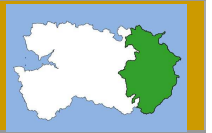
OBJECTIFS
Structurer et valoriser la filière "bois local"

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Le Mortainais compte 3 400 ha de boisements sur son territoire, dont plus de la moitié est localisée dans les forêts de Mortain et de la Lande Pourrie. Cette composante du paysage est un élément important de la Trame Verte, en tant que réservoirs de biodiversité (65 % de la surface des réservoirs identifiés concerne des boisements) mais également en tant que corridors : l'ensemble des petits boisements dispersés sur le Mortainais (moyenne de 1,29 hectare hors forêts de Mortain et de la Lande Pourrie) contribue en effet au déplacement des espèces, d'autant plus quand ils s'insèrent dans des secteurs de bocage structurés (bocage dense à semi-ouvert).</p> <p>Deux dynamiques s'observent dans le Mortainais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Légère extension de la forêt par enrichissement sur d'anciennes parcelles agricoles difficiles à exploiter (coteaux avec forte pente, fonds de vallée humides), - Augmentation des surfaces plantées, notamment en résineux, et qui plus est monospécifiques, moins favorable à la TVB. <p>Afin de limiter cette seconde tendance, l'enjeu principal identifié par le groupe de travail en phase 1 du plan d'action TVB est de valoriser localement les feuillus.</p>	Favoriser la lisibilité de la filière de production locale

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	Il s'agit de créer un lieu (un point) accessible à toute personne ou structure souhaitant disposer d'informations sur la filière bois locale et les professionnels concernés. Ce point doit permettre d'apporter directement les réponses ou de rediriger le demandeur vers la personne/structure compétente. Pour des aspects pratiques, ce point doit être hébergé dans les locaux de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie. Un format numérique peut également être envisagé (Espace info Bois). Il pourrait être associé à un point/espace info énergie.
RESULTATS ATTENDUS	Une consultation régulière de ce point info.
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Chambre de Commerce et d'industrie Conseil départemental de la Manche Profession Bois	Chambre de Commerce et d'industrie Conseil départemental de la Manche Profession Bois	Particuliers Propriétaires forestiers Professionnels du bois
UP Bocage semi-ouvert avec cultures, prairies et vergers	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie	
UP Bocage semi-ouvert à dense avec dominante cultures	Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	
UP Bocage ouvert avec forte dominante cultures			
UP Bocage ouvert avec dominante cultures et présence de vergers			



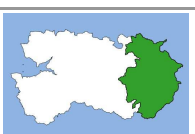
3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - C					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Total animation régie		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total C		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de consultations	Tableur ou site internet	Annuel	500

Actions composante « landes »

FICHE G1	Composante Landes	Cartographie et inventaires faunistique et floristique des landes	
-----------------	----------------------	---	--

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une identité du paysage pour le territoire reconnue, mais une faible lisibilité sur son fonctionnement et son intérêt. Un désintérêt du monde agricole dû à l'absence de rentabilité. Des supports et un potentiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement touristique et sportif avec des sites emblématiques et de nombreux chemins existants, - La biodiversité. <p>Un embroussaillage rapide des landes en l'absence d'intérêt économique direct. Des sites de moins en moins entretenus. L'enrichissement fragilise les sites et leur accessibilité. Présence d'une valorisation du potentiel des chemins.</p>	<p>C1 : Connaissance de la localisation des habitats naturels</p> <p>C2 : Connaissance concernant des réservoirs de biodiversité potentiels</p>

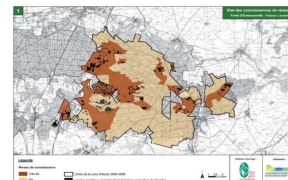
ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
G	<p style="text-align: center;">Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités. Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes. Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques. Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables.</p>

OBJECTIFS	
Favoriser le maintien des landes	

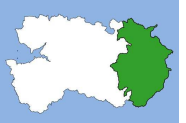
CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Milieux remarquables de la Trame verte, les landes nebergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de réservoirs de biodiversité indéniables, et qui plus est identitaires du territoire, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais. Ces milieux emblématiques ont néanmoins connu au cours du 20ème siècle une forte régression, due à l'abandon progressif des usages (pâturage, coupes de bois pour l'industrie potière ou du fer, etc.). Leur conservation passe dans la plupart des cas par une gestion extensive permettant de lutter contre l'embroussaillage.</p>	Améliorer la connaissance sur les landes

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Cartographier précisément les landes seches, pierriers et ameulements rocheux du territoire. Une prelocalisation devra etre realisee a partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des photographies aériennes, - de la carte des sols dans les massifs de plus de 100 hectares établie par le CRPF de Normandie, en cours de finalisation (disponible en juin), - du rapport de diagnostic établi en phase 1 du présent plan d'action TVB. <p>Les landes étant pour la très grande majorité localisées dans des massifs privés, des contacts préalables aux investigations de terrain devront être pris avec les propriétaires concernés. Il serait à ce titre préférable de mener cette action parallèlement à l'action G3 " Rencontres et mise en réseau des propriétaires forestiers sur la problématique des landes" afin d'expliquer la démarche dans sa globalité.</p> <p>Les investigations de terrain devront être menées préférentiellement en période végétative (entre les mois de juin et septembre), période la plus favorable à l'observation des espèces pressenties. Une restitution pourra être fournie aux propriétaires.</p> <p>Une restitution pourra être fournie aux propriétaires. Plus largement, cette première action constitue en quelque sorte le "socle" des autres actions relatives aux landes : les informations collectées seront utiles aux actions G3 et G6 (informations et accompagnement des propriétaires), G4 (ciblage de chantiers sur les secteurs concentrant des espèces rares), G5 (informations à mentionner au cours du circuit touristique).</p>
RESULTATS ATTENDUS	Une connaissance précise de la localisation des landes
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Un travail similaire a été mené dans le massif forestier d'Ermenonville (Picardie) en 2005 (GARNERO V. & LEBRUN J. (coord.), 2006). Ce premier travail a conduit à un plan d'action pour la restauration de la trame "lande" dans le PNR Oise-Pays de France pour la période 2010-2015.</p>



LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie	Conservatoire botanique national (CBN) de Brest Groupe d'ETude des Invertébrés Armoricaains (GRETIA) Groupe Mammalogique Normand (GMN) Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Propriétaires forestiers Experts et conseillers forestiers

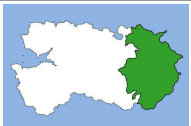
FICHE G1	Composante Landes	<i>Cartographie et inventaires faunistique et floristique des landes</i>	
-------------------------------	--------------------------	--	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Prélocalisation cartographique		1 000 €					1 000 €
Prise de contacts et rencontres des propriétaires		1 500 €					1 500 €
Investigations de terrain		5 000 €					5 000 €
Cartographie et rendus		1 500 €	1 000 €				2 500 €
Total animation régie							
Total €		9 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €
Subventions possibles	Conseil Régional-Europe(FEADER)						

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre d'hectares de landes cartographiés	couche SIG (format shape)	annuel	20 hectares
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre d'espèces inventoriées	Tableur excel	annuel	200 espèces

FICHE	Composante Landes	<i>Recherches bibliographiques sur les usages des landes Lien avec le label "Pays d'art et d'histoire"</i>	
G2			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL


CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une identité du paysage pour le territoire reconnue, mais une faible lisibilité sur son fonctionnement et son intérêt. Un désintérêt du monde agricole dû à l'absence de rentabilité. Des supports et un potentiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement touristique et sportif avec des sites emblématiques et de nombreux chemins existants, - La biodiversité. <p>Un embroussaillage rapide des landes en l'absence d'intérêt économique direct. Des sites de moins en moins entretenus. L'enrichissement fragilise les sites et leur accessibilité. Présence d'une valorisation du potentiel des chemins.</p>	<p>C2 : Connaissance concernant des réservoirs de biodiversité potentiels</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
G	<p>Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités. Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes. Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques. Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables.</p>

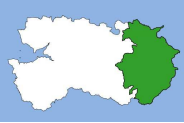
OBJECTIFS
Favoriser le maintien des landes

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Milieux remarquables de la Trame verte, les landes nebergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de réservoirs de biodiversité indéniables, et qui plus est identitaires du territoire, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais. Ces milieux emblématiques ont néanmoins connu au cours du 20ème siècle une forte régression, due à l'abandon progressif des usages (pâturage, coupes de bois pour l'industrie potière ou du fer, etc.). Leur conservation passe dans la plupart des cas par une gestion extensive permettant de lutter contre l'embroussaillage.</p>	Améliorer la connaissance sur les landes

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>La méconnaissance de l'histoire des landes (usages et usagers, périodes et impacts) et de leur régression dans le Mortainais a été formulé par le groupe dans la phase 1 du plan d'action TVB. Il est néanmoins apparu que bon nombre de données, témoignages existent mais demeurent "dispersés". L'action prévue vise à compiler et réunir l'ensemble de ces sources pour améliorer la connaissance sur les landes et fournir des éléments de vulgarisation pour le grand public (projet de circuit touristique ou pour tout autre outil de communication élaboré par l'Office du tourisme Mont-Saint-Michel - Normandie, lien avec le label "Pays d'art et d'histoire", etc). L'action s'attachera à contacter les structures susceptibles d'avoir des informations, dont voici une première liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Musée de la poterie normande de Ger : lien entre prélèvement du bois (volumes conséquents) et l'activité potière de Ger (approvisionnement des fours), - Association Le Savoir et le Fer : lien entre prélèvement du bois (volumes conséquents) et l'activité minière (exploitation du fer sur Barenton et Bion notamment), - Archives départementales de la Manche : notamment la collection iconographique pour les photographies anciennes, - CPIE du Cotentin : association ayant mené plusieurs études et travaux sur les landes de Lessay (histoires et usages notamment).
RESULTATS ATTENDUS	Une connaissance renforcée de l'histoire de l'utilisation des landes
EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Office du tourisme Mont-Saint-Michel - Normandie Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, Mortain et Granville	Musée de la poterie normande de Ger Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Parc naturel régional Normandie-Maine Office du tourisme du Domfrontais	Grand public (habitants et touristes) Scolaires Propriétaires forestiers

FICHE	Composante Landes	<i>Recherches bibliographiques sur les usages des landes Lien avec le label "Pays d'art et d'histoire"</i>	
G2			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - €							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Recherches bibliographiques, prise de contact, compulsions, synthèse et restitution		3 000 €					3 000 €
Total animation régie							
Total €		3 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 000 €
Subventions possibles	Conseil Régional-Europe(FEADER)						

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de contacts et témoignages	Tableur excel	Fin de l'action	15
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de documents collectés et compulsés	Tableur excel	Fin de l'action	100

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL



CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une identité du paysage pour le territoire reconnue, mais une faible lisibilité sur son fonctionnement et son intérêt. Un désintérêt du monde agricole dû à l'absence de rentabilité. Des supports et un potentiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement touristique et sportif avec des sites emblématiques et de nombreux chemins existants, - La biodiversité. <p>Un embroussaillage rapide des landes en l'absence d'intérêt économique direct. Des sites de moins en moins entretenus. L'enrichissement fragilise les sites et leur accessibilité. Présence d'une valorisation du potentiel des chemins.</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>T1 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
G	<p>Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités. Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes. Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques. Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables.</p>

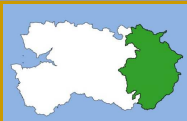
OBJECTIFS
Favoriser le maintien des landes

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Milieux remarquables de la Trame verte, les landes nebergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de réservoirs de biodiversité indéniables, et qui plus est identitaires du territoire, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais. Ces milieux emblématiques ont néanmoins connu au cours du 20ème siècle une forte régression, due à l'abandon progressif des usages (pâturage, coupes de bois pour l'industrie potière ou du fer, etc). Leur conservation passe dans la plupart des cas par une gestion extensive permettant de lutter contre l'embroussaillage.</p>	<p>Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt et l'existence des landes Mettre en avant la contribution collective des propriétaires à la préservation du patrimoine naturel remarquable du territoire</p>

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
<p>MODALITES D'ORGANISATION</p>	<p>Il s'agit, dans un premier temps, de rencontrer individuellement les propriétaires forestiers concernés pour leur expliquer la démarche. Un partenariat "écologue et forestier" semble approprié pour apporter des réponses techniques et montrer le positionnement non purement "environnemental". Une mise en réseau des propriétaires sera proposée au travers de temps d'échanges sur le terrain. Cette action vise à créer une émulation autour de la richesse insoupçonnée de leur patrimoine naturel, en mettant en avant leur contribution collective à la préservation du patrimoine naturel remarquable du secteur.</p> <p>Il s'agit, dans un second temps, d'organiser des journées plutôt "techniques" puisque les cœurs de cible sont les propriétaires forestiers. L'objectif est de présenter l'intérêt paysager et "patrimonial" des landes et de communiquer sur l'intérêt d'une exploitation "différenciée" des boisements : production de bois pour les peuplements les plus productifs et contribution à la biodiversité sur les landes et les boisements associés à faible enjeu de production par exemple. Des interventions de professionnels du bois (voire d'autres propriétaires forestiers sous forme de témoignages), de conseillers forestiers semblent pertinentes. Le format salle - terrain semble approprié : la journée pourrait être organisée sur ce format, avec une matinée en salle puis une sortie en forêt l'après-midi. Au vu de la thématique et du public cible, cette action pourrait être associée à l'action F4 : "Information et accompagnement des propriétaires forestiers vers une exploitation « différenciée » de leur bois (diversité des peuplements, en lien avec la biodiversité)".</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<p>Une mise en relation organisée de propriétaires</p>
<p>EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS</p>	<p>Réunions forestières organisées par les CRPF Journées d'échange organisées par le PNR Normandie-Maine et le Conservatoire dans le cadre du projet "Mortain-Domfront, une nature en Grès d'union"</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie	Parc naturel régional Normandie-Maine Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Propriétaires forestiers Elus

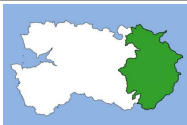
FICHE	Composante Landes	<i>Rencontres et mise en réseau des propriétaires forestiers</i>	
G3			

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
L'estimation ci-dessous concerne l'organisation d'une journée d'échange uniquement. 2, voire 3 journées d'échanges pourraient être envisagées dans le cadre de cette action.							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Prise de contacts et rencontres propriétaires - à maintenir uniquement si action G1 non retenue		1 500 €					1 500 €
Calage avec les intervenants			1 000 €				1 000 €
Remboursement de frais des intervenants			300 €				300 €
Organisation de la journée (choix de la visite, réservation de la salle, préparation du matériel, etc.)			2 000 €				2 000 €
Total animation régie							
Total €		1 500 €	3 300 €	0 €	0 €	0 €	4 800 €
Subventions possibles		Conseil Régional-Europe(FEADER)					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de propriétaires contactés	Tableur excel	Annuel	50
	Nombre de journées d'échange	Compte-rendu	Annuel	2
	Nombre de personnes présentes	Compte-rendu	Annuel	10-15

FICHE	Composante Landes	<i>Organisation de chantiers d'entretien participatifs</i>	
G4			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une identité du paysage pour le territoire reconnue, mais une faible lisibilité sur son fonctionnement et son intérêt. Un désintérêt du monde agricole dû à l'absence de rentabilité. Des supports et un potentiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement touristique et sportif avec des sites emblématiques et de nombreux chemins existants, - La biodiversité. <p>Un embroussaillage rapide des landes en l'absence d'intérêt économique direct. Des sites de moins en moins entretenus. L'enfrichement fragilise les sites et leur accessibilité. Présence d'une valorisation du potentiel des chemins.</p>	<p>P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p>R1 : Restauration des fonctionnalités des réservoirs de biodiversité</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS

G	<p>Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités. Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes. Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques. Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables.</p>
----------	---

OBJECTIFS

Favoriser le maintien des landes

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS

Milieux remarquables de la trame verte, les landes nebergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de **réservoirs de biodiversité** indéniables, et qui plus est **identitaires du territoire**, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais.

Ces milieux emblématiques ont néanmoins connu au cours du 20ème siècle une **forte régression**, due à l'abandon progressif des usages (pâturage, coupes de bois pour l'industrie potière ou du fer, etc). Leur conservation passe dans la plupart des cas par une gestion extensive permettant de lutter contre l'embroussaillage.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt et l'existence des landes

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

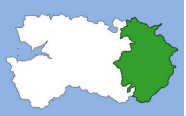
CONTENU DE L'ACTION

MODALITES D'ORGANISATION	<p>Les chantiers participatifs consistent à mener une action de restauration, en l'occurrence il s'agit de lutter contre l'embroussaillage des landes, bénévolement et collectivement, au travers d'un moment convivial. Une attention particulière doit être portée sur la communication en amont, en fonction du public cible et du nombre de participants souhaités. Les "canaux" classiques (presse locale, affiches) doivent être utilisés. Les relais assurés par les "réseaux" existants sont souvent bénéfiques : office de tourisme auprès de ses abonnés, sociétés de chasse ou associations de randonneurs auprès de leurs adhérents par exemple. L'organisation d'un chantier participatif nécessite du temps pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation : calage avec le propriétaire, repérage, fléchage et sécurisation du chantier, approvisionnement pour les boissons et le goûter, - le chantier-même (date à prévoir le week-end ou sur un jour férié), - la restitution : rédaction du bilan et diffusion aux participants (important), aux différentes têtes de réseau sollicitées, voire à la presse (rédaction d'un communiqué).
---------------------------------	---

RESULTATS ATTENDUS	Une implication des habitants sur un projet local de maintien de la biodiversité.
---------------------------	---

EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<p>Les partenaires listés ci-dessous organise régulièrement ce type de manifestation. A titre d'exemple, le Conservatoire organise cinq à dix chantiers participatifs annuellement, le plus souvent avec d'autres associations partenaires.</p>	
----------------------------------	---	--

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Association AVRIL Parc naturel régional Normandie-Maine Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Association AVRIL Parc naturel régional Normandie-Maine Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)	Propriétaires forestiers Grand public Randonneurs Chasseurs

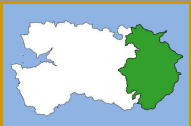
FICHE G4	Composante Landes	<i>Organisation de chantiers d'entretien participatifs</i>	
-------------------------------	------------------------------------	--	---

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Echéancier - €							
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Organisation du chantier	4 chantiers (1 chantier annuel)	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €		10 000 €
Total animation régie							
Total €		2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	0 €	10 000 €
Subventions possibles	Conseil Régional-Europe(FEADER)						

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS				
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de chantiers organisés	Bilan	Annuel	4
	Nombre de bénévoles présents	Bilan	Annuel	25

FICHE	Composante Landes	<i>Création d'un circuit touristique sur les landes</i>	
G5			

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une identité du paysage pour le territoire reconnue, mais une faible lisibilité sur son fonctionnement et son intérêt. Un désintérêt du monde agricole dû à l'absence de rentabilité. Des supports et un potentiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement touristique et sportif avec des sites emblématiques et de nombreux chemins existants, - La biodiversité. <p>Un embroussaillage rapide des landes en l'absence d'intérêt économique direct. Des sites de moins en moins entretenus. L'enfrichement fragilise les sites et leur accessibilité. Présence d'une valorisation du potentiel des chemins.</p>	<p style="text-align: center;">P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p style="text-align: center;">P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
G	<p>Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables</p>

OBJECTIFS
Favoriser le maintien des landes

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Milieux remarquables de la Trame verte, les landes nebergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de réservoirs de biodiversité indéniables, et qui plus est identitaires du territoire, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais. Ces milieux emblématiques ont néanmoins connu au cours du 20ème siècle une forte régression, due à l'abandon progressif des usages (pâturage, coupes de bois pour l'industrie potière ou du fer, etc). Leur conservation passe dans la plupart des cas par une gestion extensive permettant de lutter contre l'embroussaillage.</p>	Communiquer et sensibiliser sur l'intérêt et l'existence des landes

2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Il s'agit de faire prendre conscience aux promeneurs et randonneurs de l'existence et de l'intérêt des landes sur la biodiversité mais également sur le paysage. Idéalement, un parcours doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un point de départ bien identifié, avec parking et panneau de présentation du (des) circuit(s), - deux options de circuit (une courte (1-2 km) pour les familles par exemple, et une plus longue (5-10 km)), - des supports d'information. <p>Pour cette action spécifique, le circuit devra s'appuyer sur le réseau de chemins existants et offrir des points de vue sur des landes et sur le paysage du Mortainais. Concernant les supports, il est difficile de définir à l'heure actuelle le type de supports adéquats (pupitres, bornes avec dépliants, etc), dépendant des contextes, des messages souhaités, du public cible. Une attention devra être portée à la charte graphique définie sur le territoire, en lien avec l'Office du tourisme Mont-Saint-Michel - Normandie. Les éléments collectés au travers des actions G1 : "Cartographie et inventaire faunistique et floristique des landes" et G2 : "Recherches bibliographiques sur les usages des landes" viendront alimenter les informations à faire figurer sur les supports. La mise en place d'un "comité rédactionnel" (5-6 personnes souhaitant s'impliquer) est envisageable, avec l'appui de l'Office du tourisme Mont-Saint-Michel - Normandie.</p>
RESULTATS ATTENDUS	Une information et une prise de conscience sur l'intérêt des landes dans le Mortainais

EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS


LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Office du tourisme Mont-Saint-Michel - Normandie Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Grand public (habitants et touristes) Randonneurs Scolaires ?

3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
Le budget global est difficile à estimer compte-tenu des incertitudes sur les types de support, leur nombre, la mise en place ou non d'un comité rédactionnel (plus chronophage). L'estimation ci-dessous est donnée à titre indicatif pour la conception et la pose d'un seul support de type "pupitre" ou "panneau".							
		Echéancier - €					
ACTION	Dimensionnement	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total
Choix du(des) circuit(s) et définition des emplacements des supports			500 €				500 €
Conception du support (rédaction des textes, compilation des documents iconographiques et mise en forme)	1 support		2 500 €				2 500 €
Fourniture (impression + système d'installation)	1 support		1 000 €				1 000 €
Pose	1 support		500 €				500 €
Total animation régie							
Total €		0 €	4 500 €	0 €	0 €	0 €	4 500 €
Subventions possibles		Conseil Régional-Europe(FEADER)					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Mise en place d'un comité rédactionnel	Liste des personnes	Fin de l'action	5-6
	Nombre de réunions du comité	Compte-rendu	Fin de l'action	3
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de circuits créés	Réalisation effective	Fin de l'action	1
	Nombre de supports installés	Installation effective	Fin de l'action	3-5

1. ELEMENT DE CONTEXTE GENERAL

CONSTATS A L'ISSUE DE LA PHASE 1	ORIENTATIONS STRATEGIQUES SRCE BASSE-NORMANDIE
<p>Une identité du paysage pour le territoire reconnue, mais une faible lisibilité sur son fonctionnement et son intérêt. Un désintérêt du monde agricole dû à l'absence de rentabilité. Des supports et un potentiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement touristique et sportif avec des sites emblématiques et de nombreux chemins existants, - La biodiversité. <p>Un embroussaillage rapide des landes en l'absence d'intérêt économique direct. Des sites de moins en moins entretenus. L'enrichissement fragilise les sites et leur accessibilité. Présence d'une valorisation du potentiel des chemins.</p>	<p style="text-align: center;">P2 : Préservation durable des réservoirs de biodiversité</p> <p style="text-align: center;">P3 : Maintien de la fonctionnalité de la matrice verte</p> <p style="text-align: center;">R1 : Restauration des fonctionnalités des réservoirs de biodiversité</p> <p style="text-align: center;">R2 : Restauration de la fonctionnalité des continuités écologiques de la matrice verte</p>

ENJEUX SUR LA TVB MORTAINAIS	
G	<p style="text-align: center;">Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités. Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes. Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques. Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables.</p>

OBJECTIFS
Favoriser le maintien des landes

CONTEXTE - JUSTIFICATION DES ACTIONS	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>Milieux remarquables de la Trame verte, les landes nebergent une flore adaptée à des conditions de milieux difficiles et une faune d'invertébrés très spécialisée (SRCE Basse-Normandie, 2013). Il s'agit de réservoirs de biodiversité indéniables, et qui plus est identitaires du territoire, associés aux sites touristiques et au paysage du Mortainais. Ces milieux emblématiques ont néanmoins connu au cours du 20ème siècle une forte régression, due à l'abandon progressif des usages (pâturage, coupes de bois pour l'industrie potière ou du fer, etc). Leur conservation passe dans la plupart des cas par une gestion extensive permettant de lutter contre l'embroussaillage.</p>	Favoriser le maintien et l'entretien des landes

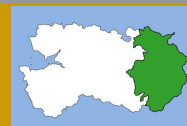
2. DESCRIPTIF DE L'ACTION

CONTENU DE L'ACTION	
MODALITES D'ORGANISATION	<p>Il s'agit d'identifier, au travers de temps d'échange, les projets des propriétaires volontaires et de définir le type d'accompagnement qui pourrait leur correspondre. Ces échanges permettront de définir des modalités d'action pour la gestion et l'entretien des landes dans leur propriété, en tenant compte des activités récréatives (chasse notamment), de l'intérêt économique (production de bois), mais également de la valeur affective ("bien de famille", sensibilité particulière). Différents scénarii pourront ainsi être proposés aux propriétaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information relative à la présence de landes (localisation précise et description, présence d'espèces patrimoniales), - conseils de gestion au travers d'une brève notice technique, - accompagnement technique, voire financier pour la mise en œuvre d'actions de restauration ou d'un entretien adapté. <p>En cas de mise en œuvre de travaux, l'action prévoit la maîtrise d'ouvrage complète, incluant consultation d'entreprises, encadrement et réception de chantier. La conservation des landes visent généralement à lutter contre l'embroussaillage : les interventions concerneront vraisemblablement le bûcheronnage d'arbres isolés, le broyage mécanique ou manuel, voire le décapage localisé. Les coûts de ces types d'intervention sont donnés à titre indicatif pour une unité de surface. A noter que certains travaux manuels ne nécessitant pas d'équipements trop "lourds" pourraient être réalisés par des associations ou entreprises d'insertion, qui interviennent par ailleurs déjà dans le Mortainais.</p>

RESULTATS ATTENDUS	Une contribution des propriétaires au maintien des landes au travers d'un accompagnement personnalisé.
--------------------	--

EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div>
---------------------------	---

LOCALISATION PRIORITAIRE POUR L'INTERVENTION	MAÎTRE D'OEUVRE POTENTIEL	PARTENAIRE POTENTIEL	PUBLIC CIBLE
UP Bocage dense avec dominante prairies permanentes	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie Parc naturel régional Normandie-Maine Associations ou entreprises d'insertion	Syndicat des forestiers privés du Calvados et de la Manche	Propriétaires forestiers



3. DIMENSIONNEMENT, ECHEANCIER

BUDGET PREVISIONNEL - CALENDRIER							
ACTION	Dimensionnement	Echéancier - €					Coût total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Accompagnement des propriétaires (informations, conseils de gestion, accompagnement technique et financier)		5 000 €	5 000 €	5 000 €			15 000 €
Intervention manuelle	1 journée (équipe de 5 personnes en association d'insertion)		105 €				105 €
Broyage mécanique	1 hectare			4 000 €			4 000 €
Décapage	100 m ²			800 €			800 €
Total animation régie							
Total €		5 000 €	5 105 €	9 800 €	0 €	0 €	
Subventions possibles		Conseil Régional-Europe(FEADER)					

4. INDICATEURS

INDICATEURS DE SUIVI - OBJECTIFS ASSOCIES				
TYPE D'INDICATEUR	INTITULE DE L'INDICATEUR	FORMAT	PERIODICITE DE RENSEIGNEMENT	OBJECTIF ATTENDU
INDICATEURS DE MOYENS	Nombre de rencontres propriétaires			20
INDICATEURS DE RESULTATS	Nombre de restitution aux propriétaires	Document papier remis	Annuel	5-7
	Nombre de travaux réalisés	Réception de chantier	Fin de l'action	2

2.3. SYNTHÈSE FINANCIÈRE DES ACTIONS

Composante	Actions	Intitulé	A1	A2	A3	A4	A5	TOTAL C	TOTAL %	FINANCEMENT		Observations
										CAMSMM (Régie directe ou prestations)	Subventions	
Transversales	A1, A4, A5	Animation, sensibilisation (création poste)	45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €	7%	47 000 €	188 000 €	Subventions = 80 % du poste sur 5 ans
Bocage	B1	Mise en œuvre de diagnostics bocagers et plans de gestion durable des haies, à l'échelle des exploitations	15 400 €	15 400 €	15 400 €	15 400 €	15 400 €	77 000 €			77 000 €	- diagnostic : 100 % CDAL - plan de gestion : 80 % dpt, 20 % agriculteurs
	B2	Réalisation d'études de faisabilité pour l'installation de chaudières à bois dans les équipements collectifs publics	58 500 €	58 500 €	58 500 €	58 500 €	58 500 €	292 500 €		0 €	292 500 €	CONSEIL REGIONAL-ADEME, fonds sollicité par Cuma
	B3	Réalisation d'un plan de mobilisation précis avec état de la ressource dans le cadre d'un plan d'approvisionnement de chaufferies collectives		7 500 €	15 000 €	22 000 €	30 000 €	74 500 €		0 €	74 500 €	SDEM + CDAL
	B4	Sensibilisation à l'intérêt de chaudières individuelles bois (cf sensibilisation A1)										
	B5	Déclinaison du label "Bois bocager local"		7 500 €	17 500 €			25 000 €		0 €	25 000 €	non déterminé. Attente arbitrages
	B6	Instauration du paillage en copeaux pour les espaces verts des collectivités	4 000 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	21 000 €		4 200 €	16 800 €	
	B7	Sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation du bois bocager en litière et paillage						0 €				
	B8	Plantation et regarnissage de haies : Plan Pluriannuel de Recomposition Bocagère	156 500 €	156 500 €	156 500 €	156 500 €	156 500 €	782 500 €		156 500 €	626 000 €	Aide action B8 AESN + région + département Fonctionnement pris en charge dans l'action B11
	B9	Actualisation et diffusion d'un recueil bibliographique sur les intérêts de la haie						0 €				
	B10	Accompagnement à la mise en œuvre du dispositif « compensation carbone Responsabilité sociale et environnementale », pour favoriser des plantations de haies						0 €				
	B11 (+B6, B7, B8, B9, B10 et C8)	Animation, sensibilisation (création poste animateur) Organisation d'une gouvernance pour accompagner	45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €		47 000 €	188 000 €	
B12	Définition de nouvelles organisations collectives de travail pour entretenir les haies	108 000 €	108 000 €	108 000 €	108 000 €	108 000 €	540 000 €		440 000 €	100 000 €	Investissements : aide de 40 % HT + 20 % si JA plafonné à 10000 €	
	SOUS- TOTAL	387 400 €	404 400 €	421 900 €	412 400 €	421 400 €	2 047 500 €	62%	647 700 €	1 399 800 €		
	DONT SOUS- TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES	220 900 €	222 900 €	222 900 €	223 900 €	224 900 €	1 115 500 €	52%	207 700 €	907 800 €		
Zones cultivées	C1	Soutien à l'émergence de projets d'échanges parcellaires	5 400 €	8 000 €	6 000 €			19 400 €		3 880 €	15 520 €	Part collectivité en fonction de la prise en charge par le Conseil départemental (Cdal) et les agriculteurs, (uniquement animation, frais de notaires et de géomètres pris en charge par le Cdal et les agriculteurs)
	C2	Diffusion d'outils de communication sur la pertinence des systèmes "herbagers"	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €	27 500 €		5 500 €	22 000 €	
	C3	MAE "système" favorisant le maintien des prairies" animation	20 000 €	10 000 €	10 000 €			40 000 €		0 €	40 000 €	Etat-Europe
	C4	MAE "système" favorisant le maintien des prairies" contrats										Etat-Europe (dispositif déjà existant et opérationnel avec fonds dédiés)
	C4	Incitation à l'émergence de groupes d'échange entre agriculteurs	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	40 000 €		20 000 €	20 000 €	CASDAR, Appel à projet
	C5	Soutien à l'acquisition en copropriété d'outils culturels préservant les sols	6 500 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	19 500 €		9 750 €	9 750 €	PCAET
	C6	Diagnosics sur la biodiversité, à l'échelle des exploitations avec valorisation en fermes ouvertes plus « challenge »	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	70 000 €		35 000 €	35 000 €	Subventions envisageables
	C7	Incitation financière à la plantation de pommiers et poiriers haute tige	8 250 €	8 250 €	8 250 €	8 250 €	8 250 €	41 250 €		0 €	41 250 €	Conseil départemental
	C8	Sensibilisation au maintien et à l'entretien des vergers haute-tige	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €		12 500 €	12 500 €	
	C9	Organisation de visites-démonstrations sur les pratiques en faveur de la biodiversité	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €		10 000 €	10 000 €	CASDAR, Appel à projet
C10	MAE "semis direct sous couvert permanent" animation	15 000 €	10 000 €				25 000 €		0 €	25 000 €	Etat-Europe - Animé par la Chambre d'agriculture	
	MAE "semis direct sous couvert permanent" contrats										Etat-Europe (dispositif déjà existant et opérationnel avec fonds dédiés)	
	SOUS- TOTAL	91 650 €	76 750 €	63 750 €	47 750 €	47 750 €	327 650 €	10%	96 630 €	231 020 €		
	DONT SOUS- TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES	61 650 €	49 250 €	37 250 €	21 250 €	21 250 €	190 650 €	9%	36 380 €	154 270 €		
Zones humides	D1	Accompagnement des agriculteurs (animation)	45 000 €	46 000 €	47 000 €	48 000 €	49 000 €	235 000 €	7%	47 000 €	188 000 €	Subventions = 80 % du poste sur 5 ans pour la création d'un poste d'animateur
	D1	Accompagnement des agriculteurs (aide aux investissements)	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	250 000 €	10%	25 000 €	225 000 €	Subventions = 70 % (AESN + 10 % Conseil régional). 10 % à la charge du propriétaire ou exploitant
	D2	Conception d'un guide des bonnes pratiques en zone humide	16 250 €					16 250 €		3 250 €	13 000 €	Subventions AESN = 80 % envisageable
	D3	Amélioration de l'information sur la réglementation et les dispositifs d'aide	6 750 €					6 750 €		2 750 €	4 000 €	
	D4	Proposition de MAEC avec date de pâturage adaptées : animation Proposition de MAEC avec date de pâturage adaptées : contrats	25 000 €	15 000 €	10 000 €			50 000 €			50 000 €	Etat-Europe Etat-Europe (dispositif déjà existant et opérationnel avec fonds dédiés)
	SOUS- TOTAL	143 000 €	111 000 €	107 000 €	98 000 €	99 000 €	558 000 €	17%	78 000 €	480 000 €		
	DONT SOUS- TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES	111 250 €	96 000 €	97 000 €	98 000 €	99 000 €	501 250 €	24%	75 250 €	426 000 €		
Cours d'eau	E1	Diffusion de la plaquette d'information	1 000 €					1 000 €		1 000 €		
	E2	Journée de démonstration de travaux	2 500 €		2 500 €			5 000 €		1 000 €	4 000 €	Subventions AESN = 80 % envisageable
	E3	Organisation de chantiers d'entretien participatifs		2 500 €	2 500 €			5 000 €		1 000 €	4 000 €	
	E4	Suppression des obstacles à l'écoulement (recommandation)						0 €				Déjà pris en compte au travers des Programmes de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PRE)
	SOUS- TOTAL	3 500 €	2 500 €	5 000 €	0 €	0 €	11 000 €	0%	3 000 €	8 000 €		
	DONT SOUS- TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES	3 500 €	0 €	2 500 €	0 €	0 €	6 000 €	0%	2 000 €	4 000 €		
Bois et forêts	F1	Création d'un annuaire des professionnels du bois local	10 000 €	2 500 €				12 500 €		12 500 €		
	F2	Information et accompagnement des propriétaires forestiers vers une exploitation "différenciée" de leur bois	500 €	3 300 €	3 300 €	3 300 €	3 300 €	13 700 €			13 700 €	
	F3	Création d'un label bois local						0 €		0 €		Portage et mise en œuvre à l'échelle
	F4	Recensement des besoins en scieries mobiles sur le territoire	4 000 €					4 000 €			4 000 €	Organisation d'un premier chantier chiffré si résultat positif
	F5	Organisation d'un événement autour du bois : la Fête du bois		8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	32 000 €			32 000 €	Le budget peut être plus conséquent si la participation bénévole est réduite
	F6	Création d'un point-info "bois"						0 €				
	SOUS- TOTAL	14 500 €	13 800 €	11 300 €	11 300 €	11 300 €	62 200 €	2%	62 200 €	0 €		
	DONT SOUS- TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES	10 500 €	13 800 €	11 300 €	11 300 €	11 300 €	58 200 €	3%	58 200 €	0 €		
Landes	G1	Cartographie et inventaires faunistique et floristique des landes	9 000 €	1 000 €				10 000 €			10 000 €	
	G2	Recherches bibliographiques sur les usages des landes	3 000 €					3 000 €			3 000 €	Financement Conseil régional et Europe (FEADER) envisageable.
	G3	Rencontres et mise en réseau des propriétaires forestiers sur la problématique des landes						montant non repris : voir F2		montant non repris : voir F2		Action G3 non chiffrée car possibilité de regrouper avec l'action F2.
	G4	Organisation de chantiers d'entretien participatifs	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €		10 000 €			10 000 €	
	G5	Création d'un circuit touristique sur les landes	0 €	4 500 €				4 500 €			4 500 €	
	G6	Accompagnement des propriétaires dans la gestion et l'entretien des landes	5 000 €	5 105 €	9 800 €			19 905 €			19 905 €	
	SOUS- TOTAL	19 500 €	13 105 €	12 300 €	2 500 €	0 €	47 405 €	1%	47 405 €	0 €		
	DONT SOUS- TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES	5 000 €	9 605 €	9 800 €	0 €	0 €	24 405 €	1%	24 405 €	0 €		
TOTAL GENERAL			704 550 €	667 555 €	668 250 €	619 950 €	628 450 €	3 288 755 €		981 935 €	2 306 820 €	
TOTAL ACTIONS PRIORITAIRES			457 800 €	437 555 €	427 750 €	402 450 €	405 450 €	2 131 005 €		450 935 €	1 680 070 €	

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

- Courrier et note transmis aux membres des groupe d'acteurs opérationnels
- Flyer sur l'organisation des réunions terrain - retours expériences
- Composition des groupes d'acteurs opérationnels
- Comptes-rendus des réunions R1 « visites-terrain »
- Compte-rendu du comité technique
- Compte-rendu du comité de pilotage
- Liste des réunions

Mortain-Bocage, le 30 Octobre 2017

N/réf : Affaire suivie par Mathieu Le Torrec

Objet : Construction du programme d'actions « Trame Verte et Bleue » (TVB) à l'échelle du pôle territorial du Mortainais - Invitation aux réunions des groupes de travail

Pièces jointes : Plaquette de présentation de la démarche TVB du Mortainais
Documents de présentation des sorties « terrain » avec date et lieux de rendez-vous

Mesdames, Messieurs les membres du groupes multi-acteurs Trame Verte et Bleue du Mortainais,
Mesdames, Messieurs les référents agricoles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Mortainais,
Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie a engagé en 2016 une démarche Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle du pôle territorial du Mortainais. Cette démarche est conduite en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Manche et le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie.

La première phase destinée à construire collectivement le diagnostic TVB s'est déroulée au cours du premier semestre 2017 avec le concours d'un groupe multi-acteurs. **Une deuxième phase** va maintenant démarrer. Elle consiste à définir des actions concrètes avec des groupes d'acteurs opérationnels. Chaque groupe se réunira chacun à deux reprises en novembre 2017 (voir les dates et lieux de réunions sur la plaquette ci-jointe) :

- Première réunion sur le terrain, avec témoignages d'acteurs ayant mis en œuvre une action en lien avec les enjeux identifiés par le groupe multi-acteurs.
- Deuxième réunion en salle pour construire le programme d'actions.

Nous vous proposons de participer à l'un (ou plusieurs) de ces groupes de réflexion. Dans l'objectif d'organiser au mieux ces réunions, notamment la réservation de bus pour les visites terrain, je vous remercie retourner le bulletin d'inscription disponible ci-dessous à Mathieu Le Torrec, par mail à l'adresse mathieu.letorrec@msm-normandie.fr ou par téléphone au 02.33.59.51.99.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration dans la construction du programme d'actions Trame verte et bleue du Mortainais. Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le vice-président,



Vincent BICHON

Inscription aux réunions de travail des groupes multi-acteurs opérationnels Trame Verte et Bleue (TVB) du Mortainais

Bulletin d'inscription à retourner au pôle territorial du Mortainais, rue Velléda 50140 Mortain-Bocage ou par mail à l'adresse suivante : mathieu.letorrec@msm-normandie.fr :

- Nom et Prénom :
- Structure :
- Commune :

Je souhaiterais participer à la réunion suivante :

- Réunion 1/Groupe 1 « Couverts végétaux – travail du sol, gestion de prairies »
jeudi 16 novembre 2017 de 13h30 à 17h
- Réunion 1/Groupe 1 « Filière bois-énergie bocagère »
vendredi 17 novembre 2017 de 10h à 15h
- Réunion 1/Groupe 2 « Exploitation de prairies humides et suppression de barrages »
mardi 21 novembre 2017 de 13h30 à 17h
- Réunion 1/Groupe 3 « Filière bois et restauration de landes à bruyère »
jeudi 23 novembre 2017 de 13h30 à 17h
- Réunion 2/Groupe 1, **mardi 21 novembre 2017 à 20 H 30** au pôle territorial du Mortainais
- Réunion 2/Groupe 2, **mardi 28 novembre 2017 à 20 H 30** au pôle territorial du Mortainais
- Réunion 2/Groupe 3, **mardi 05 décembre 2017 à 20 H 30** au pôle territorial du Mortainais

Co-construction d'un plan d'actions Trame Verte et Bleue dans le Mortainais

Note de présentation du projet

CONTEXTE

La biodiversité est une composante essentielle des territoires. Elle procure des « services » dont l'homme ne peut se passer, comme la pollinisation par les insectes ou le maintien de la diversité des espèces et des gènes. Sa préservation constitue aujourd'hui un véritable défi, au même titre que l'adaptation aux changements climatiques.

Issu du Grenelle de l'environnement qui s'est déroulé en 2010, le dispositif Trame Verte et Bleue (TVB) constitue une démarche d'aménagement durable du territoire visant à concilier les activités humaines avec les enjeux de biodiversité, en permettant aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, et de se reposer.



La France et certaines collectivités locales se sont déjà fortement engagées au travers de stratégies et de plans d'actions.

C'est le cas de la Région Basse-Normandie qui a adopté en décembre 2007 sa stratégie pour la biodiversité. Plus récemment, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Basse-Normandie a été adopté en juillet 2014 par l'Etat et la Région, après un travail d'élaboration concertée impliquant de nombreux acteurs Bas Normands (collectivités, associations, socioprofessionnels,...). Le SRCE est le document régional de référence pour la Trame verte et bleue de Basse-Normandie.

A l'échelle locale, les collectivités ont un rôle clé à jouer pour maintenir ou restaurer la biodiversité de leur territoire, ressource pour leur développement économique et facteur d'attractivité et de qualité de vie.

Dans le territoire du Mortainais en 2016, la Communauté de communes a souhaité engager une démarche d'élaboration d'un plan d'actions concret, avec les acteurs du territoire, visant à concilier les activités humaines et les enjeux locaux de biodiversité.

La construction des actions vise à favoriser l'utilisation d'outils souples et flexibles qui ne figent pas la nature mais qui permettent au contraire d'accompagner les pratiques humaines avec l'évolution naturelle des continuités écologiques. Les actions à construire, en privilégiant le **volontariat** avec les acteurs du territoire, ont vocation à compléter les dispositifs réglementaires à intégrer dans le PLUi en cours d'élaboration.



Dans ce contexte, l'ex Communauté de communes du Mortainais (communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie depuis le 01 janvier 2017) a décidé de :

- **Produire avec les acteurs locaux une vision partagée de la TVB, en lien avec les dynamiques des activités du territoire et les réalités du terrain,**
- **Co-construire un plan d'actions en faveur des activités humaines et contribuant à la biodiversité**

Plus largement, il s'agit d'engager une dynamique de travail des acteurs du territoire pour renforcer leur implication dans la gestion durable de la biodiversité dans le territoire et de valoriser leurs savoirs et savoirs-faire.

GOUVERNANCE DU PROJET

La Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie est le maître d'ouvrage du projet et conduit ce projet en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Manche et le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie

La Région Normandie et l'Union Européenne accompagnent la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie dans sa conduite de cette démarche locale pour construire un plan d'actions pilote pour préserver et restaurer la Trame Verte et Bleue à l'échelle du pôle territorial du Mortainais.

DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

Ce projet se déroulera en 2 phases :

- Phase 1 : construction d'un diagnostic partagé des liens entre activités humaines et biodiversité, sur les dynamiques en cours avec identification des enjeux : 1^{er} semestre 2017
- Phase 2 (phase pour laquelle vous êtes sollicité) : Elaboration d'un plan d'actions : **second semestre 2017**

PHASE 2 : CONSTITUTION DE GROUPES DE TRAVAIL

Trois groupes d'acteurs opérationnels vont construire le plan d'actions fin 2017 :

- Groupe 1 : Composantes « Haies » et « Zones cultivées »,
- Groupe 2 : Composantes « Cours d'eau » et « Zones humides »,
- Groupe 3 : Composantes « Landes » et « Forêts »,



Ces personnes vivent sur le territoire du Mortainais. Elles sont identifiées par les porteurs du projet, comme pouvant apporter leurs regards et leurs connaissances sur les problématiques traitées par le groupe. Elles ont participé à la phase 1 ou ont été enquêtées dans le cadre d'un diagnostic des pratiques agricoles ou encore ont participé à l'élaboration du diagnostic agricole PLUI dans leur commune.

■ Deux réunions par groupe :

- Réunion 1 : échanges sur le terrain, quelquefois à l'extérieur du territoire, pour bénéficier de témoignages « retours d'expérience »,
- Réunion 2 : échanges pour construire le plan d'actions.

En raison de la densité des sujets abordés par le groupe 1 lors des visites terrain, la première réunion est scindée en 2 parties : couverts végétaux-prairies et filière bois-énergie bocage

- **Une cohérence avec les conclusions du diagnostic TVB** : les témoignages « retours d'expérience » sont organisés sur des sujets correspondant aux **enjeux et messages d'alerte identifiés** par l'analyse sur la fonctionnalité TVB et par les participants du groupe multi-acteurs.

Comment le travail va-t-il se dérouler ?

Une démarche pédagogique sera construite de manière à être adaptée aux besoins et attentes des acteurs locaux et aux principaux enjeux, en croisant les connaissances acquises en phase 1 avec les activités des acteurs locaux.

Avec la participation financière de :



Le 31 octobre 2017



Contacts : Mathieu LE TORREC, Claire ANDRIEUX, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT SAINT-MICHEL-NORMANDIE (02 33 79 28 05) - Sylvain LEBAIN, Chambre d'agriculture (02 33 06 49 90), William ARIAL, Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (02 31 53 01 05)

Co- construction du programme d'actions « Trame Verte et Bleue » à l'échelle du pôle territorial du MORTAINAIS

Programme des réunions de travail



Groupe 2

« Zones humides – cours d'eau »

- **Première réunion « terrain » :**
- Exploitation de prairies humides
et suppression de barrages
(retours d'expérience) : **mardi 21
novembre 2017** après-midi. RDV
à 13 H 30 au pôle territorial du
Mortainais - Retour prévu à 17 H.

- **Deuxième réunion :** **mardi 28
novembre 2017** à 20 H 30 au
pôle territorial du Mortainais

Groupe 1

« Haies – zones cultivées »

- **Première réunion « terrain » :**
- Couverts végétaux – travail du
sol, gestion de prairies : **jeudi 16
novembre 2017** après-midi. RDV
à 13 H 30 au pôle territorial du
Mortainais - Retour prévu à 17 H.
- **Filière bois-énergie bocagère :**
vendredi 17 novembre 2017
matin à la mairie de la commune
nouvelle de Valdallière (ancien
canton de Vassy – 14). RDV à 9 H
30 au pôle territorial du
Mortainais – Retour prévu à 15 H.
Déjeuner prévu sur place

- **Deuxième réunion :** **mardi 21
novembre 2017** à 20 H 30 au pôle
territorial du Mortainais

Groupe 3

« Landes - forêts »

- **Première réunion « terrain » :**
- **Filière bois et restauration de
landes à bruyère :** **jeudi 23
novembre 2017** après-midi. RDV
à 13 H 30 au pôle territorial du
Mortainais - Retour prévu à 17 H.

- **Deuxième réunion :** **mardi 05
décembre 2017** à 20 H 30 au pôle
territorial du Mortainais

Avec la participation financière de :

Composition des groupes d'acteurs opérationnels TVB

Organisme	Adresse
Fédération Départementale de la pêche	16, Rue du Pont L'Abbé, BP 89, 50190 Periers
Fédération des Chasseurs de la Manche	31 rue des aumônes - Saint Romphaire 50750 BOURGVALLEES
Chambre d'Agriculture de la Manche (Pôle territoire)	Maison de l'Agriculture, Avenue de Paris, 50009 Saint Lô
Confédération Paysanne de la Manche	Maison de l'Agriculture, Avenue de Paris, 50000Saint Lô
CRDA de la Baie	
FDSEA 50	Maison de l'Agriculture, Avenue de Paris, 50009 Saint Lô
Jeunes agriculteurs 50	Maison de l'Agriculture, Avenue de Paris, 50009 Saint Lô
Haiecobois	
Scierie de Lonlay l'abbaye	La Favrie, 61700 LONLAY L'ABBAYE
Comité régional de développement agricole (CRDA) de la Baie	
CUMA - Délégué du comité Manche	
Association de boisement (ASL)	
Agence française biodiversité	SD de la Manche 18, rue de la république 50200 Coutances
Agence de l'eau Seine normandie	
Conservatoire du Littoral	5-7, rue Pémagnie BP 546 14037 CAEN Cedex
SAGE Couesnon	Parc d'Activités de l'Aumallerie, 35133 La Selle en Luitré
Syndicat Mixte Couesnon Aval	
Syndicat Mixte Sélune	21 rue de la Libération - 50240 SAINT JAMES
Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais (SMBCG)	Pépinières d'entreprises, 295 Rue de Jersey, ZA du Croissant, 50380 Saint Pair sur Mer
Bassin versant de la Sée	
technicien sélune	
Groupe mammologique Normand	32 route de Pont-Audemer 27260 EPAIGNES
GRETIA	320 quartier Le val Entrée A, étage 4 14200 Hérouville-Saint-Clair
ONCFS	SD de la Manche 18 avenue de la République 50200 COUTANCES
Groupe Ornithologique Normand (GONm) Manche Apicole	181 rue d'Auge 14000 Caen
Conservatoire Botanique National de Brest	Parc Estuaire Entreprise Route de Caen - 14 310 Villers-Bocage
CPIE du Cotentin	30, rue de l'hippodrome BP 42 50340 LESSAY
Manche Nature	83 rue Geoffroy-de-Montbray - 50200 Coutances
DREAL	
Région Normandie	
DDT 50 délégation sud	
Conservatoire fédératif des Espaces Naturels de Basse Normandie	320 Quartier du Val, 14220 Hérouville-Saint-Clair
CATER Basse Normandie	
Association de randonneurs de la Sée	Jardin de l'Europe 50150 SOURDEVAL
Association Ouest Nature	Les Ponceaux, 50720 BARENTON
CRPF Normandie - antenne Calvados Manche	Maison de l'agriculture Avenue de Paris 50000 ST LO
Profession bois	Maison de la forêt 19bis, rue des Capucins 61000 ALENCON
camsmn : élus, référents PLUI, collaborateurs	

TERRITOIRE DU MORTAINAIS

PHASE 2 « CO-CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE »

Groupe « haies » et « zones cultivées »

R1 du 16 novembre 2017

Retour d'expérience

Compte-rendu

Présents :

NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
Le Torrec	Mathieu	Agent CAMSMN
Lebain	Sylvain	CA50
Arial	William	CENBN
Barbieux	Joelle	Société civile
Barbieux	Geoffroy	Société civile
Audouard	Franck	PAYS
Dorenlor	Philippe	Agriculteur Intervenant
Lardilleux	Sophie	DREAL
Bichon	Vincent	Elu CAMSMN
Gautier	Philippe	Agriculteur
Jouin	Jean Luc	Agriculteur
PELE	André	DDTM
BOUDET	Christian	DDTM
Belloir	Jérôme	SMBS
Desdoits	Christophe	Agriculteur FDSEA
Normand	Franck	Agriculteur Intervenant
Baillard	Christian	Agriculteur Intervenant
Roblin	Denis	Agriculteur

OBJECTIFS DE LA REUNION

Rappel enjeux « zones cultivées » définis par le groupe multi-acteurs lors de la phase « diagnostic partagé » :

- Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée de la prairie
- Accompagner le développement de pratiques agricoles écologiques pour concilier production agricole et environnement
- Concevoir des actions adaptées dans les secteurs « défavorisés » sans compromettre leur capacité à se développer

GESTION DES PRAIRIES

L'objectif est de tirer des enseignements positifs et négatifs d'un système d'exploitation dont la production fourragère est essentiellement assurée par la prairie.

Exploitation de Philippe DORENLOR à la Chevreneye à Barenton

SAU = 65 ha,

Productions : lait (500 000 litres), 75 VL, 2 UTH

Cultive 5-6 ha de maïs en rotation avec du méteil (triticale – pois –avoine-vesce). Tout le reste de la SAU est cultivé en PP ou PT non labourées depuis très longtemps : « une vieille prairie est capable de mieux encaisser des contraintes météorologiques ou du surpâturage qu'une jeune prairie »

Les PT ont été implantées avec les variétés suivantes : Ray-grass, trèfle blanc et trèfle violet.

Bases des prairies implantées : Ray-grass hybride et Trèfle violet.

Les principales difficultés sont présentes les premiers mois suivant l'implantation. L'exigence de fertilisation est également plus importante. Quand une espèce est bien adaptée, elle se maintient, sinon elle disparaît d'elle-même.

Les prairies sont principalement pâturées. Quand le silo est fermé, les animaux ont uniquement de l'herbe et du foin.

La pousse d'herbe est évaluée avec un herbomètre tous les 8-10 jours sauf pendant les congés estivaux. Un planning de pâturage est tenu à jour, pour enregistrer chaque paddock : outil indispensable pour vérifier les pratiques de pâturage

Les vaches sont dehors globalement du 1^{er} mai au 1^{er} novembre. Elles sont en stabulation du 1^{er} décembre au 1^{er} mars environ.

Les prairies ne bénéficient d'aucun apports de fertilisants chimiques.

Pour les prairies pâturées, autofertilisation (l'apport par restitution animale est suffisant).

Pour les prairies fauchées, apport de 10 à 30 m³ de lisier après la fauche (soit 60 UN/ha).

Il ne broye jamais les refus. Si besoin de broyer les refus, c'est que quelque chose n'a pas fonctionné dans le pâturage.

Le rendement en 2017 s'élève à 14,7 t. MS / ha pour les parcelles ensilées (pas d'enrubannage), contre 20 tonnes environ pour le maïs.

Le taux de chargement s'élève à 2 UGB/ha. Une VL bénéficie de 0,32 ha de pâturage accessible.

Philippe cherche l'autonomie. Selon lui, le rendement par vache est un « mauvais calcul ».

Le lait produit pourrait être davantage valorisé par sa laiterie par rapport au lait produit avec des systèmes orientés maïs.

Le nombre de génisses est trop important (35) car il est difficile aujourd'hui de les valoriser.

Adhère à la CUMA pour le désilage du maïs et herbe ensilée. Sollicite peu de main d'œuvre extérieure.

Bénéficiaire de MAEC car situé dans une zone prioritaire bassin-versant Sélune Amont. Les MAEC sont aussi intéressantes sur le plan « sociétal » : « cela veut dire que la collectivité reconnaît l'intérêt de mon travail ».

Partage ses itinéraires techniques avec d'autres agriculteurs intéressés par ce système d'exploitation au sein d'un groupe CIVAM. Le fait d'échanger au travers de groupes d'échange est la clé pour évoluer dans ses pratiques.

S'en sort bien au niveau économique (salaire de plus de 2 000 euros/UTH dans le GAEC).



TRAVAIL SIMPLIFIÉ DU SOL

L'objectif est de tirer des enseignements positifs et négatifs d'un système d'exploitation dont les surfaces en cultures bénéficient d'une implantation de couvert multi-espèces et sont exploitées de plus en plus sans labour.

Exploitation Franck NORMAND à la Ménarderie à Chalandrey Témoignages de Christian BAILLARD, agriculteur à Marcey les Grèves et utilisateur du STRIP DRILL

SAU = 80 ha,

Productions : lait (360 000 litres – 50 VL), maïs = 22 ha, céréales = 22 ha, PT = 25 ha, PP = 4 ha, 4 gîtes, 2 UTH

Élément déclencheur : épisode météorologique violent de 1999 ; gros orage après semis du maïs ; Franck s'est retrouvé avec plusieurs centimètres de terre végétale dans la cour.

« Si on ne travaille pas contre l'érosion, on aura de gros problèmes de fertilité des sols ».

- Couvert végétal : 22 ha
 - Effectue des CIPAN depuis très longtemps. A commencé les semis avant la parution de la réglementation obligeant l'interdiction des sols nus l'hiver en zone vulnérable.
 - En 2017, a semé un couvert multi-espèces derrière la culture de l'orge, d'une hauteur d'un mètre le jour de la visite. Le couvert sera totalement restitué au sol
 - Souhaiterait un rouleau FACA pour enfouir le couvert dans le sol, ne pas déraciner le couvert et ne pas enfouir le lisier épandu
 - Coût des semences pour 22 ha : 6-700 € pour 20 kg/ha
 - Le couvert n'est pas mellifère car il est détruit avant le semis de maïs.
- Semis cultures sans labour
 - Possède un semoir à semis direct UNIDRILL pour orge, prairie, couvert végétal suite céréales. L'a acheté seul faute d'agriculteurs volontaires au sein de la CUMA.
 - Utilise un semoir à semis direct STRIP TILL pour maïs avec la CUMA de Marcey les Grèves (présence de Christian BAILLARD, agriculteur à Marcey les Grèves), bien que celle-ci soit située à plus de 15 km de son siège d'exploitation. L'outil est utilisé par 4 agriculteurs. Le semoir permet aussi une fertilisation localisée (cf épandage de l'urée par la dent)
 - Le semis direct nécessite de semer tôt pour profiter de la chaleur de la surface du sol.
 - L'outil DURO permet un seul passage au lieu des 5 « classiques » (1 ou 2 passages de déchaumeur, 1 labour, 1 passage de herse, 1 semis). Par contre, un désherbage nécessaire avant (très faibles doses).
 - Besoin de mise en relation entre agriculteurs pour acquérir du matériel spécifique et échanger sur de nouveaux itinéraires techniques agronomiques.



Avec la participation financière de :



TERRITOIRE DU MORTAINAIS

PHASE 2 « CO-CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE »

Groupe « haies-zones cultivées »

R1 du 17 novembre 2017

**Retour d'expérience
Filière bois-énergie dans la commune nouvelle de la Valdallière (14)
(ex communauté de communes de Vassy)**

Compte-rendu

Présents :

NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
Bichon	Vincent	Elu CAMCMN
Turmel	Louis	Elu CAMCMN
Le Torrec	Mathieu	Agent CAMSMN
Cordouen	Pierrick	Agent CAMSMN
Lebain	Sylvain	CA50
Cléran	Eddy	CA50
Simon	Camille	CA50
Dairou	Gaylord	CA50
Arial	William	CENBN
Lardilleux	Sophie	DREAL Normandie
Barbieux	Joëlle	Société civile
Barbieux	Geoffroy	Société civile
Pavie	Jean	Directeur de la commune nouvelle de la Valdallière
Marie	Allan	Technicien bocage-chaufferie-voirie de la Valdallière
Lepainteur	Patrice	vice-président de l'ex communauté de communes de Vassy
Venuto	Louis	Directeur de l'Association Vire et bocage
		SDEC Calvados
Debray	Romain	Agence de l'environnement
Lecrosnier	Ludovic	Agriculteur Confédération Paysanne
Maurice Morin Jacquier	Ludivine Hélène Emma	Etudiantes BTS GPN

Rappel enjeux « haies » définis par le groupe multi-acteurs lors de la phase « diagnostic partagé » :

- Conforter la reconnaissance de la valeur ajoutée directe et indirecte de la haie
- Obtenir une rentabilité du bocage pour un bocage de qualité et pérenne pour la biodiversité

L'objectif est de tirer des enseignements positifs et négatifs de la mise en œuvre de la filière bois-énergie sur le territoire de Vassy

Echanges :

Organisation de la « filière »

- Présentation de la dynamique des plantations de haies sur le territoire : 220 km plantés depuis 1997 sur un territoire de 15 800 ha → 10 km/an en moyenne.
- Motivations initiales des agriculteurs : problème de ruissellement / érosion sur Burcy, motivations financières au travers du bois déchiqueté.
- Présence d'une commission agricole au sein de l'ex cté de communes
- Le plus important : mobiliser les agriculteurs avec un très bonne qualité d'animation. « Sans animateur local, pas de plantation. Il faut rencontrer individuellement les agriculteurs ».
- Les plantations sont assurées par l'association « Rivières et bocage »
- Nécessité de faire s'approprier les haies plantées par les agriculteurs
- Coût assuré par l'agriculteur : pose des clôtures et entretien. La collectivité assure le coût de la plantation et de la clôture (fourniture des piquets et clôture). L'agriculteur s'engage à entretenir la haie pendant 10 ans et à ne pas traiter la haie pendant les 3 premières années
- Les agriculteurs plantent pour la filière bois-énergie mais aussi pour les autres rôles de la haies dont biodiversité (cf auxiliaires de cultures)
- Besoin de planter des haut jets car potentiel disparaît avec les tempêtes
- Besoin de faire évoluer les parcellaires et les maillages bocagers
- Une dynamique de plantation est encouragée dans chacune des communes tous les deux ans
- Trois chaufferies bois sont installés sur le territoire :
 - Médiathèque de Vassy
 - Mairie/école de Viessoix
 - Centre sportif intercommunal dont piscine à Vass
- Ont préféré ne pas classer les haies, car parfois contreproductif (avec arrachage des haies)
- « L'idée que l'on peut arracher, ça aide à planter ». En gros, un agriculteur peut arracher une haie qui le gêne et en planter une là où ça lui convient mieux.

Ils travaillent récemment sur les haies le long du réseau de chemin de randonnée.

10 agriculteurs/an, soit 20-30 T/exploitation, soit entre 200 et 500 m/exploitation → plutôt petits volumes chaque année ; pas de coupe à blanc massive sur une même exploitation.

Précisions sur la chaudière : Les 3 chaufferies brûlent 200 tonnes de bois sec /an, nécessitant la production de 305 tonnes de copeaux verts soit 4 à 6 km de haies/an.

- Coût : 62 € la Tonne verte, 107 € la tonne sèche

Pas d'appel d'offre, fixe le coût d'achat en décomposant le coût de production. Il faut une volonté politique réelle pour prendre les copeaux chez les agriculteurs car les industriels proposent des copeaux moins chers.

Investissement de 330 000 € pour la chaudière

Plateforme de stockage doit être directement à côté de la chaudière pour éviter le transport à chaque fois → capacité de stockage pour une année

Nouveau projet avec réseau de chaleur pour 7 bâtiments de la collectivité. 84 % de subventions.

Attention à maintenir l'équilibre entre les besoins et les capacités d'un territoire à y répondre.

Perspectives :

- Dynamisation de la politique de plantation
- Une évaluation de la ressource bois (cf gisement) sera assurée par un conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Orne.
- Mise en place d'un outil de gestion de la ressource
- Utilisation d'un label bois bocager



Avec la participation financière de :



TERRITOIRE DU MORTAINAIS

PHASE 2 « CO-CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE »

Groupe « zones humides – cours d'eau »

R1 du 21 novembre 2017

Retour d'expérience

Compte-rendu

Présents :

	NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
1	Le Torrec	Mathieu	Agent CAMSMN
2	Cocard	Hélène	CA50
3	Simon	Camille	CA50
4	Arial	William	CENBN
5	Turmel	Louis	Référent agricole
6	Chapdeleine	Fabrice	Agriculteur, Conf
7	Fourny	Christophe	DDTM
8	Viel	Bernard	Pdt société de pêche
9	Belloir	Jérôme	SMBS
10	Vioux	Jordan	Technicien de rivière CAMSMM, Intervenant
11	Courteille	Stéphane	Agriculteur, Intervenant

ZONES HUMIDES

- Rappel enjeux « zones humides » définis par le groupe multi-acteurs lors de la phase « diagnostic partagé » :
 - Conforter la reconnaissance des services rendus par les zones humides
 - Faciliter la connaissance de la réglementation dans les travaux/pratiques réalisables ou non
 - Valoriser financièrement auprès des agriculteurs le surcoût du travail pour l'entretien des zones humides
 - Explorer d'autres pistes de valorisation des zones humides

L'objectif est d'avoir un retour d'expérience d'un agriculteur ayant une bonne part de son exploitation en zone humide et ayant contractualisé des Mesures agro-environnementales.

Parcelles en zone humide situées au Champ Salé à Barenton Témoignage de Stéphane Courteille, exploitant agricole

Echanges :

Stéphane est installé depuis 12 ans.

Il a repris ces terrains (environ 35 ha) en 2008. Les prairies humides (17 ha) n'étaient plus exploitées. Il a eu 6 000 euros de frais pour remettre en état les clôtures.

La première année, il a fait une fauche et a mis en litière les balles car il y avait trop de joncs.

A engagé les 17 ha de prairies humides en Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) en 2015-16.

La « rémunération MAEC » correspond bien au surcoût d'exploitation

Le chargement à ne pas dépasser dans le cahier des charges correspond au type de terrain.

50 U d'azote à ne pas dépasser, ok pour lui, met de l'azote minéral, il préfère garder son fumier pour le maïs.

Seule contrainte : le problème des dates de pâturage autorisé, il faudrait plus de souplesse pour pouvoir s'adapter aux conditions météo selon les années.

Rendements et qualité de foin sont de mieux en mieux. Il en est plutôt satisfait. Il y met ses allaitantes ou des laitières (génisses et vaches tarées). Il évite d'emmenner des trop jeunes bovins (à cause des mauvaises clôtures + parasitisme). Le fait d'avoir un grand îlot est confortable pour le pâturage, il peut emmener un lot de bêtes pour toute la saison. Ce serait plus compliqué s'il n'avait que quelques hectares d'un seul tenant.

Intéressant pour lui car il a ici un îlot de 35 ha d'un seul tenant (12 ha culture, 17 ha de prairies humides, 3ha de prairies plus sèches). Il est d'ailleurs intéressé pour remettre en prairie les 12 ha actuellement en cultures (avec aide MAEC).



Discussion et échanges du groupe



Aperçu des prairies humides



Discussion et échanges du groupe



Aperçu des prairies humides

COURS D'EAU

- Rappel enjeux « cours d'eau » définis par le groupe multi-acteurs lors de la phase « diagnostic partagé » :
 - Donner de la lisibilité aux programmes actuels de restauration des cours d'eau, notamment les orientations favorisant la biodiversité
 - Positionner les enjeux sur la biodiversité au sens large plutôt que sur une seule espèce
 - Améliorer la prise en compte des petits cours d'eau et des sources en amont des bassins versants

Effacement du barrage de l'Aumondais à Saint-Hilaire-du-Harcouët Témoignage de Jordan Vioux, technicien rivières et bocage à la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie.

Echanges :

Barrage enlevé il y a 2 ans.

Les travaux ont consisté à retirer le seuil en béton uniquement, pas d'intervention sur le cours d'eau. Ils ont préféré laisser la rivière « travailler ».

Dépôt de terre formé depuis sur au moins 10m de largeur.

Coût des travaux : environ 10 000 €.

Le barrage n'avait plus d'utilité donc ça a été plutôt bien perçu par la population.

Le seuil servait de réserve incendie pour l'usine (obligation réglementaire). Quand une solution a été trouvée (installation d'une cuve avec raccord pompiers), l'entreprise propriétaire du barrage était Ok pour le supprimer.

Maîtrise d'ouvrage assurée par la Communauté d'agglomération ou la fédération de pêche de la Manche (pour les gros ouvrages).

Résultats : apparition de radiers depuis, intéressant pour la rivière (géomorphologie) et la reproduction des salmonidés.

Les effets sur le cours d'eau sont visibles sur au moins 1 km en amont.



Avec la participation financière de :



TERRITOIRE DU MORTAINAIS

PHASE 2 « CO-CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE »

Groupe « Bois et landes »

R1 du 23 novembre 2017

Retours d'expérience

Compte-rendu

Présents :

NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
Le Torrec	Mathieu	Agent CAMSMN
Lebain	Sylvain	CA50
Arial	William	CENBN
De Thieulloy	Christian	Prop Forestier
Lefèvre-Vivier	Benoit	Agent CAMSMN
Regnault	Karl	DDTM
Joseph	Christel	Technicienne CRPF Manche
Belloir	Jérôme	SMBS
Crocis	Julien	CD61, Intervenant
Painblanc	Vincent	Scieur menuisier, Intervenant
Joseph	Cristel	CRPF

LANDES

- Rappel enjeux « landes » définis par le groupe multi-acteurs lors de la phase « diagnostic partagé » :
 - Favoriser la reconnaissance des landes pour le développement socio-économique des activités
 - Conforter la sécurité et la visibilité du paysage sur les sites stratégiques et infrastructures touristiques du Mortainais, par l'entretien des sites et des points de vue paysagers dont les landes
 - Conforter l'insertion socio-professionnelle au travers de l'entretien des sites stratégiques touristiques
 - Conforter l'identité du Mortainais comme un territoire emblématique conciliant sports de pleine nature et sites naturels remarquables

L'objectif de l'intervention est d'avoir un témoignage d'un organisme gestionnaire sur la restauration et l'entretien des landes (stratégie du Conseil départemental, relationnel avec les propriétaires, modes opératoires, etc.).

Plus largement, il s'agit d'échanger sur les atouts et intérêts des landes et les freins à leur restauration au vu de leur mauvais état actuel.

Parcelles de landes situées aux Landes au Barbier à Rouellé, le long du GR 22. Intervention de Julien CROCIS du Conseil départemental de l'Orne

Echanges :

- Parcelles très morcelés
- Le rythme de boisement des terres a diminué à cause de la forte baisse des aides (à la plantation ou au maintien du boisement).
- Jusque dans les années 70, les bruyères et les jeunes plants étaient fauchés, empêchant la repousse des arbres. La bruyère servait de litière pour les animaux tandis que les jeunes plants ou l'ajonc servaient de bois de chauffage. L'intervention humaine répétée sur les « tertres » a fait évoluer la forêt vers la lande. Depuis l'arrêt des différents usages, sans entretien, la lande évolue vers une hêtraie-chênaie.
- Des plantations ont été effectués au cours des dernières décennies, notamment du Pin douglas
- La Lande est caractérisée par sa végétation, pas par son sol, lequel peut être très différent.
- L'ajonc apporte beaucoup d'azote par rapport à la bruyère.
- Une cartographie des sols a été effectuée par le CRPF sur les massifs forestiers d'une taille supérieure à 100 ha. Attention cependant, les entités inférieures à 0,5 hectares ne sont généralement pas cartographiées.
- Le CRPF anime des actions dans les secteurs forestiers productifs, ce qui n'est pas le cas des landes
- Les parcelles de landes appartiennent à des propriétaires privés. Un périmètre d'intervention de l'Espace naturel sensible (ENS) est validé en Conseil municipal, sur lequel le Conseil départemental cible son action. Rien n'est fait sans l'accord du propriétaire. Le Département n'intervient que sur les landes « restaurables », c'est-à-dire pas trop boisées, car sinon les coûts sont trop élevés.
- Idées d'action : enlever la TVA sur le bois de chauffage issu des landes, mettre en œuvre une MAE (aujourd'hui présente qu'en Natura 2000).
- Espèces emblématiques : oiseaux : Busard saint Martin, Engoulevent d'Europe, Bécasse, insectes : papillon azuré, sauterelle Decticelle des bruyères, certains lichens comme la Cladonie des rennes.



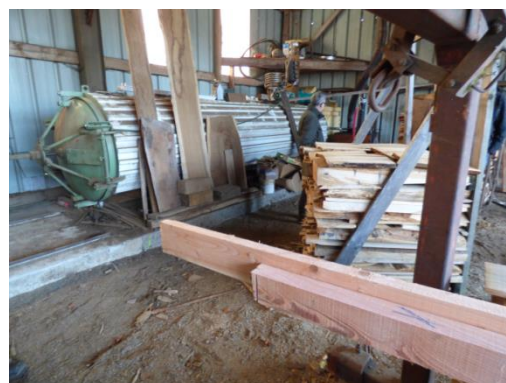
BOIS ET FORÊTS

- Rappel enjeux « bois et forêts » définis par le groupe multi-acteurs lors de la phase « diagnostic partagé » :
 - Valoriser localement les feuillus
 - Concilier, dans les zones de lisière, les interactions entre forêt et agriculture
 - Bénéficier d'éléments de planification ou de gestion territoriale du développement de la forêt

Scierie de M. PAINBLANC Vincent à Saint Barthélémy

Echanges :

- Ne se fournit qu'avec du bois local : un peu en forêt mais surtout du bois de bocage :
 - Chêne (plus des ¾ du volume de bois transformé) : parquet important débouché à destination de la Grande Bretagne (entre 1 200 et 1 600 m²/an) ;
 - Chataignier : menuiserie
 - Douglas et mélèze : bardage + charpentes Pas d'exploitation de hêtre faute de débouchés.
- Exploite des petits volumes : 5 à 6 m³, jusqu'à 10 m³, avec peu de stock. La plupart des grumiers se déplacent maintenant pour des gros volumes (30-35 m³) donc c'est un gros problème pour valoriser le petits volumes.
- Achat sur pied
- Equipement : tracteur avec plateau pour chercher les grumes
- Passage des grumes à l'étuve (pour faciliter le séchage) ; l'étuve est chauffée avec les chutes de bois de la scierie.
- 2 UTH, pas de salariés
- Le cours du chêne est en train de remonter.



Avec la participation financière de :



TERRITOIRE DU MORTAINAIS CO-CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE

COMITE TECHNIQUE n°4 du 16 février 2018

**Communauté de communes de MONT SAINT-MICHEL-
NORMANDIE - Pôle territorial du Mortainais**

Compte-rendu

Présents :

NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
ACHARD DE LA VENTE	Patrice	Maire-adjoint de la commune de Le Teilleul CA Mont-Saint-Michel-Normandie
ANDRIEUX	Claire	Chargée de mission « milieux naturels » CA Mont-Saint-Michel-Normandie
ARIAL	William	Chargé de mission « espaces naturels » Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
BAGOT	Bernard	Maire délégué de Notre-Dame-du-Touchet Commune de MORTAIN-BOCAGE
BELLOIR	Jérôme	Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune
BICHON	Vincent	Elu chargé de la gestion des milieux aquatiques et du littoral CA Mont -Saint -Michel -Normandie
BRAINVILLE-WELLBURN	Sophie	Délégation Territoriale Sud DDTM de la Manche
CALMESNIL	Laurent	CAUE de la Manche
CHAPEL	Adrien	CA Mont-Saint-Michel-Normandie
CLERAN	Eddy	Conseiller boisement Chambre d'agriculture de Normandie
COFFINET	Virginie	Chargée de mission « Trame Verte et Bleue » Conseil régional de Normandie
GARNIER	Grégory	BE GAMA Environnement
GOUIER	Aurélié	ODYSSEE
GUILLOUET	Angélique	Directrice Pôle Territorial du Mortainais CA Mont-Saint-Michel-Normandie
LAFRECHOUX	Coralie	Conseil départemental de la Manche
LARDILLEUX	Sophie	Chargée de mission « Trame Verte et Bleue - PNR - agriculture » - DREAL de Normandie
LAURENT	Sophie	Commune de Sourdeval CA Mont-Saint-Michel-Normandie
LE TORREC	Mathieu	Chargé de mission CA Mont-Saint-Michel-Normandie
LEBAIN	Sylvain	Chef de projet territorial Chambre d'agriculture de Normandie
LEFEVRE-VIVIER	Benoît	Service Economie Tourisme CA Mont-Saint-Michel-Normandie
MARTEAU	Mélanie	GMN
MICARD	Blaise	Service Patrimoine et gestion des milieux naturels départemental Manche
PIERROUX	Armelle	Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
REGNAULT	Karl	Réfèrent « Planification d'urbanisme » DDTM - Délégation Territoriale Sud
VAAST	Vincent	CRPF Normandie

Excusés :

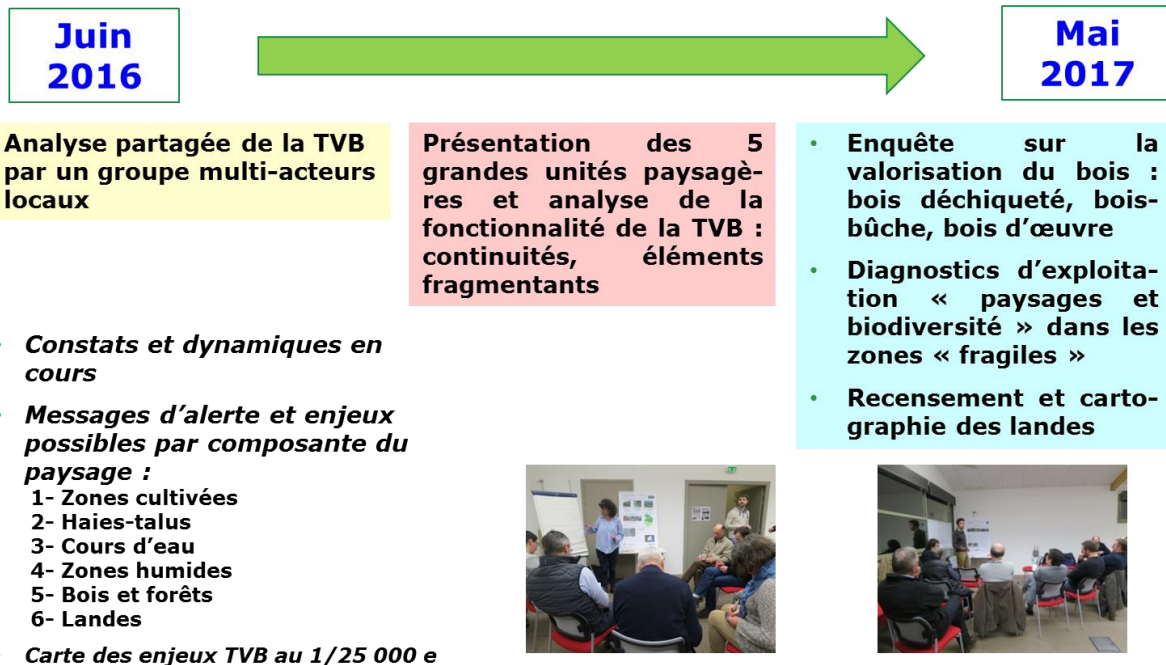
NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
AUDOUARD	Franck	PETR de la Baie du Mont Saint Michel Normandie
BONIOU	Pascal	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
CORDOUEN	Pierrick	CA Mont Saint Michel Normandie
FOURNIALS	Xavier	CATER Normandie
GOUPIL	Erick	CA Mont Saint Michel
HONORE	Stéphane	Agence Française de la Biodiversité
PICHODO	Astrid	SMBS Mayenne
ZAMBETTAKIS	Catherine	Conservatoire Botanique National de Brest

OBJECTIFS DE LA REUNION

- Contenu du projet de programme d'actions,
- Déroulement de la finalisation

Dans son propos introductif, Vincent BICHON remercie les participants pour leur présence et invite Sylvain LEBAIN et William ARIAL à présenter le déroulement de la réunion.

RAPPEL DU CONTENU ET DU DEROULEMENT DE LA PHASE 1



Le diagnostic a été validé par le Comité de pilotage le 07 mai 2017. Les cartes sur les unités paysagères et les enjeux TVB ont vocation à servir de base de connaissance de la biodiversité et des activités anthropiques agricoles du territoire pour construire le programme d'actions et sa mise en œuvre.

Mme Mélanie MARTEAU, du Groupement Mammalogique Normand demande comment ont été intégrées les espèces dans l'identification de la fonctionnalité de la TVB du territoire.

William ARIAL lui répond que l'analyse des trames vertes et bleues a été volontairement orientée sur les différentes sous-trames (composantes du paysage) plutôt que sur les espèces. L'approche « milieux » a en effet semblé plus pertinente dans le cadre de cette étude que l'approche « espèces », compte-tenu :

- de l'hétérogénéité des données d'espèces disponibles, due notamment à des niveaux de connaissance variables de la biodiversité selon les secteurs,
- du caractère plus « intégrateur » de l'approche milieu, englobant de fait l'ensemble des espèces associées, sans devoir tenir compte des spécificités de chacune d'elles (distances maximales de dispersion, tailles des territoires vitaux, etc.).

Des données d'espèces patrimoniales ont cependant été compilées et ont servi à l'analyse des réservoirs de biodiversité.

PRESENTATION DU DEROULEMENT DE LA PHASE 2

**Septembre
2017**



**Avril
2018**

Création de 3 groupes d'acteurs opérationnels :

1 – Composantes « bocage » et « zones cultivées »

2- Composantes « Bois » et « landes »

3- Composantes « Cours d'eau » et « zones humides »

2 réunions par groupe :

- Réunion 1 : échanges sur le terrain, le plus souvent à l'intérieur du territoire, pour bénéficier de témoignages « retours d'expérience »
- Réunion 2 : échanges pour construire le plan d'actions

Une cohérence avec les conclusions du diagnostic TVB :

- Les témoignages « retours d'expérience » en fonction des enjeux
- Une participation d'acteurs en fonction des zones à enjeux

**Novembre-
décembre
2017**



Au cours de cette phase 2, 57 personnes ont participé aux premières réunions-terrain, et 39 personnes aux deuxièmes réunions pour construire le programme d'actions.

ECHANGES ET REMARQUES SUR LES FICHES-ACTIONS

Il est précisé que ces fiches actions ne sont pas définitives. Leur contenu et leur forme ont vocation à évoluer en fonction des échanges au sein du présent COTECH, entre services CAMSMN – CA – CEN, avec les élus de la CAMSMN.

Par souci de cohérence sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, le modèle de fiche est identique à celui utilisé pour la démarche TVB « Avranches-Mont-Saint Michel ».

Ces fiches comportent les données suivantes :

- Eléments de contexte général : constats à l'issue du diagnostic, orientations stratégiques à l'issue du SRCE, enjeux, objectifs stratégiques, justification de l'action, objectifs spécifiques.
- Descriptif de l'action : modalités d'organisation, résultats attendus, exemples et illustrations, localisation prioritaire pour l'action, porteur potentiel de l'action, partenaire potentiel, public cible
- Dimensionnement, échéancier : étapes et coût
- Indicateurs

Les actions sont réparties en 7 thématiques : enjeux et axes d'actions transversaux plus les 6 composantes du paysage (zones cultivées, haies et talus, zones humides, cours d'eau, bois et forêts, landes)

La rédaction de certaines fiches n'est pas terminée (essentiellement celles sur les haies-talus).

■ **Remarques générales concernant toutes les fiches :**

- Etant donné le nombre important d'actions (42 à 48), il apparaît opportun de les classer en deux catégories :
 - **Les actions prioritaires** en fonction de critères : pertinence, faisabilité, coût. Pour ces actions, l'ensemble des catégories figurant sur ces fiches sera complété, y compris le dimensionnement, échéancier et indicateurs.
 - **Les actions moins prioritaires**
- Rajout de catégories : A la demande du Conseil départemental, des éléments de contexte pour faire le lien avec des programmes déjà en cours ou des démarches similaires à celles proposées seront rajoutés pour montrer leur complémentarité ou leur valeur ajoutée.
- Les indicateurs sont à déterminer en fonction des objectifs de la CA MSMN.
- La Région et la DREAL demandent de mieux faire le lien entre le diagnostic TVB et les fiches action, notamment dans la rubrique « modalités d'organisation ».
- Il est également demandé de rendre plus explicite les intitulés des actions, en montrant davantage l'effet sur les milieux que sur les activités.
- Le porteur du programme d'actions est la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie, maître d'ouvrage de l'ensemble de la démarche TVB. Cependant, elle n'assurera pas directement la mise en œuvre de toutes les actions. L'intitulé « porteur de l'action » sur la fiche correspond à l'organisme qui pourrait être chargé de la mise en œuvre de l'action.
- Certaines actions méritent d'être davantage territorialisées en fonction de l'emplacement des réservoirs de biodiversité et des acteurs présents.

■ **Nouvelles fiches action proposées :**

- Créer une fiche action transversale sur la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme,
- Prévoir une fiche action plus ambitieuse pour inciter à la plantation de haies dans les secteurs où les continuités sont jugées fragiles (secteur Sud),
- Prévoir une action sur la mise en place d'un observatoire des haies : à intégrer à la fiche action B12 « Organisation d'une gouvernance pour accompagner l'évolution du bocage : les commissions bocage »
- Ajouter une fiche action sur les vergers haute-tige
- Ajouter une fiche action sur l'effacement des barrages, même si l'action est déjà mise en œuvre au travers de programmes spécifiques portés par la collectivité.
- Scinder l'action B5 en deux fiches action distinctes « Déclinaison du label « bois bocager local » et « définition de nouveaux itinéraires techniques d'entretien ».

■ **Remarques concernant certaines fiches-actions :**

« Haies-talus » :

Eddy CLERAN, conseiller gestion du bocage de la Chambre d'agriculture, présente les actions :

- Plan de gestion du bocage : Pour le contexte : Un groupe de travail national conduit par l'APCA travail sur le « cadre » d'un plan de gestion, Difficulté de mise en œuvre suite abandon du chèque conseil, les plans de gestion sont réalisés en lien avec Haiecobois et à l'avenir avec un label bois bocage Dans la fiche, préciser dans la rubrique « modalités d'organisation » des recommandations pour la biodiversité avec intégration de volets complémentaires dans les plans de gestion, afin de réaffirmer l'ambition TVB dans les plan de gestion à réaliser.
- Réalisation d'études de faisabilité pour l'installation de chaudières à bois. M. BICHON précise que pour l'instant, la CA MSMN ne s'est pas encore engagée à soutenir cette action, (ni une autre). La visite de la chaufferie bois à Vassy (14) montre qu'il faut éviter le transport entre le lieu de stockage bois et la chaufferie. La meilleure solution est que le lieu de stockage soit au même endroit que la chaufferie.

Il est prévu qu'une réflexion globale sur l'utilisation de la ressource bois soit intégrée automatiquement dans les projets de construction de bâti ou réhabilitation du bâti et en cohérence avec les schémas directeurs immobiliers existants.

- Label bois bocager : Attention au terme « bois bocager », il faut s'assurer qu'il soit local, et pour ça préciser une distance maximale

d'approvisionnement. Ces éléments seront à intégrer dans le cahier des charges du label, en cours de rédaction.

- Concernant l'aide à l'organisation de l'entretien, Eddy CLERAN propose de faire le lien avec la politique Départementale, dans la partie « contexte ». Information, vulgarisation : M. Patrice ACHARD DE LA VENTE insiste sur la nécessité d'informer sur la filière bois-énergie et sur les nouveaux outils d'entretien des haies. Ces informations pourraient être intégrées dans les actions de sensibilisation haie ou dans le cadre de la déclinaison locale du label bois bocage.
- Les commissions bocage, notamment, joueront un rôle important dans la mise en œuvre des actions sur les « haies-talus ». La fiche « Commission bocage » est à rédiger en collaboration avec la CAMSMN.
- Carbone : voir les exemples du PNR des boucles de la Seine et CARBOCAGE en Bretagne – Pays de la Loire
- Il est important de retenir un action sur la valorisation du bois d'œuvre des haies. L'action F3 de la composante Bois sur les besoins en scieries mobiles peut être reprise pour le bocage.
- Dans les indicateurs, avoir des objectifs de plantation par unité paysagère, notamment dans les secteurs où la densité du maillage bocager est moins forte. Selon Sylvain LEBAIN, les enquêtes agricoles biodiversité ont été réalisées dans les unités paysagères où la part des cultures est la plus importante et la densité de haies plus faible. Comme la culture de l'arbre est moins forte dans ces unités paysagères, il sera plus difficile de sensibiliser les agriculteurs alors que les besoins de plantation sont plus importants pour améliorer la situation de la fonctionnalité TVB.
- Les actions concernant les plantations de haies étaient abordées dans la fiche sensibilisation aux rôles des haies. Cette partie est proposée en fiche A1. Eddy CLERAN propose de revoir la fiche avec la question du contexte plantations avec la CAMSMN, avec priorisation selon les secteurs paysagers.
- Action B9 « actualisation et diffusion d'un recueil bibliographique sur les intérêts agronomiques de la haie » est une action que la DREAL envisage de mener à l'échelle régionale. Sophie LARDILLEUX souhaite à ce titre que la DREAL soit mentionnée comme porteur potentiel de l'action dans la fiche.
- Jérôme BELLOIR suggère de mettre à jour régulièrement les inventaires de haies pour bénéficier d'une actualisation. Il faudrait une sorte d'observatoire des haies porté à la connaissance des commissions bocage : à préciser dans la fiche action B12.

« Zones cultivées » :

- Echanges parcellaires : Coralie LAFRECHOUX demande d'expliquer davantage l'intérêt du regroupement et du rapprochement parcellaires dans le maintien des prairies
- Blaise MICARD demande de rajouter une action sur le maintien des vergers haute tige, paysage emblématique surtout au Sud-Est du territoire. Le public ciblé est autant les particuliers que les agriculteurs. Cette action pourra se traduire par la mise en œuvre d'une MAE. Virginie COFFINET précise que cette action pourrait être reliée au changement de destination des bâtiments autorisé dans le PLUI en cours d'élaboration.
- MAE : Nécessité d'une forte animation et une forte communication pour obtenir des résultats

« Zones humides » :

- Rajouter une action similaire à la C4 pour favoriser les échanges de pratiques entre agriculteurs sur la gestion des zones humides. Blaise MICARD tient à souligner que la déprise des zones humides, y compris ordinaires, est en développement.

« Cours d'eau » :

- Compiler les connaissances sur l'entretien des cours d'eau

« Bois et forêts »

- Se référer aux fêtes du bois existantes pour bénéficier de retours d'expérience (Marigny le Lozon, Coutances, Harcourt...). Ces manifestations font appel au bénévolat local. L'interprofession de la filière bois en Normandie (cf Professionbois) pourrait aussi contribuer à l'organisation.
- Outil de communication sur les professionnels du bois locaux : la taille du territoire du Mortainais est trop petite. Préférer l'échelle de la Communauté d'Agglomération.
- Insister davantage sur le maintien des feuillus et le lien avec la biodiversité

« Landes »

- Difficile de rouvrir des parcelles de landes en dehors des zones Natura 2000 pour des raisons d'autorisation de défrichement et d'obligation de compensation. Selon Blaise Micard, la réhabilitation de landes est particulièrement coûteuse. Il est rappelé que les fiches actions ne prévoient pas d'intervenir dans les secteurs où les landes ont disparu au profit des boisements, mais là où les landes sont encore présentes. Cette remise en état de landes encore existantes devrait être moins coûteuse.

- Sophie LARDILLEUX souligne l'importance de retenir un règlement adéquat dans le PLUi pour les boisements et les landes pour ne pas bloquer les opérations de maintien des landes.
 - Les landes sont un élément du patrimoine à valoriser. Benoît LEFEVRE-VIVIER informe qu'aujourd'hui, la Fosse Arthur est identifiée pour découvrir les landes sur le territoire. Blaise MICARD conseille d'exploiter également les autres milieux écologiques remarquables comme levier de développement touristique.
- Remarques diverses :
 - Intégrer dans le diagnostic environnemental du PLUI les données supplémentaires collectées par le Conservatoire des Espaces Naturels.

CALENDRIER

Claire Andrieux informe sur les échéances à venir :

- Priorisation des actions avec les élus et services de la CAMSMN : mars 2018
- Comité de pilotage : 1^{ère} quinzaine d'avril

L'examen du programme d'actions par le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération pourrait avoir lieu le 25 mai 2018

TERRITOIRE DU MORTAINAIS

CO-CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE

COMITE DE PILOTAGE n°3 du 09 avril 2018

**Communauté de communes de MONT SAINT-MICHEL-
NORMANDIE - Pôle territorial du Mortainais**

Compte-rendu

Présents :

NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
ACHARD DE LA VENTE	Patrice	Maire-adjoint de la commune de Le Teilleul CA Mont-Saint-Michel-Normandie
ANDRIEUX	Claire	Chargée de mission « milieux naturels » CA Mont-Saint-Michel-Normandie
ARIAL	William	Chargé de mission « espaces naturels » Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
BAGOT	Bernard	Maire délégué de Notre-Dame-du-Touchet Commune de MORTAIN-BOCAGE
BARBOT	Sophie	Chargée de mission Développement local à la Chambre d'agriculture de la Manche
BECHET	Raymond	Maire de Saint Georges du Rouelley
BELLOIR	Jérôme	Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune
BICHON	Vincent	Vice-Président en charge de la gestion des milieux aquatiques et du littoral CA Mont -Saint -Michel -Normandie
BOUDIN	Alain	Maire délégué de Villechien, commune de Mortain-Bocage
BOUILLAULT	André	Maire de Romagny-Fontenay
CALMESNIL	Laurent	CAUE de la Manche
CLERAN	Eddy	Conseiller boisement Chambre d'agriculture de Normandie
COFFINET	Virginie	Chargée de mission « Trame Verte et Bleue » Conseil régional de Normandie
CONSTANTIN	Théo	Stagiaire DREAL Normandie
DE THIEULLOY	Christian	Propriétaire forestier
FOURRE	Yvan	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GOUPIL	Erick	Vice-Président en charge de l'urbanisme à la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
JARDIN	Jean-Luc	Elu au Comité Régional de Développement Agricole
LARDILLEUX	Sophie	Chargée de mission « Trame Verte et Bleue - PNR - agriculture » - DREAL de Normandie
LAURENT	Sophie	Elue Commune de Sourdeval, vice-présidente en charge de la transition énergétique
LEBAIN	Sylvain	Chef de projet territorial Chambre d'agriculture de Normandie
LEFEVRE	Thierry	Chargé d'opération AESN
MARTEAU	Mélanie	GMN
REGNAULT	Karl	Réfèrent « Planification d'urbanisme » DDTM - Délégation Territoriale Sud
RIFFAULT	Michel	Maire de Saint-Barthélemy

SAUVE	Claudine	Maire de Saint Cyr du Bailleul
TURMEL	Louis	Référent agriculture
VAAST	Vincent	CRPF Normandie
VIEL	Bernard	Maire-adjoint Sourdeval
VINCENT	Viviane	Maire de Le Neufbourg

Excusés :

NOM	PRENOM	Organisme / production agricole / structure
LAFRECHOUX	Coralie	Conseil départemental de la Manche
LE TORREC	Mathieu	Chargé de mission CA Mont-Saint-Michel-Normandie
MICARD	Blaise	Service Patrimoine et gestion des milieux naturels départemental Manche

OBJECTIFS DE LA REUNION

- Contenu du projet de programme d'actions,

Dans son propos introductif, Vincent BICHON remercie les participants pour leur présence et invite Sylvain LEBAIN, Sophie BARBOT et William ARIAL à présenter le déroulement de la réunion.

RAPPEL DU CONTENU ET DU DEROULEMENT DE LA PHASE 1

**Juin
2016**

Analyse partagée de la TVB par un groupe multi-acteurs locaux

- *Constats et dynamiques en cours*
- *Messages d'alerte et enjeux possibles par composante du paysage :*
 - 1- Zones cultivées
 - 2- Haies-talus
 - 3- Cours d'eau
 - 4- Zones humides
 - 5- Bois et forêts
 - 6- Landes
- *Carte des enjeux TVB au 1/25 000 e*

Présentation des 5 grandes unités paysagères et analyse de la fonctionnalité de la TVB : continuités, éléments fragmentants



**Mai
2017**

- **Enquête sur la valorisation du bois : bois déchiqueté, bois-bûche, bois d'œuvre**
- **Diagnostics d'exploitation « paysages et biodiversité » dans les zones « fragiles »**
- **Recensement et cartographie des landes**



Le diagnostic a été validé par le Comité de pilotage le 07 mai 2017. Les cartes sur les unités paysagères et les enjeux TVB ont vocation à servir de base de connaissance de la biodiversité et des activités anthropiques agricoles du territoire pour construire le programme d'actions et sa mise en œuvre. Les 2 réunions du groupe multi-acteurs ont vu la participation de 49 participants.

PRESENTATION DU DEROULEMENT DE LA PHASE 2

Septembre
2017



Avril
2018

■ Création de 3 groupes d'acteurs opérationnels :

1 – Composantes « bocage » et « zones cultivées »

2- Composantes « Bois » et « landes »

3- Composantes « Cours d'eau » et « zones humides »

■ 2 réunions par groupe :

- Réunion 1 : échanges sur le terrain, le plus souvent à l'intérieur du territoire, pour bénéficier de témoignages « retours d'expérience »
- Réunion 2 : échanges pour construire le plan d'actions

■ Une cohérence avec les conclusions du diagnostic TVB :

- Les témoignages « retours d'expérience » en fonction des enjeux
- Une participation d'acteurs en fonction des zones à enjeux

Novembre-
décembre
2017



Au cours de cette phase 2, 57 personnes ont participé aux premières réunions-terrain, et 39 personnes aux deuxièmes réunions pour construire le programme d'actions.

ECHANGES ET REMARQUES SUR LES FICHES-ACTIONS

Vincent Bichon et Raymond Béchet jugent très aléatoires l'obtention de subventions permettant de mettre en œuvre les actions et de financer des postes d'animateurs. Pour Vincent Bichon, le reste à charge est trop important et la subvention qui pourrait être obtenue n'est pas pérenne.

Erik Goupil affirme que la CAMSMN poursuivra les travaux engagés sur les thématiques biodiversité seulement si les autres collectivités partenaires maintiennent un haut niveau d'engagement.

Raymond Béchet déplore que le projet de nouveau classement des zones défavorisées ne comprenne pas le Mortainais. Ce classement permet l'obtention d'une indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) en provenance de l'Union européenne. Sylvain LEBAIN précise que le critère « chargement » et la prise en compte d'un large périmètre dans les méthodes de calcul ont été défavorables au Mortainais.

La tendance à la déprise agricole d'un certain type de parcelles pourrait s'accroître dans un avenir proche. Sans actions d'accompagnement en faveur du maintien de l'usage agricole, des plantations forestières voire une planification, le boisement spontané (friche) se développera.

■ Remarques sur la composante « bocage » :

Pour Jean-Luc Hardy, les possibilités de replantation dans les communes non remembrées sont limitées.

Patrice ACHART DE LA VENTE demande que les futurs dispositifs de maintien et de plantations de haies s'appliquent différemment selon la densité du maillage bocager. Selon Yvon Fourré, la production de copeaux de bois n'a pas suffisamment de débouchés.

2 axes de travail sont nécessaires pour développer la filière bois-énergie : améliorer la rentabilité et améliorer les dispositifs d'aide. Selon Sophie Laurent, les politiques d'accompagnement visant la transition énergétique pourront contribuer à la développer. L'action B2 « Réalisation d'étude de faisabilité pour les chaufferies », même si identifiée en priorité moyenne, pourrait être mise en œuvre rapidement au sein de la CAMSMN.

Pour M. DE THIEULOIS, les travaux en cours d'extension d'une plate-forme de transformation des sous-produits de l'industrie bois importés le plus souvent d'Amérique du Nord dans la zone portuaire de Caen ne vont pas favoriser la compétitivité du bois local.

■ Remarques sur la composante « Zones cultivées » :

Les dispositifs visant à favoriser le regroupement parcellaires et les prairies sont importants. Mais les politiques européennes (PAC) ont aussi une incidence directe sur le maintien des prairies.

■ Remarques sur la composante « Cours d'eau » :

M. DE THIEULOIS précise que l'activité de gestion des ripisylves fait des forestiers des acteurs importants dans la gestion des cours d'eau.

■ Remarques sur la composante Bois et forêts :

M. DE THIEULOIS fait part de sa satisfaction des actions proposées. Il souhaite que les résineux, comme le pin Douglas dont l'âge d'exploitation est de 50 ans puisse se maintenir car ils permettent la rentabilité de l'exploitation forestière. Une coupe de résineux favorise l'ouverture du milieu et enrichit aussi la biodiversité.

Virginie COFFINET demande un lien plus étroit entre les massifs forestiers et les haies.

PERSPECTIVES

- Instances de coordination liées à la mise en œuvre du programme d'actions :
 - Organiser un Comité de pilotage une fois par an

L'examen du programme d'actions par le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération pourrait avoir lieu le 25 mai 2018

**CO-CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS TRAME VERTE ET BLEUE
« MORTAINAIS »**

LISTE DES REUNIONS

COFIL	COTECH	Groupe multi-acteurs	Groupes d'acteurs opérationnels	Coordination programmes d'action Avranches et Mortainais
PHASE1 : DIAGNOSTIC				
	10/06/2016			
	04/11/2016			
19/12/2016		R1 : 09/02/2017		
		R2 : 14/03/2017		
23/05/2017				
	11/07/2017			
PHASE2 : CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS				
			Haies-zones cultivées : R1 : 16/11/2017, 17/11/2017 R2 : 21/11/2017	
			Zones humides-cours d'eau : R1 : 21/11/2017 R2 : 28/11/2017	
			Landes-forêts : R1 : 23/11/2017 R2 : 05/12/2017	
				07/12/2017
	16/02/2018			
09/04/2018				

Ont participé à cette étude :

- Chambre d'agriculture de la Manche :
 - Pascal DANNEELS, Responsable du Pôle Territoire-Environnement-Energie-Proximité, E-mail : pascal.danneels@normandie.chambagri.fr
 - Sylvain LEBAIN, Chef de projet territorial « Baie du Mont Saint-Michel », Chef de ce projet TVB Mortainais, E-mail : sylvain.lebain@normandie.chambagri.fr
 - Sophie BARBOT, Consultante en prospective préventive et développement territorial, E-mail : sbarbot50@gmail.com
 - Camille SIMON, Chargée d'études, E-mail : camille59400@gmail.com
 - Eddy CLERAN, Conseiller en gestion du bocage et biodiversité, E-mail : eddy.cleran@normandie.chambagri.fr
 - Gaylord DAIROU, Etudiant en Master 2 « Sciences des Environnements Côtiers et Continentaux » à l'université de Caen-Normandie, ayant réalisé son mémoire de fin d'études en 2017 sur « la valorisation du bois pour le maintien du maillage bocager dans le Mortainais », E-mail : dairou.g@etu.unicaen.fr

- Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie :
 - Magali CERLES, Directrice, E-mail : m.cerles@cen-bn.fr
 - William ARIAL, Chargé de mission Espaces naturels, chef de ce projet TVB Mortainais, E-mail : w.arial@cen-bn.fr

- Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie :
 - Laurence COLIN, Responsable du pôle Développement durable, prospective et numérique, E-mail : laurence.colin@msm-normandie.fr
 - Claire ANDRIEUX, Chargée de mission Milieux naturels, Coordinatrice de la phase 2 de ce projet TVB Mortainais, E-mail : claire.andrieux@msm-normandie.fr
 - Mathieu LE TORREC, Chargé de mission en Développement durable, prospective et numérique, Coordinateur de la phase 1 de ce projet TVB Mortainais, E-mail : mathieu.letorrec@msm-normandie.fr

Cette étude est financée par l'Union Européenne, le Conseil régional de Normandie et la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie.





**Chambre d'agriculture de Normandie
Pôle Territoires et Environnement**

Avenue de Paris
50009 Saint-Lô Cedex
Tél : 02 33 06 49 90
nathalie.marie@normandie.chambagri.fr
www.normandie-chambres-agriculture.fr



Conservatoire d'espaces naturels Basse-Normandie

320 Quartier Le Val
14200 Hérouville-Saint-Clair
02 31 53 01 05
www.cen-bn.fr